

# ATLAS POLMAR DU PAS-DE-CALAIS

## Inventaire des zones sensibles du littoral





# sommaire

## Introduction

- Contexte et enjeux ..... p. 3
- Utilisation de l'atlas ..... p. 3

## TOME 1 - AIDE À LA DÉCISION

HIÉRARCHISATION DES ENJEUX DU LITTORAL ..... p. 5

### Cartes d'indice

- Indice de sensibilité socio-économique ..... p. 8
- Indice de sensibilité géomorphologique ..... p. 9
- Indice de sensibilité écologique ..... p. 11

### Cartes thématiques

- Activité et usages socio-économiques ..... p. 14
- Géomorphologie ..... p. 15
- Zonages environnementaux ..... p. 25

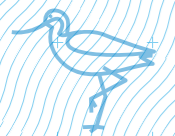
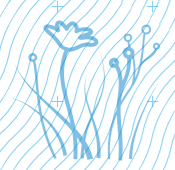
### Cartes de vulnérabilité écologique

- Avifaune ..... p. 28
- Invertébrés benthiques ..... p. 30
- Mammifères marins ..... p. 31
- Flore et végétations terrestres littorales ..... p. 32

## TOME 2 - AIDE AUX OPÉRATIONS

PRÉCONISATIONS ENVIRONNEMENTALES PAR SECTEURS ..... p. 35

- Recommandations générales et par grands types de milieux ..... p. 36
- Plan d'assemblage des cartes opérationnelles ..... p. 39
- Cartes opérationnelles et fiches de recommandations par secteur ..... p. 40





# Introduction générale

## CONTEXTE ET ENJEUX

Le dispositif opérationnel ORSEC consiste en une organisation globale de gestion des événements ayant, ou pouvant avoir, des impacts dans le domaine de la sécurité civile. Il comprend des dispositions générales, applicables en toutes circonstances, complétées, le cas échéant, par des dispositions spécifiques propres à certains risques préalablement identifiés.

Le code de la sécurité intérieure fixe trois échelons de planification et de mise en œuvre de l'ORSEC : le département (sous l'autorité du Préfet de département) ; la zone de défense et de sécurité (sous l'autorité du Préfet de Zone) ; le domaine maritime (sous l'autorité du Préfet Maritime).

En cas de pollution ou à un risque de pollution majeure par hydrocarbure, sur le littoral d'un ou de plusieurs départements, l'articulation de ces trois échelons se fait dans le respect des prérogatives de chacun, à savoir :

- le Préfet de Département, en tant que Directeur des Opérations de Secours, active la disposition spécifique POLMAR-Terre départementale, dirige les opérations de lutte à terre et coordonne l'action des maires des communes touchées
- le Préfet de Zone coordonne l'action des préfets de départements si nécessaire, assure leur soutien en cas de besoin et veille à la cohérence des actions terrestres et maritimes
- le Préfet Maritime active la disposition spécifique POLMAR-Mer et dirige les opérations de lutte en mer

Pour permettre une réponse efficace, le Préfet de département doit avoir à sa disposition une disposition spécifique POLMAR-Terre structurée et opérationnelle. Celle-ci est construite sur la base de « constituants techniques », dont l'un des composants essentiels est l'inventaire des zones à protéger en priorité. L'identification de ces zones s'appuie sur un travail d'analyse préalable de la sensibilité du littoral, formalisé dans l'Atlas de sensibilité POLMAR-Terre. Cet atlas permet d'identifier et de hiérarchiser les sites sensibles en cas de pollution, notamment par l'utilisation d'indices, pour permettre une application opérationnelle en situation de crise. Il est assorti de préconisations environnementales en matière de lutte, de façon à aider les services en charge du nettoyage. Ce document est donc destiné aux autorités et services intervenant dans le dispositif POLMAR tant du point de vue décisionnel que opérationnel.

La durée de vie des atlas de sensibilité POLMAR/Terre est au maximum de 10-15 ans. Dans le Nord-pas-de-calais et en Picardie, les atlas de sensibilité datent respectivement de 2006 et de 2004. Une réflexion sur la mise à jour a donc été engagée fin 2013 en Nord – Pas-de-calais.

Dans ce cadre, a émergé l'idée d'une harmonisation des atlas départementaux à l'échelle de la zone de défense Nord. L'idée consistait à améliorer la cohérence des atlas de sensibilité en utilisant la même méthodologie (guide national) en particulier pour la constitution des indices, et en disposant d'une visualisation cartographique dynamique par le biais d'un SIG numérique commun à tous les départements de la zone, en complément des éditions papier. Le choix du SIG numérique s'est porté sur Qgis.

Cela répond au besoin d'une meilleure adéquation des éléments stratégiques fournis aux préfets si plusieurs départements sont touchés, et facilite le rôle de coordination assuré par le préfet de zone. De plus, l'utilisation d'un SIG numérique et d'une base de données associée facilite la mise à jour des informations, dont les « durées de vie » sont diverses.

L'élaboration des atlas départementaux harmonisés a été pilotée par la DREAL Hauts-de-France et l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au Cerema.

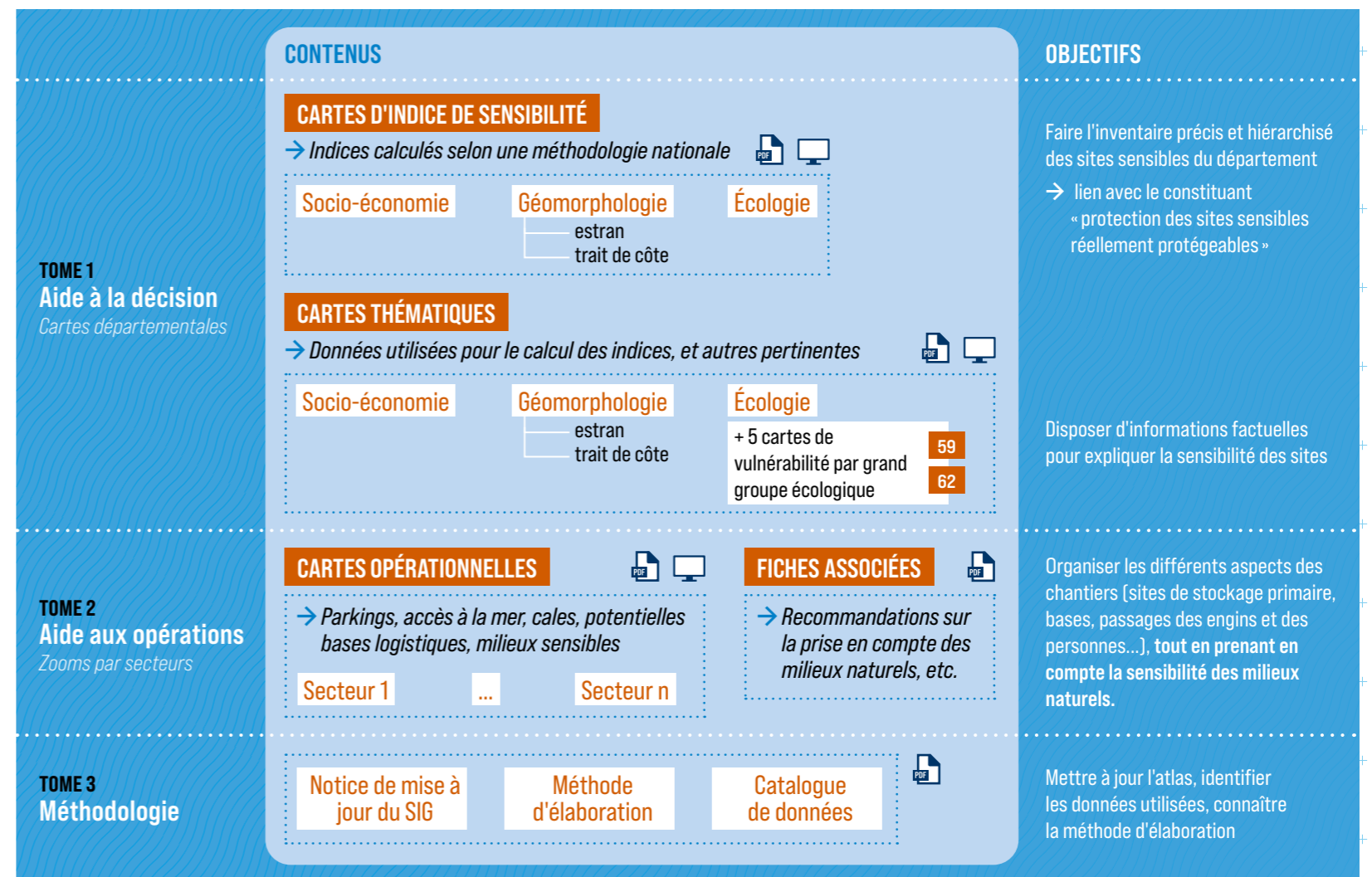
Le travail de réalisation des atlas a été découpé en plusieurs phases pour faciliter son élaboration, sous la forme de plusieurs tomes par département :

**Tome 1 :** cartes d'indice de sensibilité du littoral à l'échelle zonale et départementale, selon la méthodologie nationale. Cartes thématiques associées pour détailler les éléments pris en compte dans les indices. Cartes de vulnérabilité écologique (2017) ;

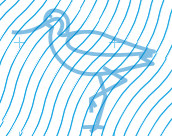
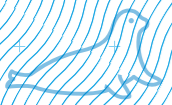
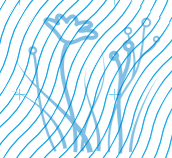
**Tome 2 :** recommandations générales et par grands types de milieux. Cartes opérationnelles par secteurs et fiches de recommandations vis-à-vis des enjeux écologiques (2022) ;

**Tome 3 :** méthodologie d'élaboration des atlas (versions papier et numérique), catalogue des données, notice de mise à jour du SIG numérique.

Le troisième tome est commun au deux premiers et fait l'objet d'un document à part entière au format papier.







#### AFFAIRE PILOTÉE PAR

**FRÉDÉRIC FLEURY** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/ZONE DÉFENSE NORD • **MANUELLE RICHEUX** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/SEN/PDB • **CÉLINE ZIMMER** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/SEN/PNB

#### AFFAIRE COORDONNÉE PAR

**ISABELLE LIÉNARD** CEREMA NORD PICARDIE/MRG/GR

#### RÉDACTEURS

**FRÉDÉRIC FLEURY** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/ZONE DÉFENSE NORD • **FLORIAN FOURNIER** CEREMA NORD PICARDIE/BEE/EEBP • **JÉRÔME GUILLAUME** CEREMA NORD PICARDIE/RDT/SFEG • **ISABELLE LIÉNARD** CEREMA/DTER NORD PICARDIE/MRG/GR • **MANUELLE RICHEUX** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/SEN/PDB • **CÉLINE ZIMMER** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/SEN/PNB • **CONTRIBUTEURS** RÉFÉRENTS POLMAR • **STÉPHANE BRIMEUX** DDTM 62/DML/SAML/GDPML • **MAGALIE SALOMÉ** DDTM 59/DMLNI/MER ET LITTORAL/SAIML • **LAURENT VANZWAELMEN** DDTM 80/EML/BL

#### RELECTEURS

**MEMBRES DU COPIL** • **FRÉDÉRIC FASQUEL** DDTM 62/DML/SAML • **MONIQUE FLOCH** CEREMA/DTECEMF/DT/POLMAR • **MARC GREVET** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/SEN • **LIONEL HOULLIER** DDTM 59/DMLNI • **JULIEN LABIT** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/DIRECTION • **STÉPHANE LE GOASTER** DDTM 80/EML • **MARIE-ANNE POIRIER** DDTM 59/DMLNI/MER ET LITTORAL/SAIML • **OLIVIER PRÉVOST** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/SEN/PDB





# TOME 1 - AIDE À LA DÉCISION

## HIÉRARCHISATION DES ENJEUX DU LITTORAL

*Ce premier tome de l'Atlas de sensibilité POLMAR-Terre comprend des cartes d'indices à l'échelle départementale. Ces cartes des indices permettent d'évaluer et de hiérarchiser la sensibilité des côtes. Cette approche par indice permet une approche facilitée par les personnes qui devront les consulter en période de crise sans en avoir pris connaissance au préalable. La sensibilité du littoral dépend de trois paramètres : écologique, géomorphologique et socio-économique.*

*L'indice de sensibilité écologique repose sur la somme des dispositifs réglementaires et contractuels, et des inventaires appliqués aux sites naturels en fonction de leur importance paysagère, de leur représentativité, rareté et sensibilité écologique. La note finale attribuée à un territoire dépend du nombre de zonages qui s'y superposent.*

*L'indice de sensibilité géomorphologique s'appuie sur l'indice ESI (Environmental Sensitivity Index) développé dans les années 70 par des universitaires américains (Gundlach and Hayes, 1978), et employé à l'échelle internationale. Cet indice est produit à partir de la nature morpho-sédimentaire du littoral (rocheux, sableux, vaseux...) ainsi que de son exposition à l'hydrodynamisme (abrité ou exposé). Ces deux facteurs déterminent la capacité de piégeage des sédiments (rémanence des hydrocarbures) et la capacité d'auto nettoyage du site. La vulnérabilité des zones côtières (trait de côte et estran) aux dommages par hydrocarbures a été classée en 5 familles en fonction de la valeur de l'ESI.*

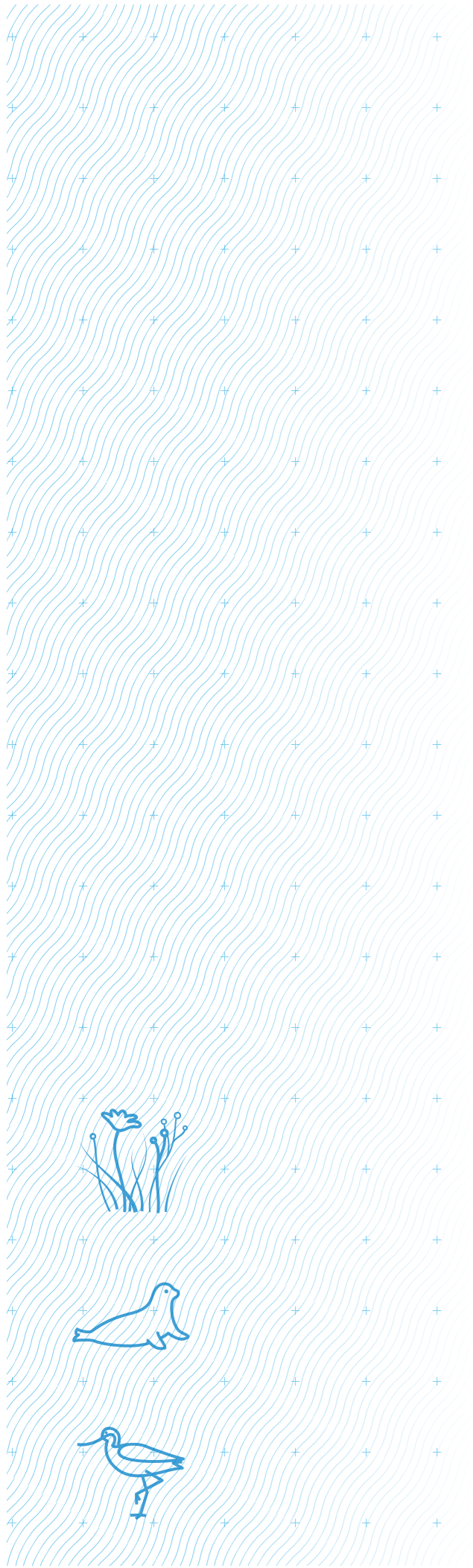
*L'indice de sensibilité socio-économique repose sur la somme, par commune, des 12 activités socio-économiques susceptibles d'être impactées par une pollution marine. Certaines de ces activités considérées plus vulnérables sont affectées d'une pondération.*

*Ce premier tome comprend également des cartes thématiques qui permettent de détailler les éléments constitutifs des indices, d'apporter des informations complémentaires à une échelle plus fine, et d'intégrer des spécificités locales comme l'évaluation de la vulnérabilité à une pollution marine de grands groupes d'espèces patrimoniaux, des milieux terrestres littoraux, et des milieux naturels de l'estran.*

*Pour le département du Pas-de-Calais, des cartes de vulnérabilité écologique ont été réalisées et permettent une analyse plus fine des enjeux faunistiques et floristiques.*

*Le détail de la méthode d'élaboration est exposé dans le tome 3.*







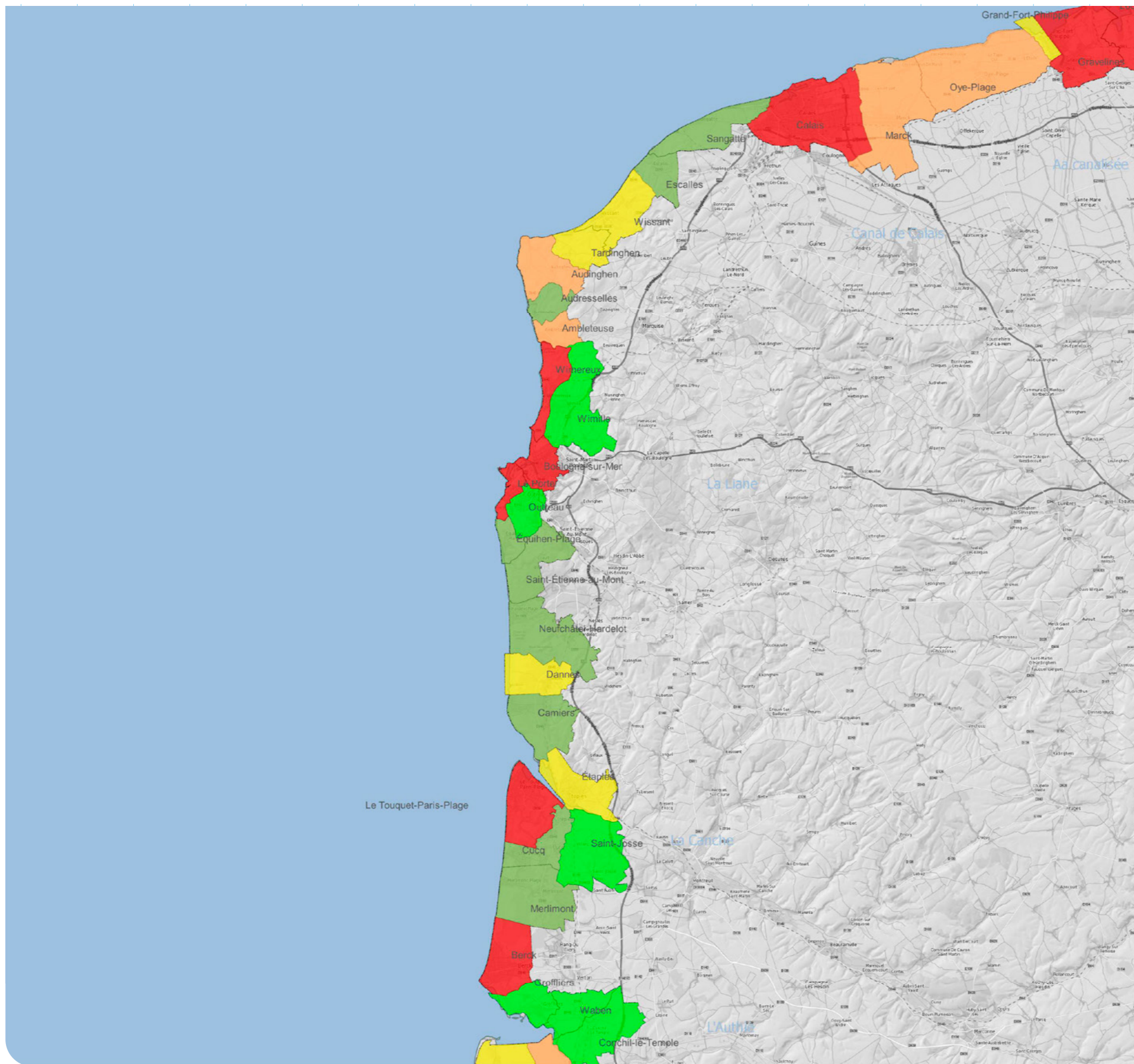


# CARTES D'INDICE



# Indice de sensibilité socio-économique des communes littorales

Département du Pas-de-Calais



## NIVEAUX D'INDICE DE SENSIBILITÉ

### SOCIO-ÉCONOMIQUE

- 0-2
- 3-4
- 5-7
- 8-11
- supérieur ou égal à 12

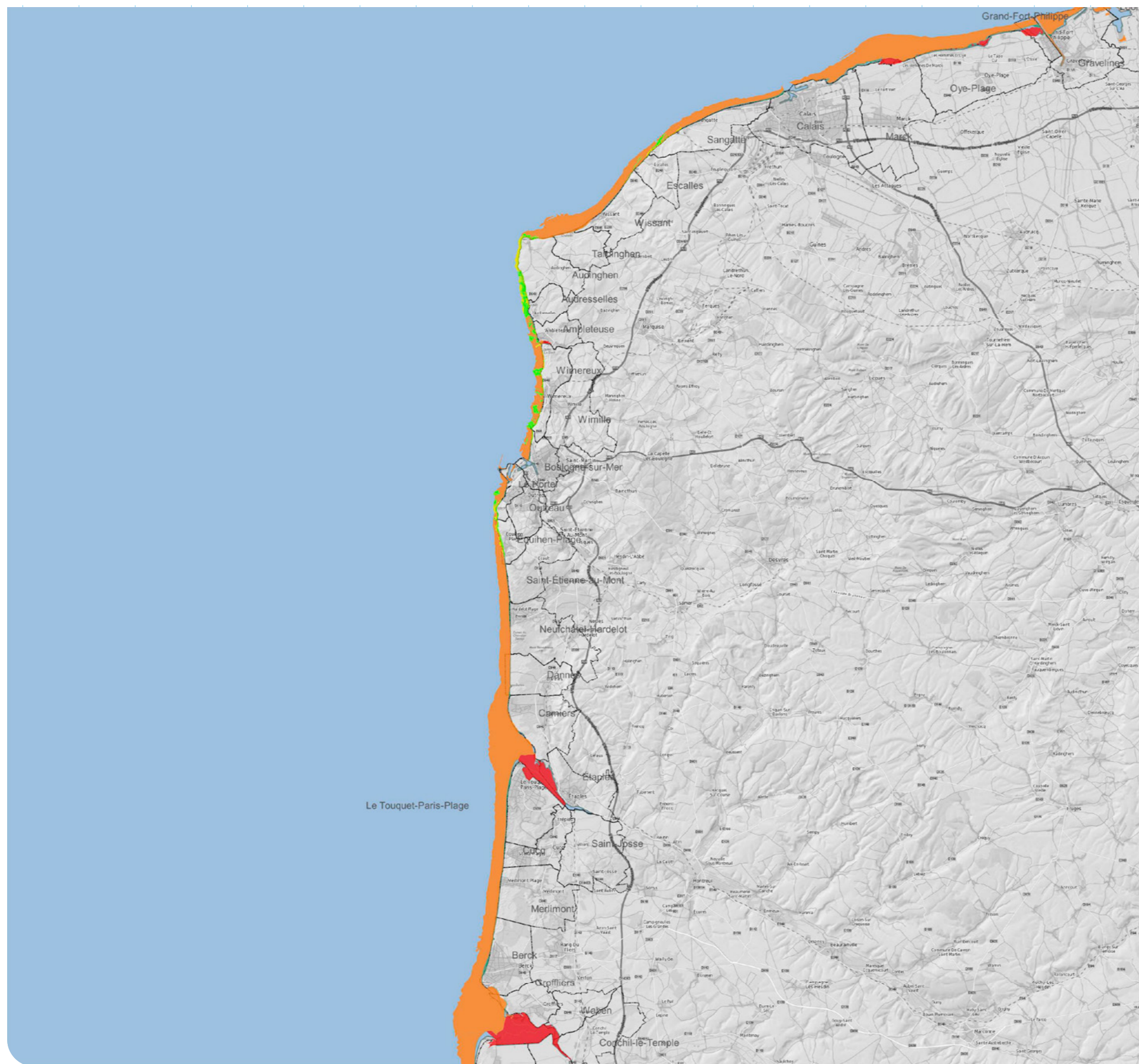
Cet indice repose sur la somme pondérée des activités par commune :

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	PONDÉRATION
Prise d'eau	10
Cultures marines	5
Transport de passagers	5
Pêche professionnelle	1
Pêche à pied professionnelle	1
Transport de marchandises	1
Ports de plaisance	1
Hébergements touristiques	1
Loisirs nautiques	1
Lieux de baignade	1
Huttes de chasse	1
Extraction de galets	1



# Indice de sensibilité géomorphologique de l'estran des communes littorales

Département du Pas-de-Calais



0 5 10 15 kms

Sources : ©IGN - BD Topo-Carto 2015 - DREAL Hauts-de-France - DDTM 62 | Cartographie : Cerema DTer Nord Picardie RDT /SFEJ/Jérôme Guillaume - Octobre 2022

## NIVEAUX D'INDICE DE SENSIBILITÉ

### DE L'ESTRAN SELON CODE ESI

- ESI 1-2 Peu sensible
- ESI 3-4
- ESI 5-6
- ESI 7-8
- ESI 9-10 Très sensible

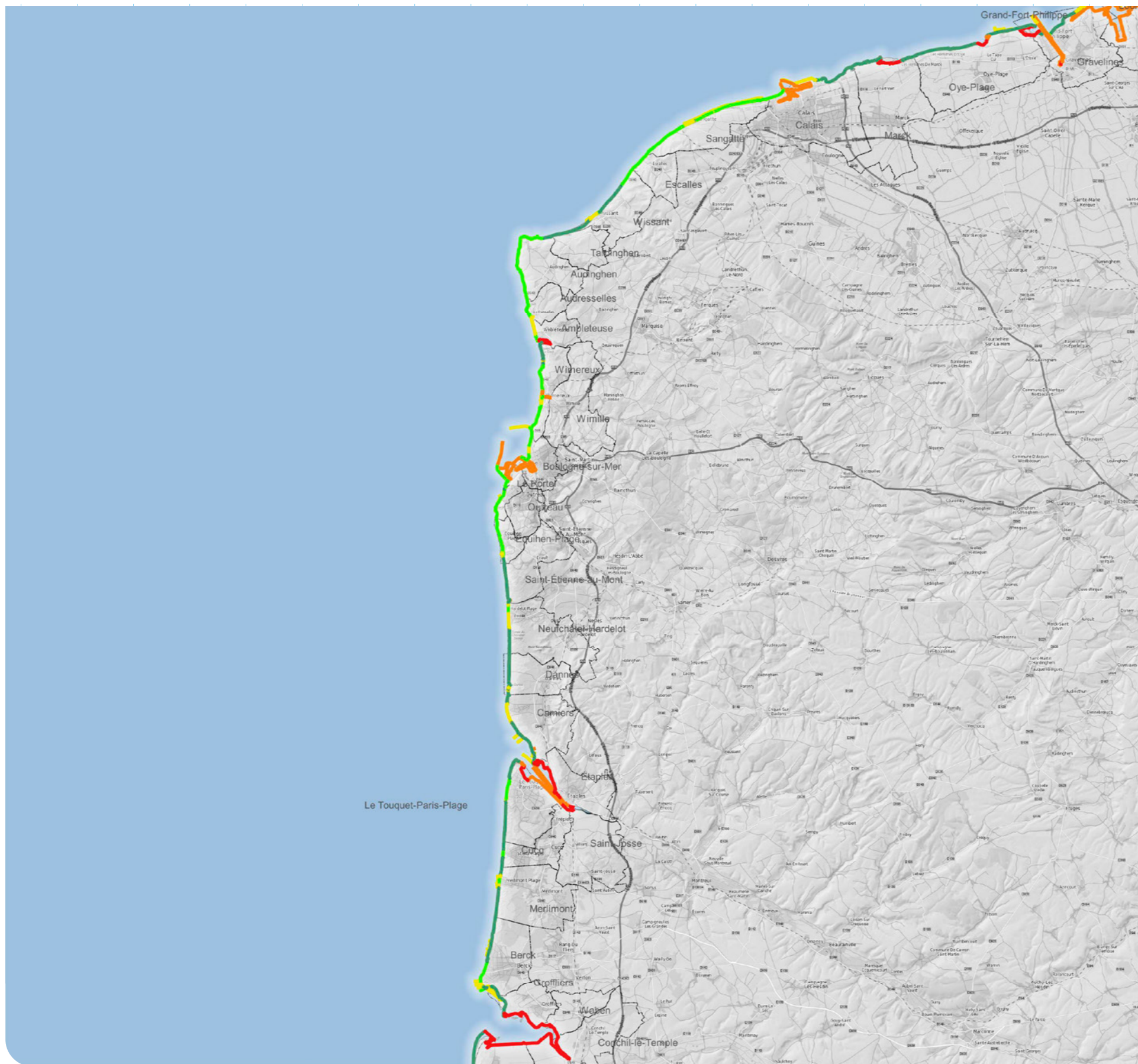
ESI	TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES	RÉMANENCE*	
1A	Côte rocheuse exposée	Quelques semaines	
1B	Côte artificielle en dur exposée (murs pleins)		
1C	Falaise rocheuse exposée avec blocs à la base		
2A	Plate-forme rocheuse ou argileuse	Quelques mois	
2B	Falaise meuble exposée		
3A	Plage de sable fin à moyen exposée	1 à 2 ans	
3B	Petite falaise de sable exposée		
4	Plage de sable grossier exposée	1 à 3 ans	
5	Plage de sédiments mixtes		
6A	Plages de graviers et de petits galets exposées	3 à 5 ans	
6B	Plages de galets et blocs exposées		
6C	Enrochements exposés		
7	Tidal flat exposée (vaste terrasse de basse mer de sable fin)	> 5 ans	
8A	Petite falaise rocheuse ou meuble abritée		
8B	Côte artificielle en dur abritée (murs pleins)		
8C	Enrochements abrités		
8D	Plages de cailloux et blocs abrités		
8E	Estran de tourbe abrité		
9A	Vasière abritée		> 10 ans
9B	Berge végétalisée abritée		
9C	Vasière		
10A	Marais maritimes (schorre) saumâtres, bancs d'hermelles abrités		
10B	Marais d'eau douce		
10C	Prairie humide et marécage		
10D	Marécage d'arbustes broussailleux, mangrove		

\* persistance d'un effet après que la cause ait cessé



# Indice de sensibilité géomorphologique du trait de côte des communes littorales

Département du Pas-de-Calais



## NIVEAUX D'INDICE DE SENSIBILITÉ

### DE L'ESTRAN SELON CODE ESI

- ESI 1-2 Peu sensible
- ESI 3-4
- ESI 5-6
- ESI 7-8
- ESI 9-10 Très sensible

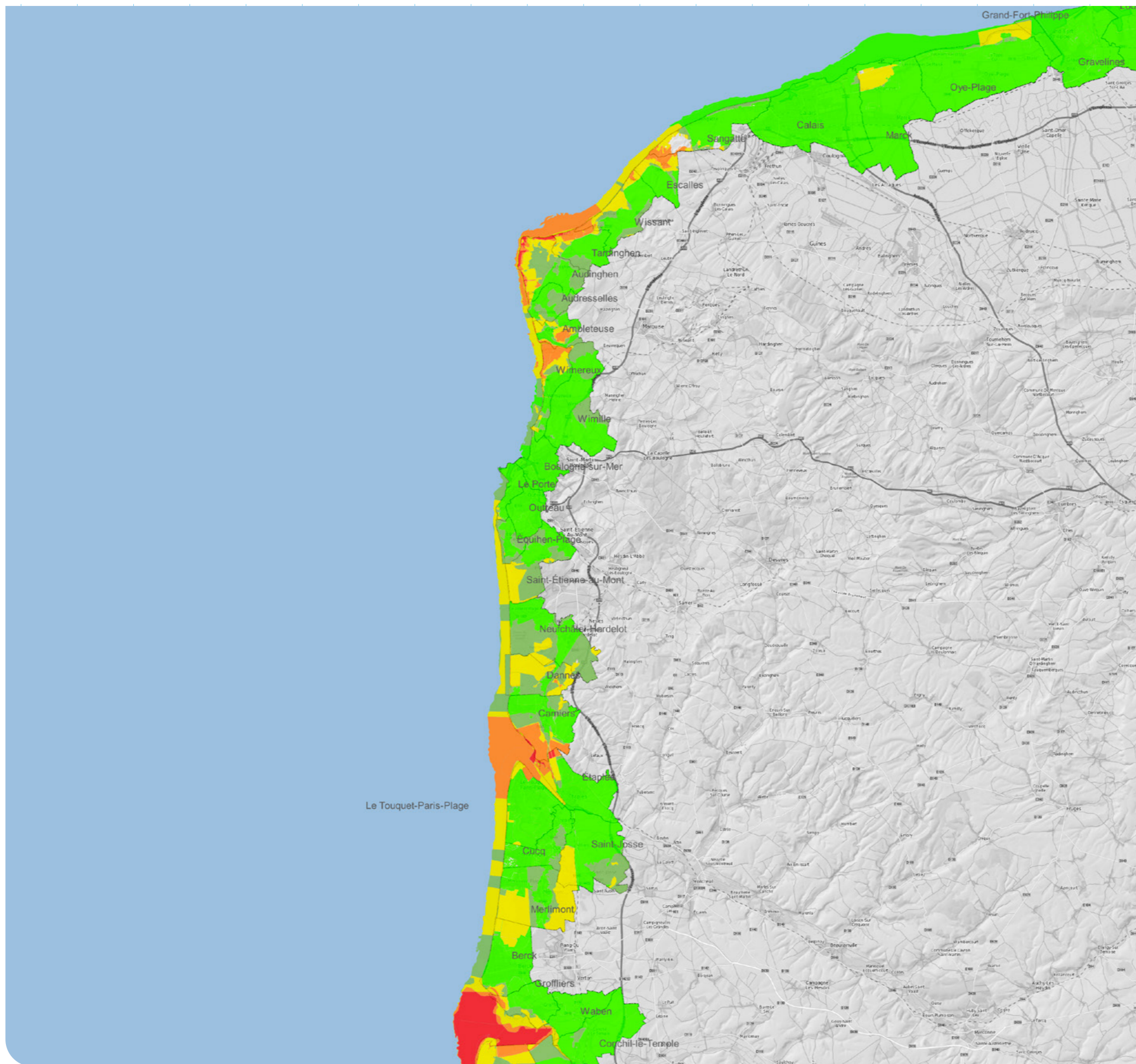
ESI	TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES	RÉMANENCE*
1A	Côte rocheuse exposée	Quelques semaines
1B	Côté artificielle en dur exposée (murs pleins)	
1C	Falaise rocheuse exposée avec blocs à la base	
2A	Plate-forme rocheuse ou argileuse	Quelques mois
2B	Falaise meuble exposée	
3A	Plage de sable fin à moyen exposée	1 à 2 ans
3B	Petite falaise de sable exposée	
4	Plage de sable grossier exposée	1 à 3 ans
5	Plage de sédiments mixtes	
6A	Plages de graviers et de petits galets exposées	3 à 5 ans
6B	Plages de galets et blocs exposées	
6C	Enrochements exposés	
7	Tidal flat exposée (vaste terrasse de basse mer de sable fin)	> 5 ans
8A	Petite falaise rocheuse ou meuble abritée	
8B	Côte artificielle en dur abritée (murs pleins)	
8C	Enrochements abrités	
8D	Plages de cailloux et blocs abrités	
8E	Estran de tourbe abrité	
9A	Vasière abritée	
9B	Berge végétalisée abritée	
9C	Vasière	> 10 ans
10A	Marais maritimes (schorre) saumâtres, bancs d'hermelles abrités	
10B	Marais d'eau douce	
10C	Prairie humide et marécage	
10D	Marécage d'arbustes broussailleux, mangrove	

\* persistance d'un effet après que la cause ait cessé



# Indice de sensibilité écologique des communes littorales

Département du Pas-de-Calais



## NIVEAUX D'INDICE

### DE SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

- 1
- 2
- 3-4
- 5-6
- supérieur ou égal à 7  
Très sensible

Cet indice repose sur la somme des :

#### PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES

- Parcs nationaux (zones cœur et réserves intégrales)
- Périmètres des arrêtés de protection de biotope
- Réserves biologiques
- Réserves nationales de chasse et de faune sauvage
- Réserves naturelles nationales
- Sites classés
- Sites inscrits

#### PROTECTIONS CONVENTIONNELLES

- Parcs nationaux (aires d'adhésion)
- Parcs naturels régionaux
- Parcs naturels marins

#### PROTECTIONS PAR MAITRISE FONCIÈRE

- Sites du Conservatoire du Littoral
- Sites des Conservatoires d'espaces naturels
- Espaces naturels sensibles

#### PROTECTIONS AU TITRE D'UN TEXTE EUROPÉEN OU INTERNATIONAL

- Sites Natura 2000: Zones de protections spéciales (ZPS)
- Sites Natura 2000: Zones spéciales de conservation (ZSC) ou Site d'importance communautaire (pSIC puis SIC)
- Zones humides d'importance internationale (sites Ramsar)
- Réserves de biosphère
- Zones protégées de la convention Oslo-Paris
- Biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

#### INVENTAIRES

- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I
- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type II
- Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO)
- Inventaire du patrimoine géologique

La note finale attribuée à un territoire dépend du nombre de zonages qui s'y superposent.







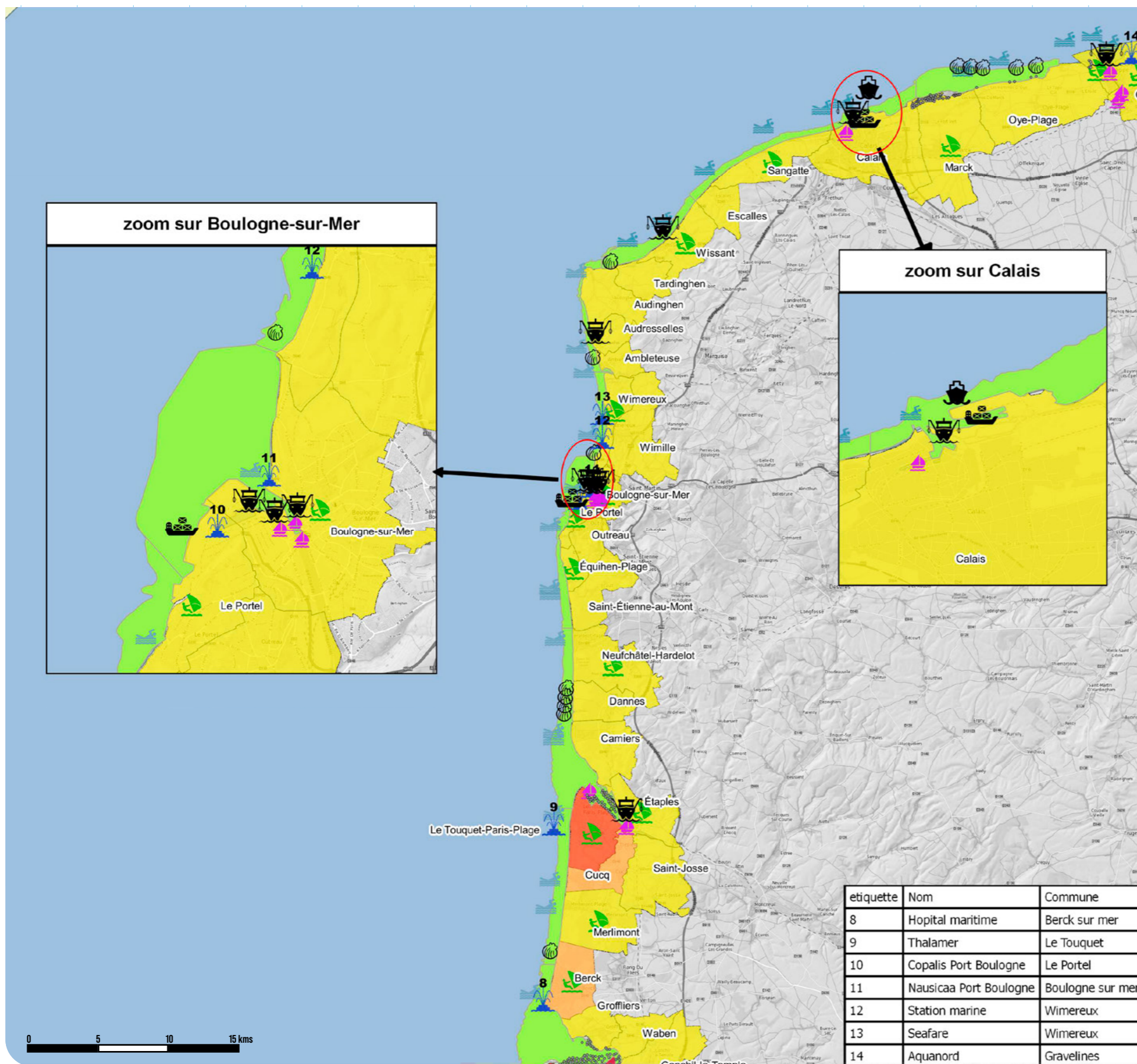


# CARTES THÉMATIQUES



# Activités et Usages Socio-économiques

Département du Pas-de-Calais



## ACTIVITÉS ET USAGES SOCIO-ÉCONOMIQUE PRIS EN COMPTE

### DANS L'INDICE DE SENSIBILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

#### Nombre de lits d'hébergement touristique

- Capacité d'hébergement touristique par commune inférieure à 1000 lits
- Capacité d'hébergement touristique par commune entre 1000 et 2000 lits
- Capacité d'hébergement touristique par commune entre 2000 et 3000 lits
- Capacité d'hébergement touristique par commune supérieure à 3000 lits

#### Transport de marchandise

présence d'une activité de transport de marchandise

#### Pêche professionnelle

Ports de pêche

#### Transport de passagers

#### Ports de plaisance

Présence de places de plaisance (pontons, mouillages, échouages)

#### Pêche à pied professionnelle

Zones de production conchylicoles

#### Cultures marines

Présence d'un cadastre conchylicole

#### Loisirs nautiques marchands

Présence d'offres de loisirs nautiques marchands (clubs, locations)

#### Lieux de baignade

Présence de zones de baignades

#### Prise d'eau

Présence d'une prise d'eau industrielle de thalassothérapie ou d'aquarium

#### Chasse

Emplacement de hutte de chasse

#### Extraction de granulats

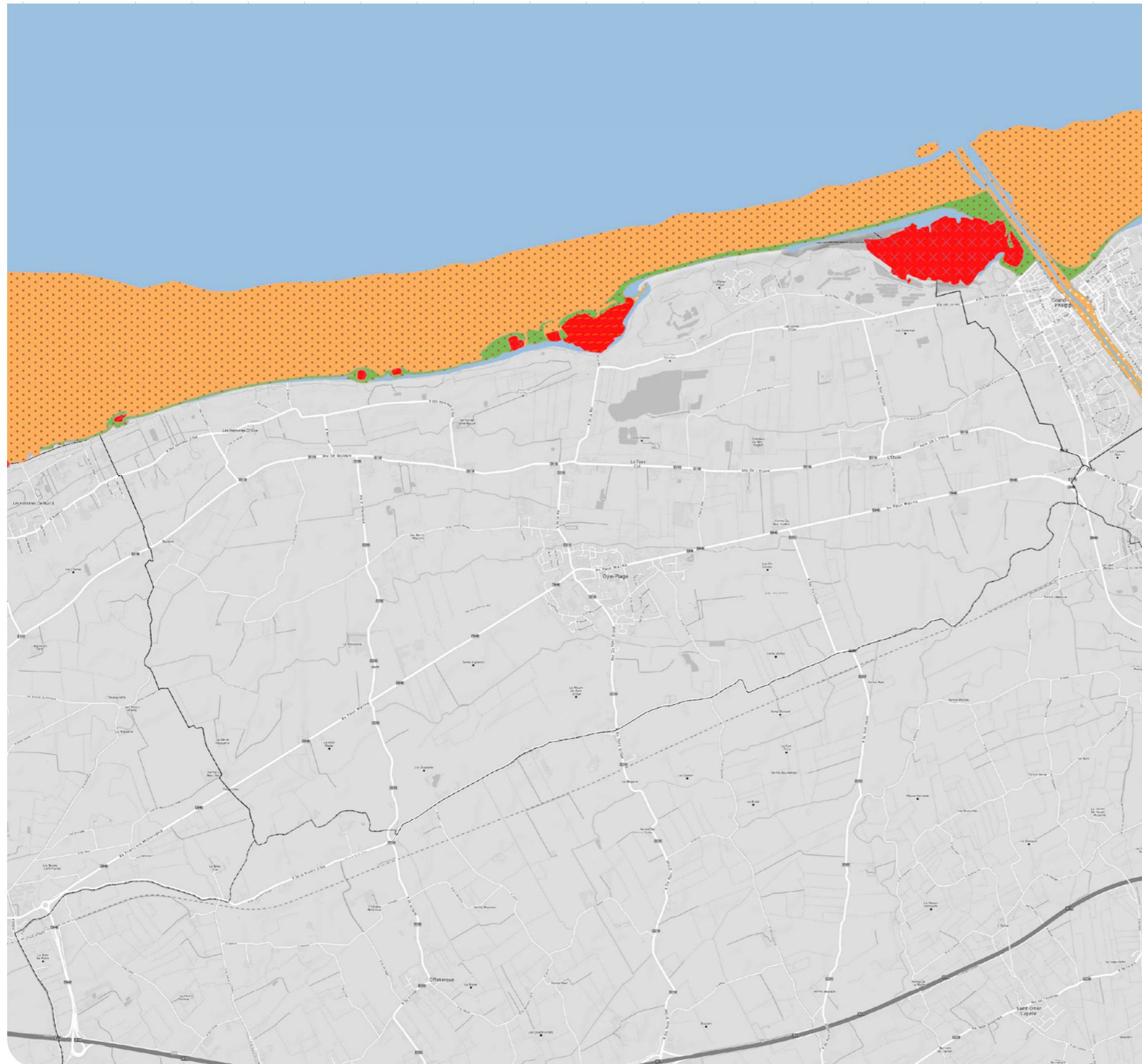
Zone d'extraction de galets

etiquette	Nom	Commune
8	Hopital maritime	Berck sur mer
9	Thalamer	Le Touquet
10	Copalis Port Boulogne	Le Portel
11	Nausicaa Port Boulogne	Boulogne sur mer
12	Station marine	Wimereux
13	Seafare	Wimereux
14	Aquanord	Gravelines



# Géomorphologie de l'estran






## Secteur Oye-Plage



TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES CLASSÉS

PAR NIVEAU D'INDICE DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE

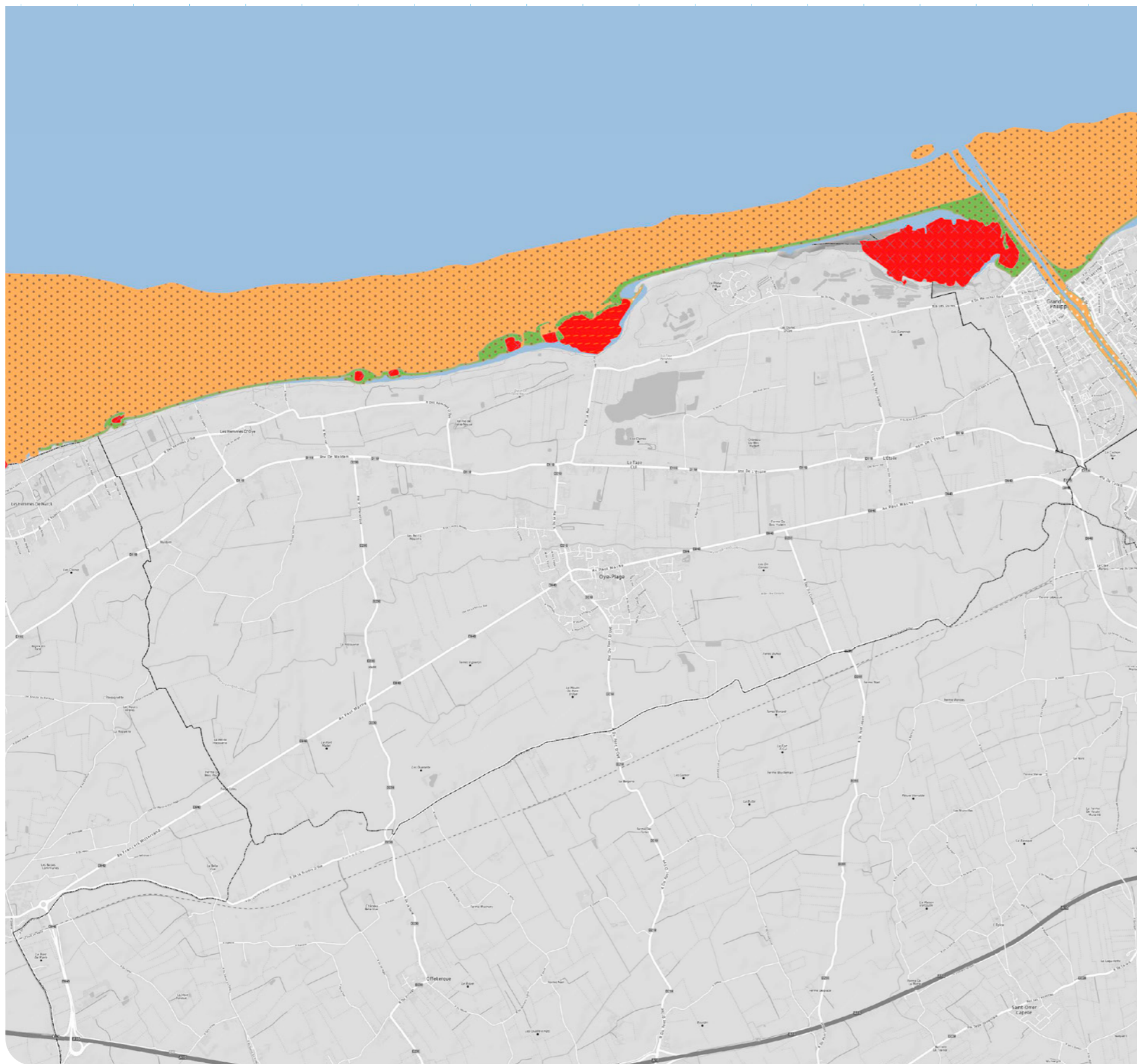
CLASSEMENT ESI DE L'ESTRAN

-  3a - Plage de sable fin à moyen exposée
-  7 - Vaste terrasse de basse mer de sable fin exposée
-  8E - Estran de tourbe abrité
-  9A - Vasière abritée
-  10A - Marais maritimes (schorre) et saumâtres, bancs d'hermelles abrités



# Géomorphologie de l'estran






## Secteur Calaisis



### TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES CLASSÉS

### PAR NIVEAU D'INDICE DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE

### CLASSEMENT ESI DE L'ESTRAN

-  2A- plate-forme rocheuse ou argileuse
-  3A - plage de sable fin à moyen exposée
-  6B - plage de galets et blocs exposées
-  7 - vaste terrasse de basse mer de sable fin exposée
-  10A- marais maritimes (schorre) et saumâtres, bancs d'hermelles abrités











# Géomorphologie de l'estran

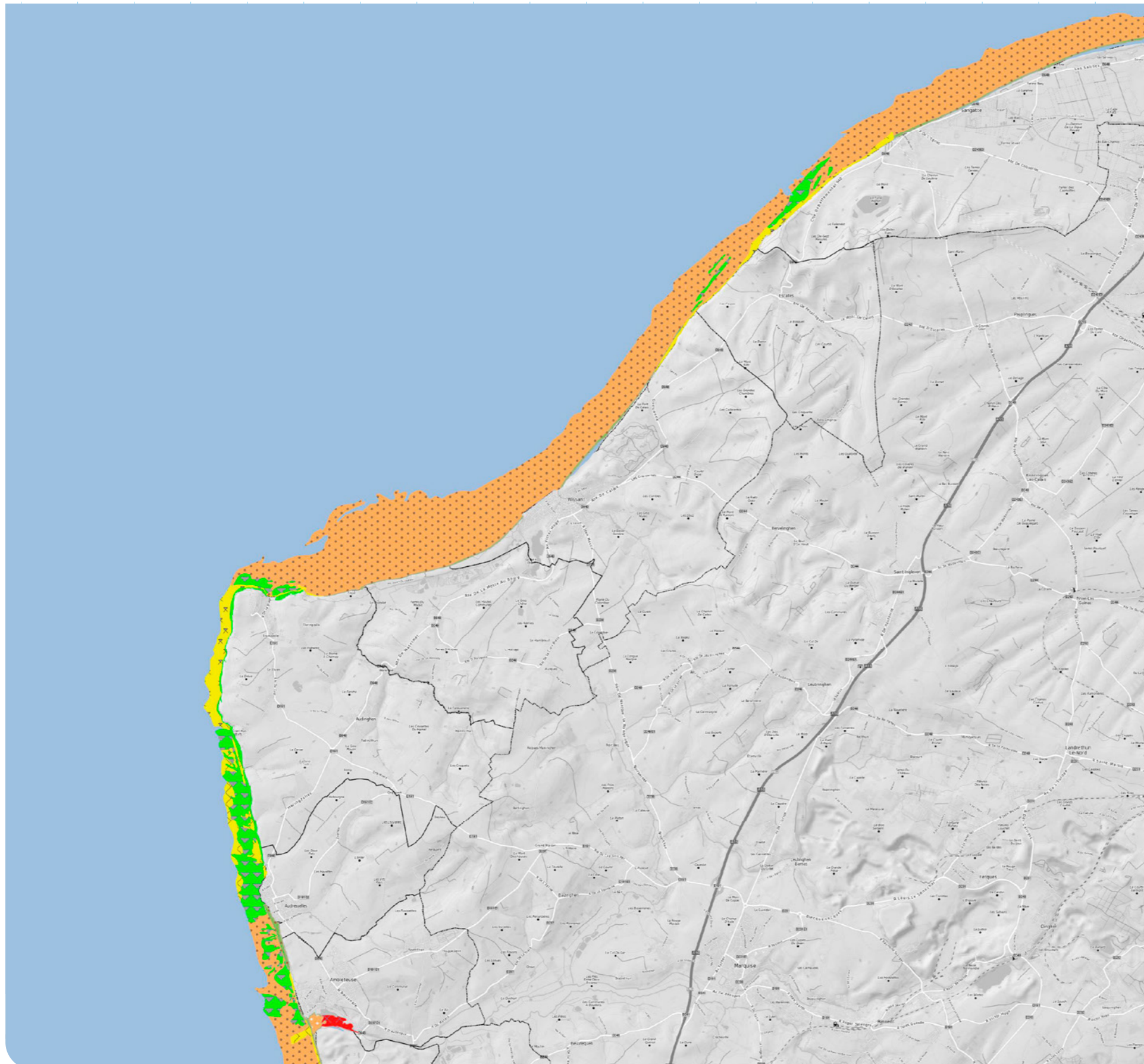
## Secteur des Deux Caps

**TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES CLASSÉS**

**PAR NIVEAU D'INDICE DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE**

**CLASSEMENT ESI DE L'ESTRAN**

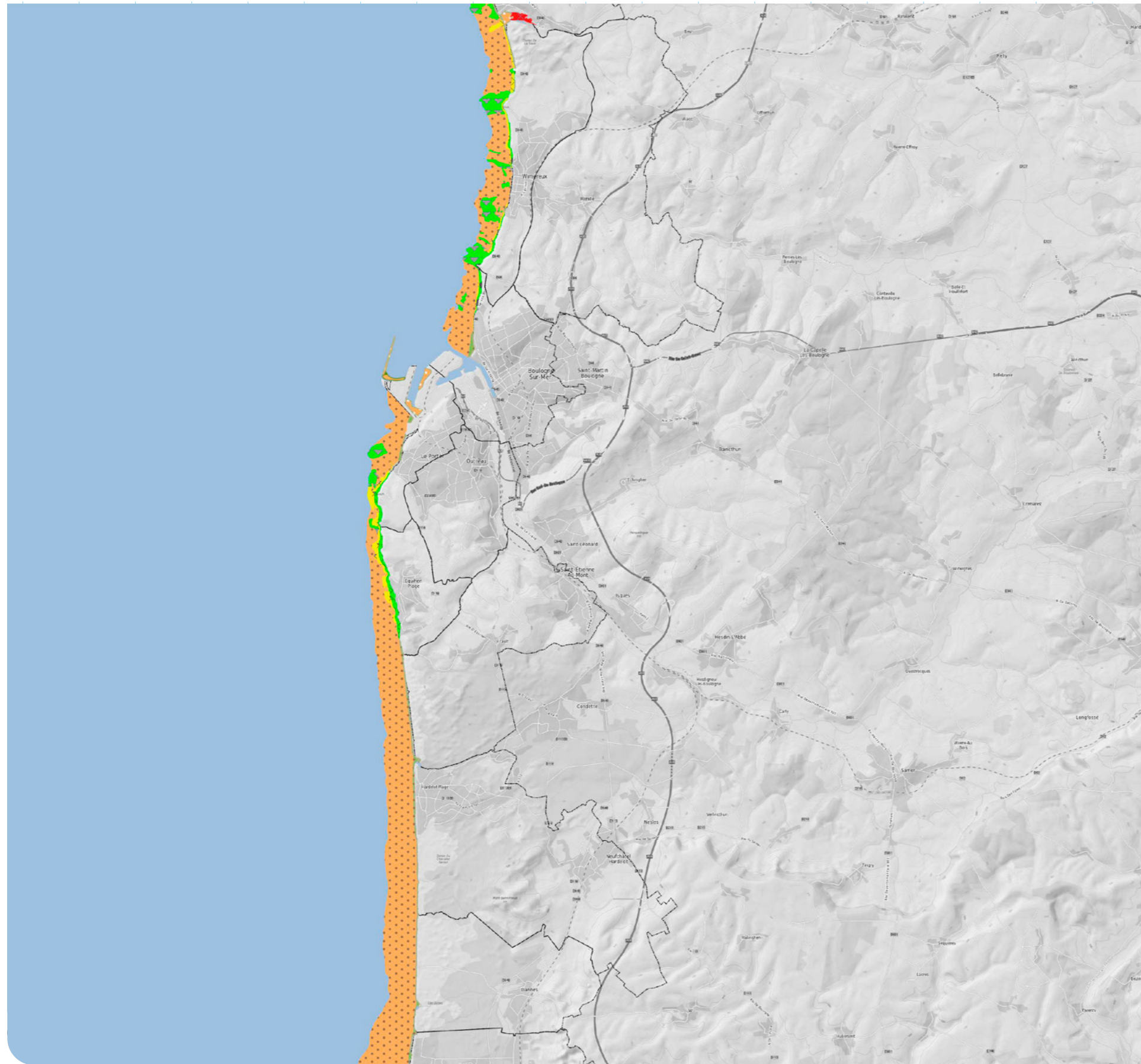
-  1C- Plage de sable fin à moyen exposée
-  2A- Plate-forme rocheuse ou argileuse
-  3A - Plage de sable fin à moyen exposée
-  5 - Plage de sédiments mixtes : sables et graviers exposées
-  6B - Plage de galets et blocs exposées
-  7 - Vaste terrasse de basse mer de sable fin exposée
-  8E - estran de tourbe abrité
-  10A- Marais maritimes (schorre) et saumâtres, bancs d'hermelles abrités





# Géomorphologie de l'estran












## Secteur Boulonnais



**TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES CLASSÉS**

**PAR NIVEAU D'INDICE DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE**

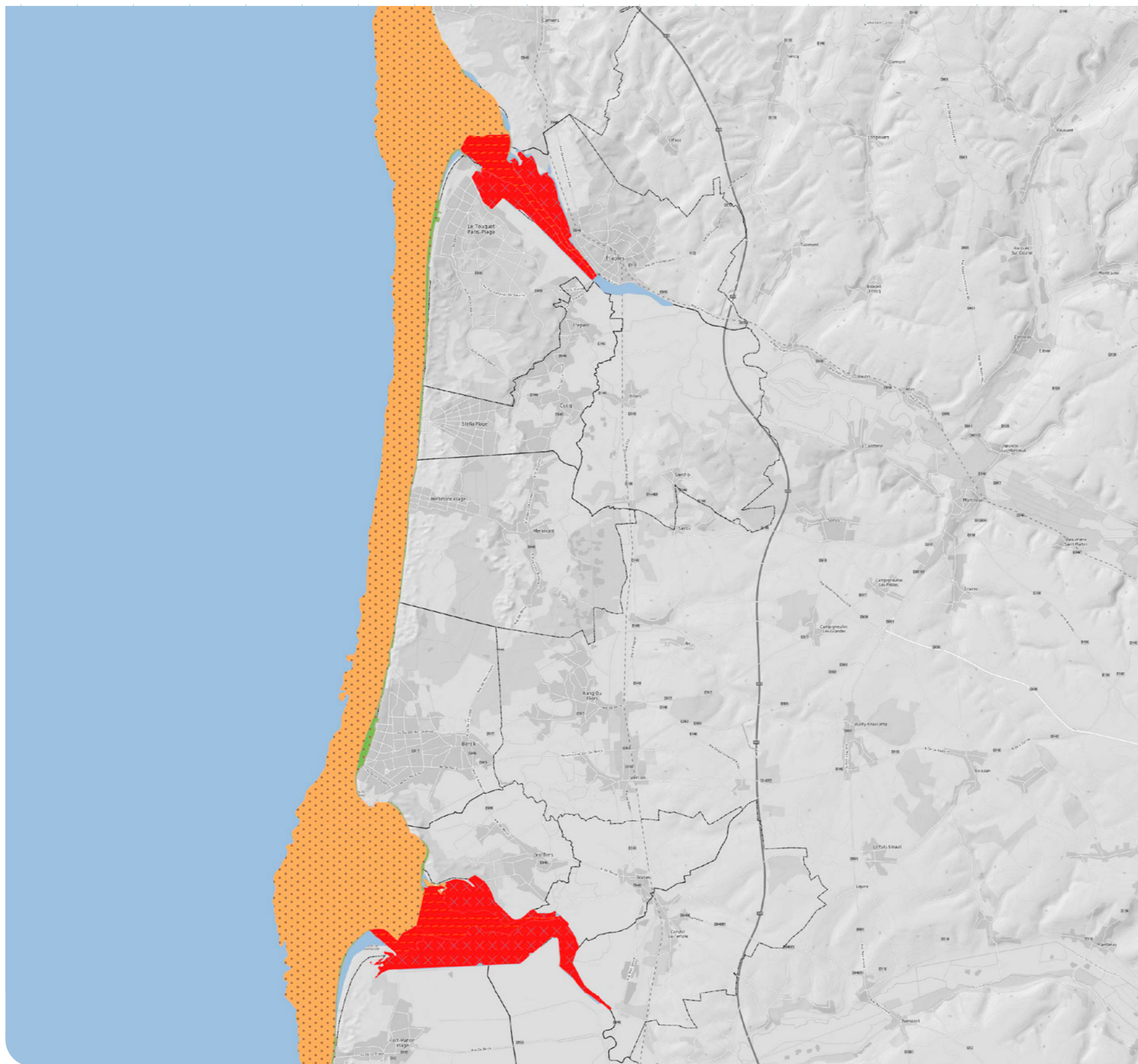
**CLASSEMENT ESI DE L'ESTRAN**

-  1A - Côte rocheuse exposée
-  2A - Plate-forme rocheuse ou argileuse
-  2B - Plate-forme rocheuse ou argileuse
-  3A - Plage de sable fin à moyen exposée
-  5 - Plage de sédiments mixtes : sables et graviers exposées
-  6B - Plage de galets et blocs exposées
-  6C - Enrochements exposés
-  7 - Vaste terrasse de basse mer de sable fin exposée
-  8D - Plage de cailloux et blocs abritées
-  8E - estran de tourbe abrité
-  10A - Marais maritimes (schorre) et saumâtres, bancs d'hermelles abrités



# Géomorphologie de l'estran


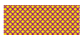




## Secteur Baie de Canche et Authie



TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES CLASSÉS

PAR NIVEAU D'INDICE DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE

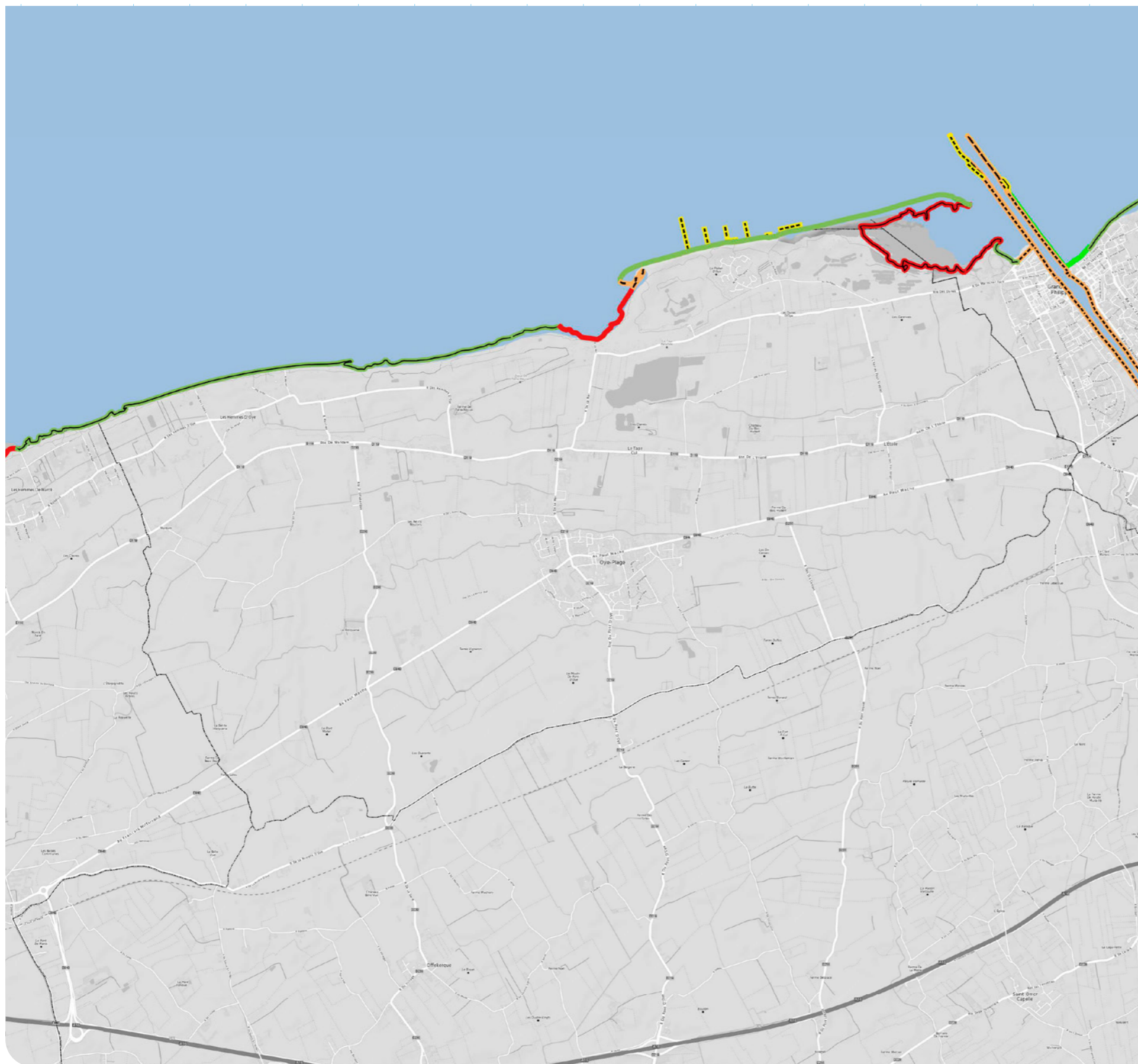
CLASSEMENT ESI DE L'ESTRAN

-  3A - Plage de sable fin à moyen exposée
-  6C - Enrochements exposés
-  7 - Vaste terrasse de basse mer de sable fin exposée
-  8E - Estran de tourbe abrité
-  9A - Vasière abritée
-  10A - Marais maritimes (schorre) et saumâtres, bancs d'hermelles abrités



# Géomorphologie du trait de côte












## Secteur Oye-Plage



**TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES CLASSÉS**

**PAR NIVEAU D'INDICE DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE**

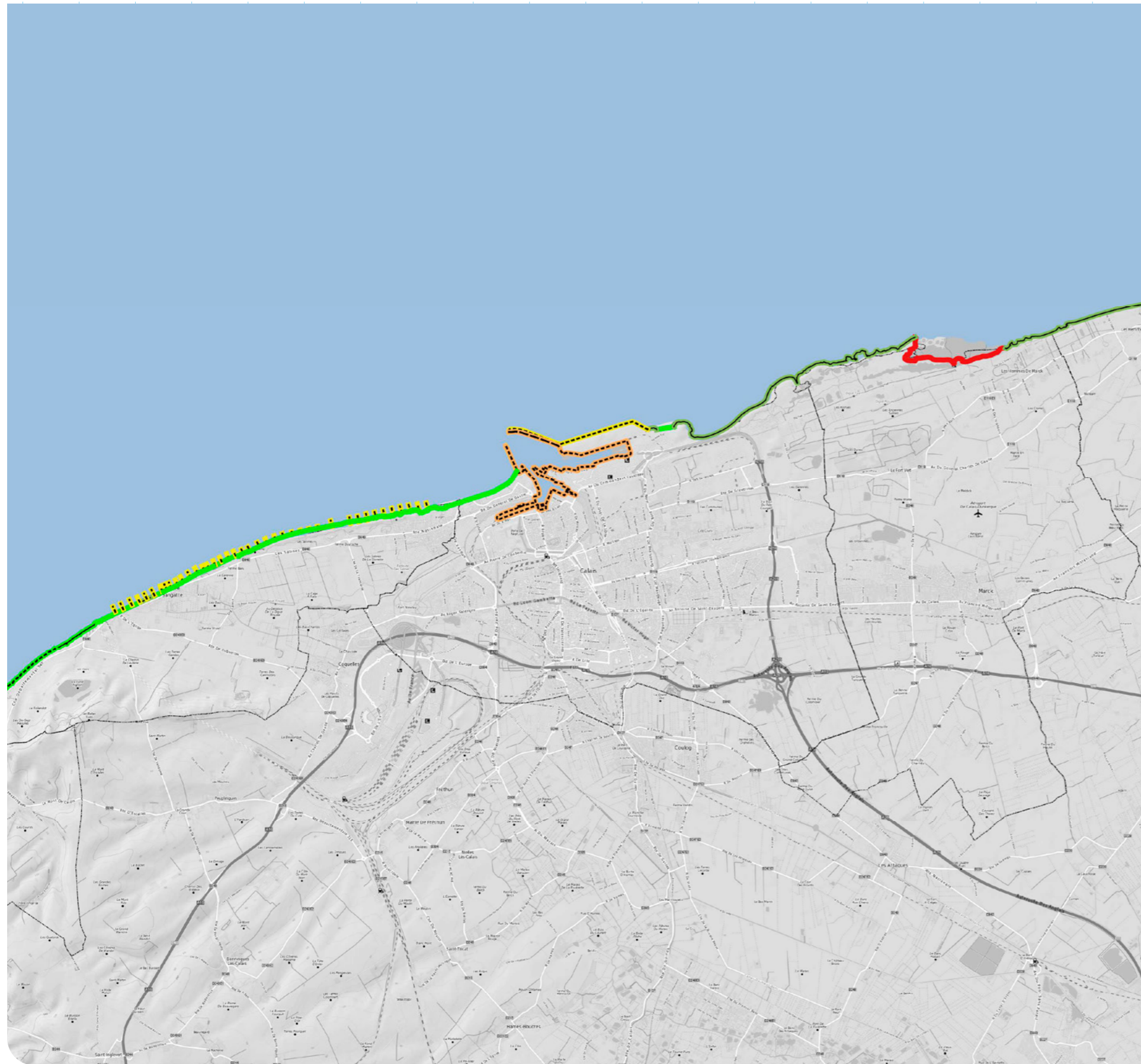
**CLASSEMENT ESI DU TRAIT DE CÔTE**

-  1B - Côte artificielle en dur exposée
-  3 - Plage de sable fin
-  3A - Plage de sable fin à moyen exposée
-  6B - Plage de galets et blocs exposée
-  6C - Enrochements exposés
-  8A - Petite falaise rocheuse ou meuble abritée
-  8B - Côte artificielle en dur abritée
-  8C - Enrochements abrités
-  8E - Estran de tourbe abrité
-  9B - Berge végétalisée abritée
-  10A - Marais maritime (Schorre) et saumâtre, bancs d'hermelles



# Géomorphologie du trait de côte

## Secteur Calaisis



**TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES**

**CLASSÉS PAR NIVEAU D'INDICE**

**DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE**

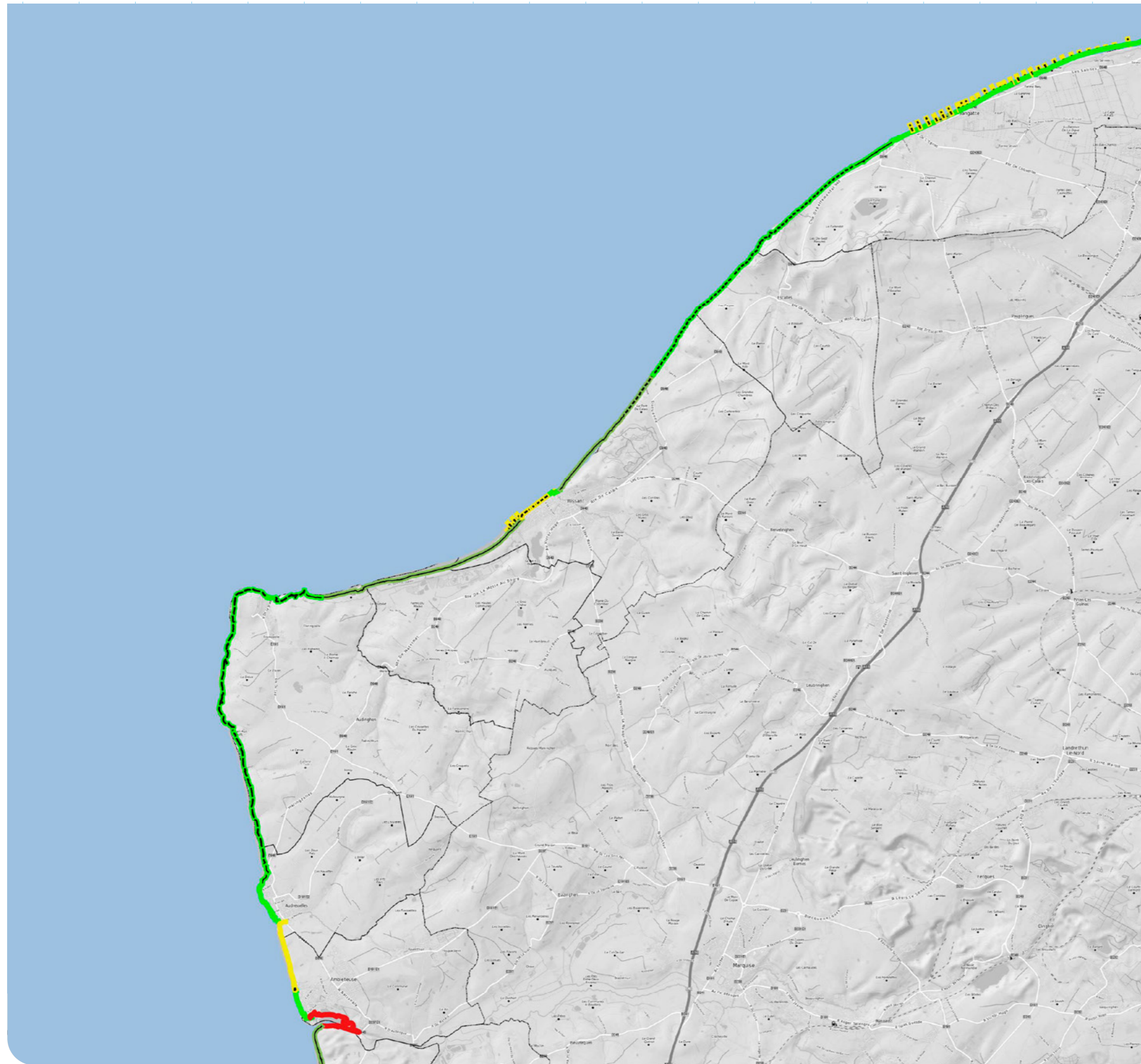
**CLASSEMENT ESI DU TRAIT DE CÔTE**

-  1A - Côte rocheuse exposée
-  1B - Côte artificielle en dur exposée
-  2B - Falaise meuble exposée
-  3A - Plage de sable fin à moyen exposée
-  6C - Enrochements exposés
-  8B - Côte artificielle en dur abritée
-  8C - Enrochements abrités
-  9B - Berge végétalisée abritée



# Géomorphologie du trait de côte

## Secteur des Deux Caps












TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES

CLASSÉS PAR NIVEAU D'INDICE

DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE

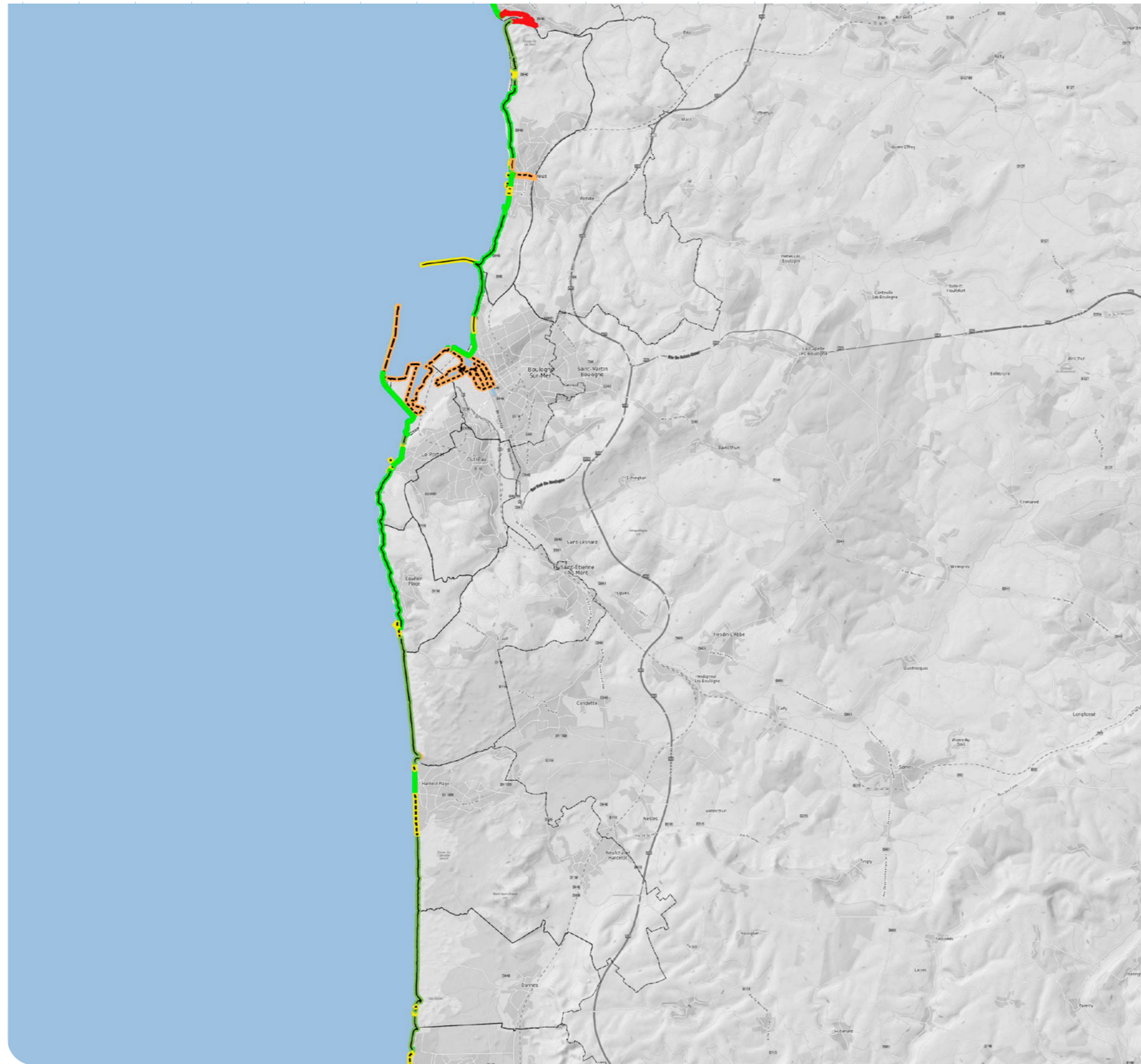
CLASSEMENT ESI DU TRAIT DE CÔTE

-  1A - Côte rocheuse exposée
-  1B - Côte artificielle en dur exposée
-  1C - Falais rocheuse exposée avec bloc à la base
-  2B - Falaise meuble exposée
-  3A - Plage de sable fin à moyen exposée
-  3B - Plage de sable fin à moyen exposée
-  5 - Côte artificielle en dur exposée
-  6C - Enrochements exposés
-  9C - Berge végétalisée abritée



# Géomorphologie du trait de côte

## Secteur Boulonnais



0 2 4 km










Sources : ©IGN - BD Topo - ©IGN - Raster 1000/100 - Cerema DTer NP- DDTM 62 | Cartographie : Cerema DTer Nord Picardie RDT /SFEG/Jérôme Guillaume - Octobre 2022

**TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES**

**CLASSÉS PAR NIVEAU D'INDICE**

**DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE**

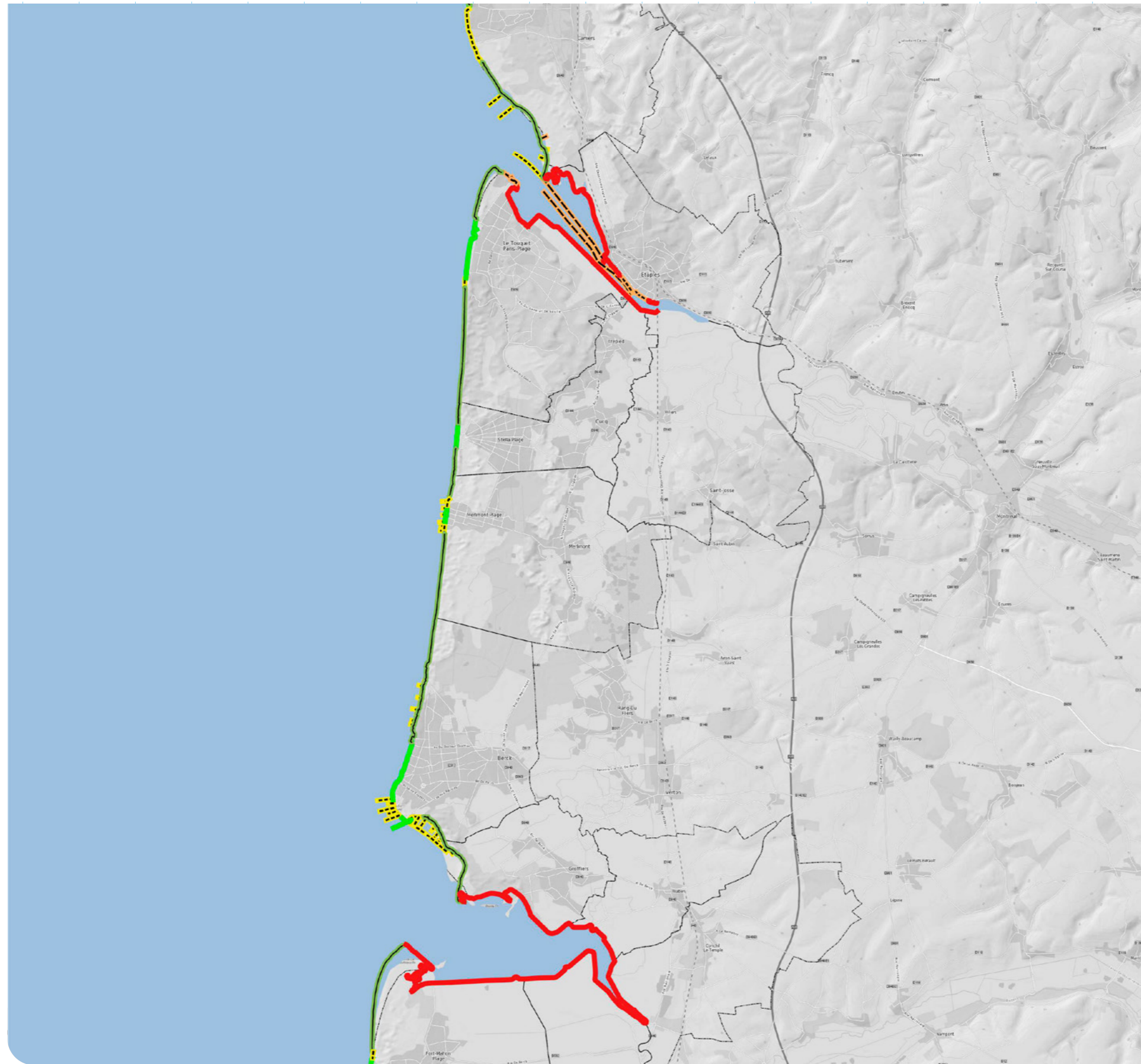
**CLASSEMENT ESI DU TRAIT DE CÔTE**

-  1B - Côte artificielle en dur exposée
-  2B - Falaise meuble exposée
-  3A - Plage de sable fin à moyen exposée
-  5 - Plage de sédiments mixtes : sable et graviers exposée
-  6B - Plage de galets et blocs exposée
-  6C - Enrochements exposés
-  8A - Petite falaise rocheuse ou meuble abritée
-  8B - Côte artificielle en dur abritée
-  8C - Enrochements abrités
-  8E - Estran de tourbe abrité
-  9B - Berge végétalisée abritée



# Géomorphologie du trait de côte

## Secteur Baie de Canche et Authie









TYPES MORPHO-SÉDIMENTAIRES

CLASSÉS PAR NIVEAU D'INDICE

DE SENSIBILITÉ GÉOMORPHOLOGIQUE

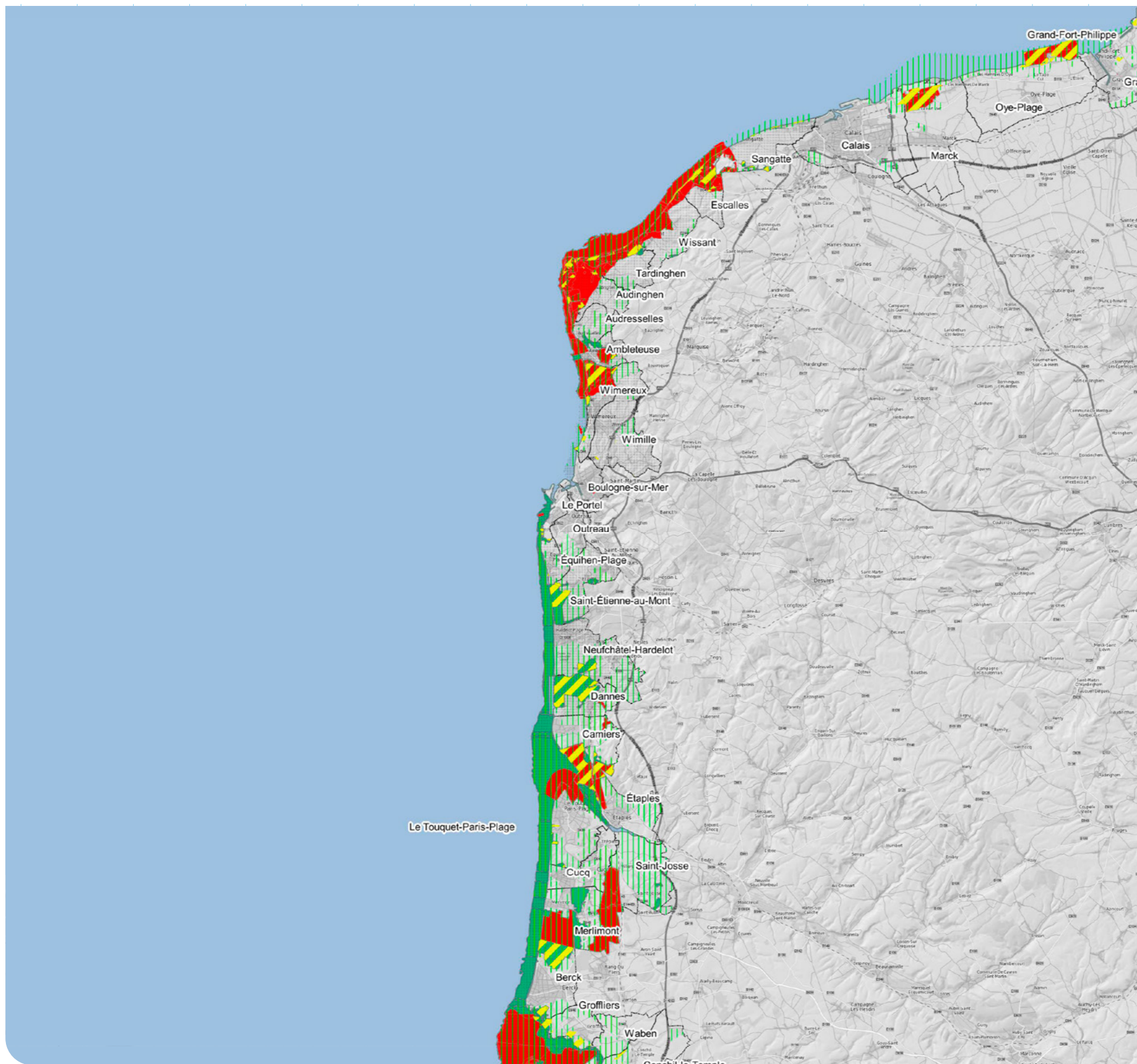
### CLASSEMENT ESI DU TRAIT DE CÔTE

-  1B - Côte artificielle en dur exposée
-  3A - Plage de sable fin à moyen exposée
-  6C - Enrochements exposés
-  8B - Côte artificielle en dur abritée
-  8C - Enrochements abrités
-  9C - Berge végétalisée abritée



# Zonages environnementaux

## Département du Pas-de-Calais



### ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX PRIS EN COMPTE

### DANS L'INDICE DE SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE,

### REGROUPÉS PAR GRANDS TYPES

- 
 Protection réglementaire : Parcs nationaux (zones cœur et réserves intégrales), Périmètre des arrêtés de protection de biotope, Réserves biologiques, Réserves nationales de chasse et de faune sauvage, Réserves naturelles nationales, Réserves naturelles régionales, Sites classés, Sites inscrits
- 
 Protection conventionnelle : Parcs nationaux (aires d'adhésion), Parcs naturels régionaux, Parcs naturels marins
- 
 Protection par maîtrise foncière : Sites du conservatoire du littoral, Sites des conservatoires d'espaces naturels, Espaces naturels sensibles
- 
 Protection au titre d'un texte européen ou international : Sites Natura 2000 : zones de protections spéciales (ZPS), Sites Natura 2000 : zones spéciales de conservation (ZSC) ou site d'importance communautaire (SIC), Zones humides d'importance internationale (RAMSAR), Réserves de biosphère, zones protégées de la convention Oslo-Paris, Biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO
- 
 Inventaires : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I (ZN I EFF I), Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type II (ZNIEFF II), Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO)







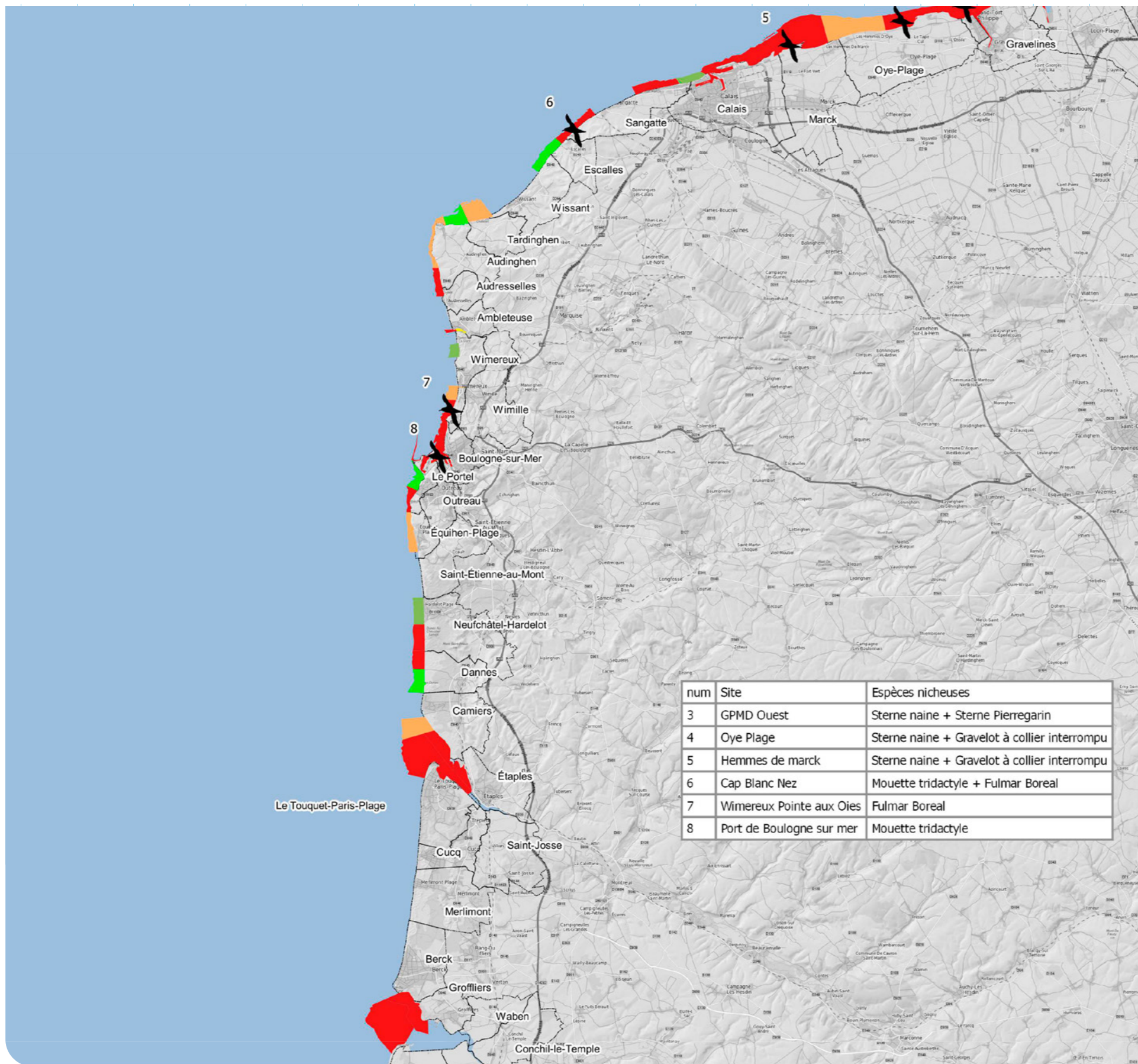


# CARTES DE VULNÉRABILITÉ ÉCOLOGIQUE



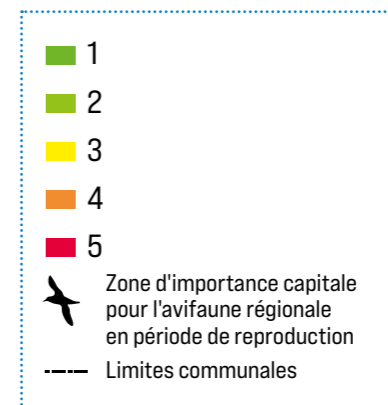
# Vulnérabilité écologique face à une pollution marine - Avifaune en période estivale

Département du Pas-de-Calais



## NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ

### DE L'AVIFAUNE EN PÉRIODE ESTIVALE



Le niveau de vulnérabilité est déterminé par un calcul présenté dans l'étude du GON (2015) : « Zones prioritaires du littoral du Nord-Pas-de-Calais à prendre en compte dans le cadre du plan POLMAR pour la conservation du patrimoine naturel- aspect Faune ».

La vulnérabilité en période estivale prend en compte les espèces nicheuses, mais aussi celles qui font seulement halte sur le littoral pour se nourrir ou se reposer à cette période de l'année (1er juin - 31 août). Les données d'observation prises en compte couvrent la zone de balancement des marées.

Ce niveau de vulnérabilité en période estivale est calculé par secteur, et prend en compte :

- la valeur patrimoniale des espèces (liste de rareté régionale, listes rouges nationale, européenne, et mondiale des espèces nicheuses).
- le milieu fréquenté par les espèces pour la reproduction et l'alimentation (mer, estran, schorre, slikke, pied de falaise, haut de plage, dune embryonnaire, habitats intérieurs) ;

En complément du calcul du niveau de vulnérabilité, l'étude a désigné, à dire d'expert, des secteurs d'importance abritant une avifaune nicheuse à forte valeur patrimoniale, sensible aux pollutions marines (Fulmar Boréal, Mouette tridactyle, Sturnes naine et pierregarin, Gravelot à collier interrompu). Sur ces secteurs, le niveau de vulnérabilité est maximal et on sait précisément quelles espèces sont concernées.

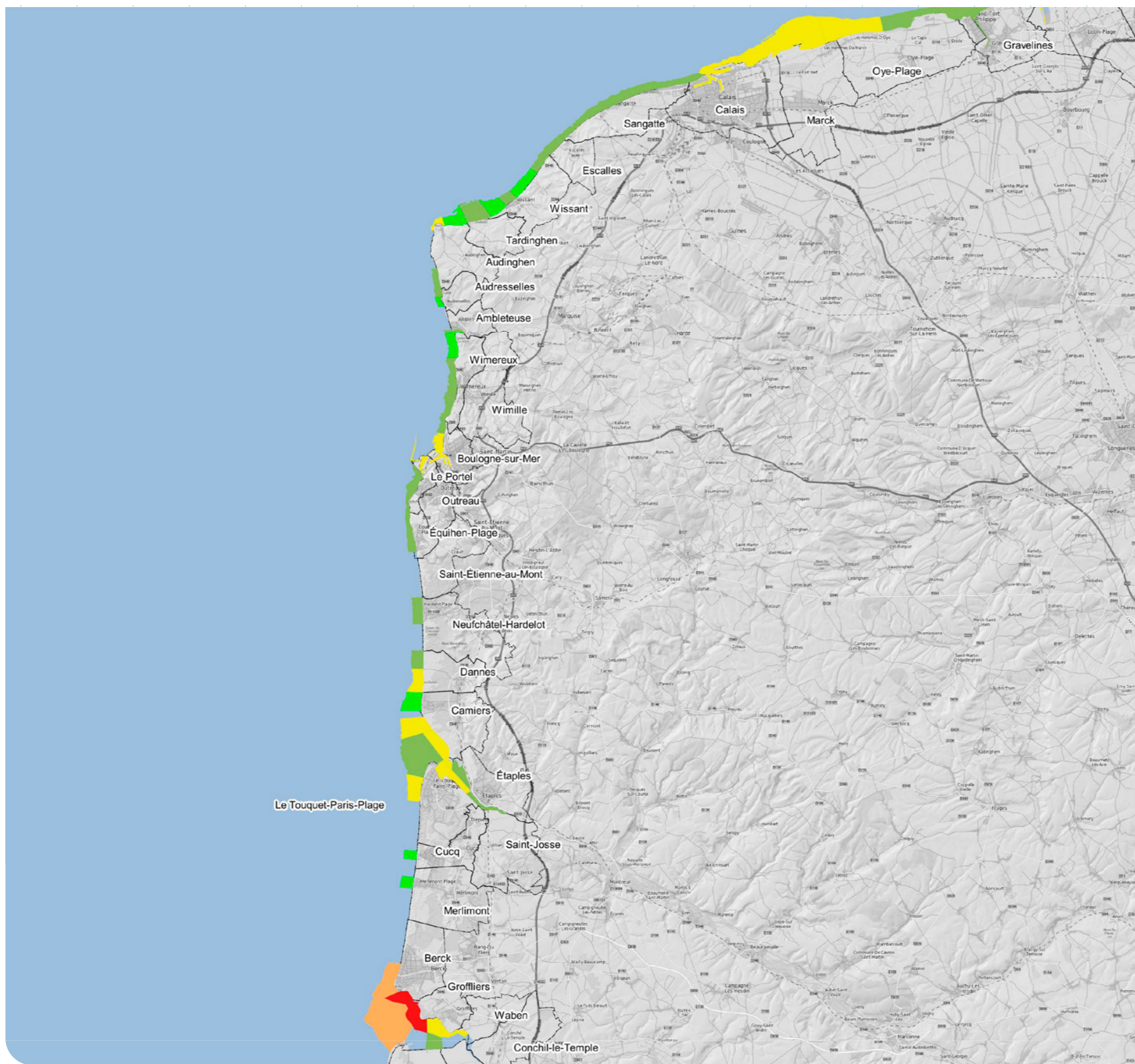
#### RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE :

GON, 2015, Zones prioritaires du littoral du Nord - Pas-de-Calais à prendre en compte dans le cadre du plan POLMAR pour la conservation du patrimoine naturel - aspect fauné, 27p.



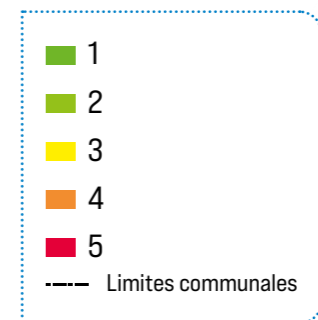
# Vulnérabilité écologique face à une pollution marine - Avifaune en période hivernale

## Département du Pas-de-Calais



### NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ

### DE L'AVIFAUNE EN PÉRIODE HIVERNALE



Le niveau de vulnérabilité est déterminé par un calcul présenté dans l'étude du GON (2015) : « Zones prioritaires du littoral du Nord-Pas-de-Calais à prendre en compte dans le cadre du plan POLMAR pour la conservation du patrimoine naturel- aspect Faune ».

La vulnérabilité en période estivale prend en compte les espèces nicheuses, mais aussi celles qui font seulement halte sur le littoral pour se nourrir ou se reposer à cette période de l'année (1er juin - 31 août). Les données d'observation prises en compte couvrent la zone de balancement des marées.

Ce niveau de vulnérabilité en période estivale est calculé par secteur, et prend en compte :

- la valeur patrimoniale des espèces (liste de rareté régionale, listes rouges nationale, européenne, et mondiale des espèces nicheuses).
- le milieu fréquenté par les espèces pour la reproduction et l'alimentation (mer, estran, schorre, slikke, pied de falaise, haut de plage, dune embryonnaire, habitats intérieurs) ;

En complément du calcul du niveau de vulnérabilité, l'étude a désigné, à dire d'expert, des secteurs d'importance abritant une avifaune nicheuse à forte valeur patrimoniale, sensible aux pollutions marines (Fulmar Boréal, Mouette tridactyle, Sternes naine et pierregarin, Gravelot à collier interrompu). Sur ces secteurs, le niveau de vulnérabilité est maximal et on sait précisément quelles espèces sont concernées.

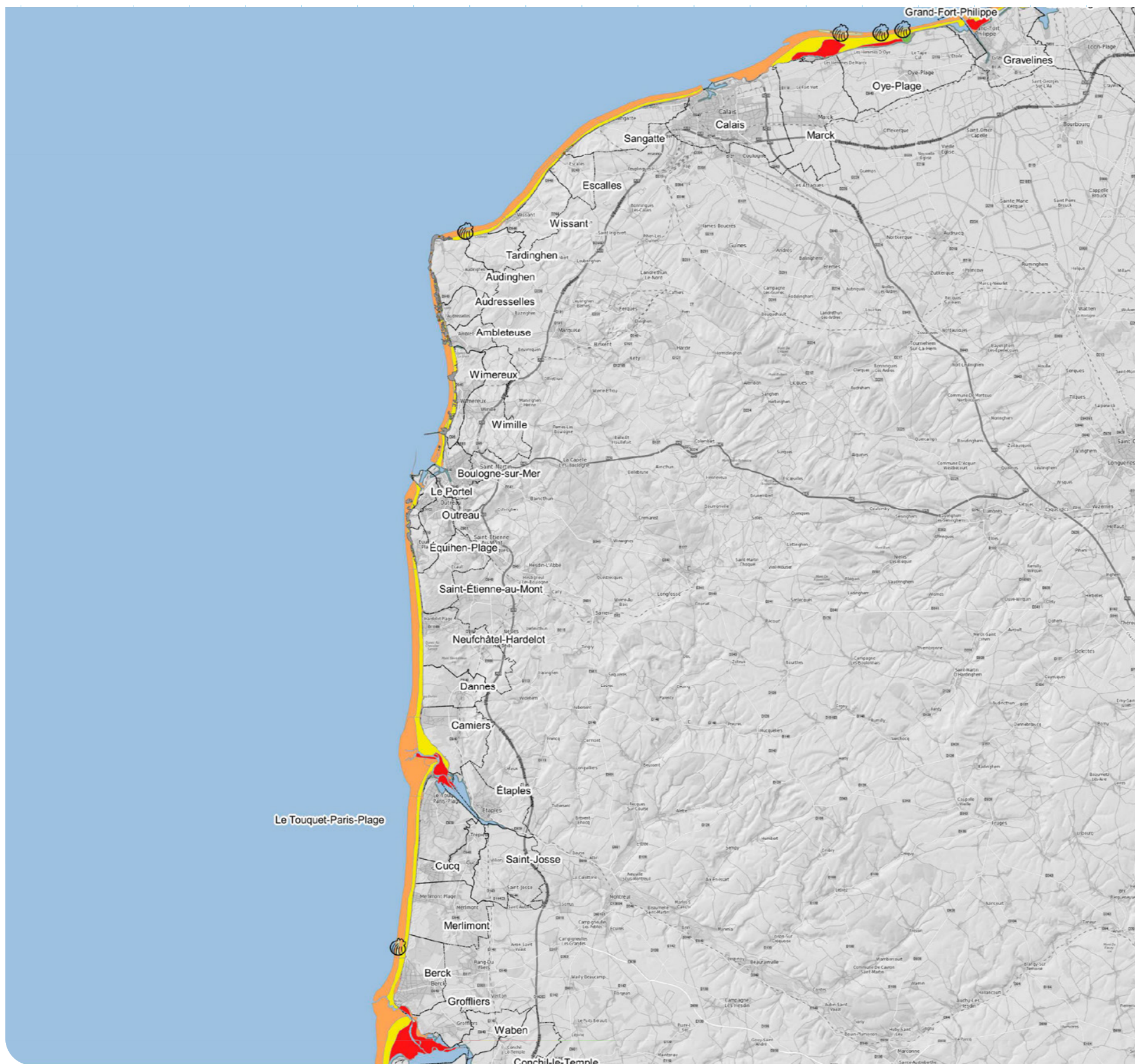
#### RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE :

GON, 2015, Zones prioritaires du littoral du Nord - Pas-de-Calais à prendre en compte dans le cadre du plan POLMAR pour la conservation du patrimoine naturel - aspect fauné, 27p.



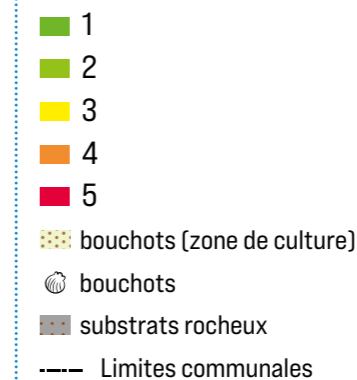
# Vulnérabilité écologique face à une pollution marine - Faune de l'estran (invertébrés benthiques)

Département du Pas-de-Calais



## NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ

## DE L'AVIFAUNE EN PÉRIODE HIVERNALE



Le niveau de vulnérabilité est déterminé par un calcul présenté dans l'étude de F. Gevaert du LOG (2015) : « Vulnérabilité des communautés de macroalgues benthiques aux pollutions marines dans la zone intertidale du Nord-Pas-de-Calais »

La vulnérabilité des secteurs prend en compte :

- la pollua-sensibilité des espèces
- l'occurrence des espèces au niveau régional : si une espèce n'apparaît que dans un seul habitat, il apparaît évident que cette espèce est plus vulnérable en cas de pollution qui toucherait la zone qu'elle colonise. Alors qu'une espèce avec une distribution plus large sera moins vulnérable en cas de pollution localisée.
- l'aire occupée par la communauté : si une communauté occupe une surface restreinte et limitée sur nos côtes, elle est plus menacée par une pollution marine qui l'atteindrait qu'une communauté qui aurait une aire de répartition beaucoup plus large.

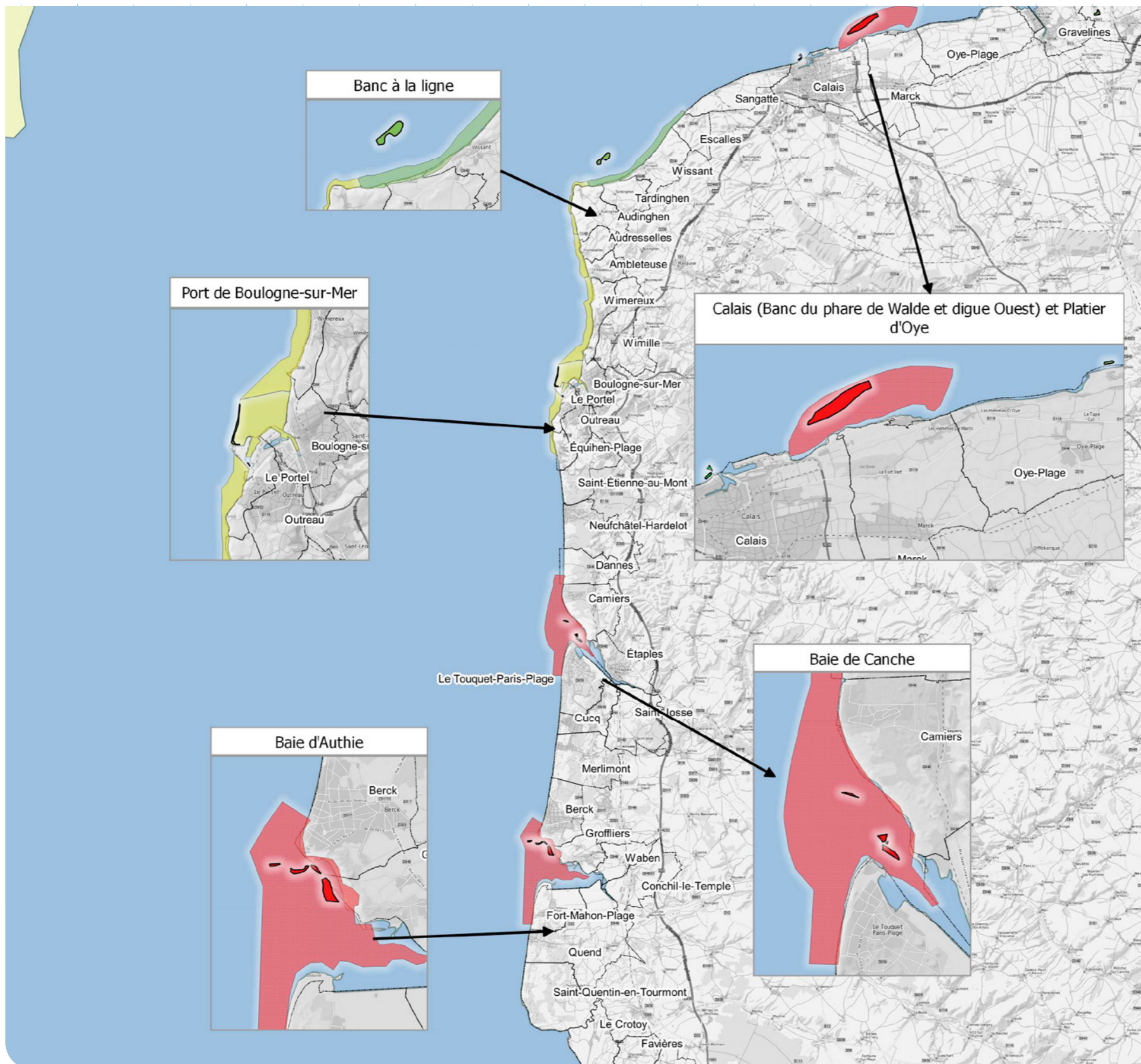
### RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE :

Bouchet V.M.P., 2015, Vulnérabilité des communautés de la macrofaune benthique aux pollutions marines dans la zone intertidale du Nord - Pas-de-Calais, Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences UMR8187 U. Lille-CNRS-ULCO, 19p.



# Vulnérabilité écologique face à une pollution marine - Mammifères marins

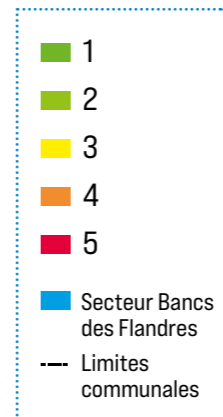
Département du Pas-de-Calais



**NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ DES PHOQUES (EN MER)**



**NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ DES PHOQUES (REPOSOIRS)**



Le niveau de vulnérabilité est déterminé par une analyse présentée dans l'étude de la CMNF (2015) : « Révision des zones prioritaires du littoral du Nord-Pas-de-Calais à prendre en compte dans le cadre du plan POLMARTerre pour la conservation du patrimoine naturel- Mammifères marins».

Pour les pinnipèdes (phoques gris et veaux-marins), la vulnérabilité prend en compte :

- l'importance du site au regard du cycle biologique de ces espèces : sites terrestres majeurs pour le repos, mue (régénération annuelle du pelage), la gestation, voire de reproduction et de mise bas à marée basse / sites terrestres épisodiques à marée basse / sites marins côtiers occupés à marée haute)

- la fréquentation du site (donc les effectifs observés).

Ainsi les niveaux de vulnérabilité peuvent être interprétés comme suit :

**5 :** Reposoir terrestre fréquenté par l'une des deux espèces, ou les deux, à chaque marée (dès que la météo le permet). Fréquentation annuelle et abondance supérieure à 10 individus en moyenne au repos à terre sur ce même reposoir.

**4 :** Reposoir utilisé annuellement lors des coefficients de marées importants uniquement, d'amplitude horaire faible et par moins de 10 phoques en moyenne.

**3 :** Zone de marée haute utilisée annuellement par les phoques avec des effectifs inférieurs à 20 individus.

**2 :** Repos épisodique ou saisonnier sur reposoir terrestre ou site marin d'un groupe de phoques d'abondance inférieure à 10 individus

**1 :** Présence occasionnelle de phoques, recensée mais rare.

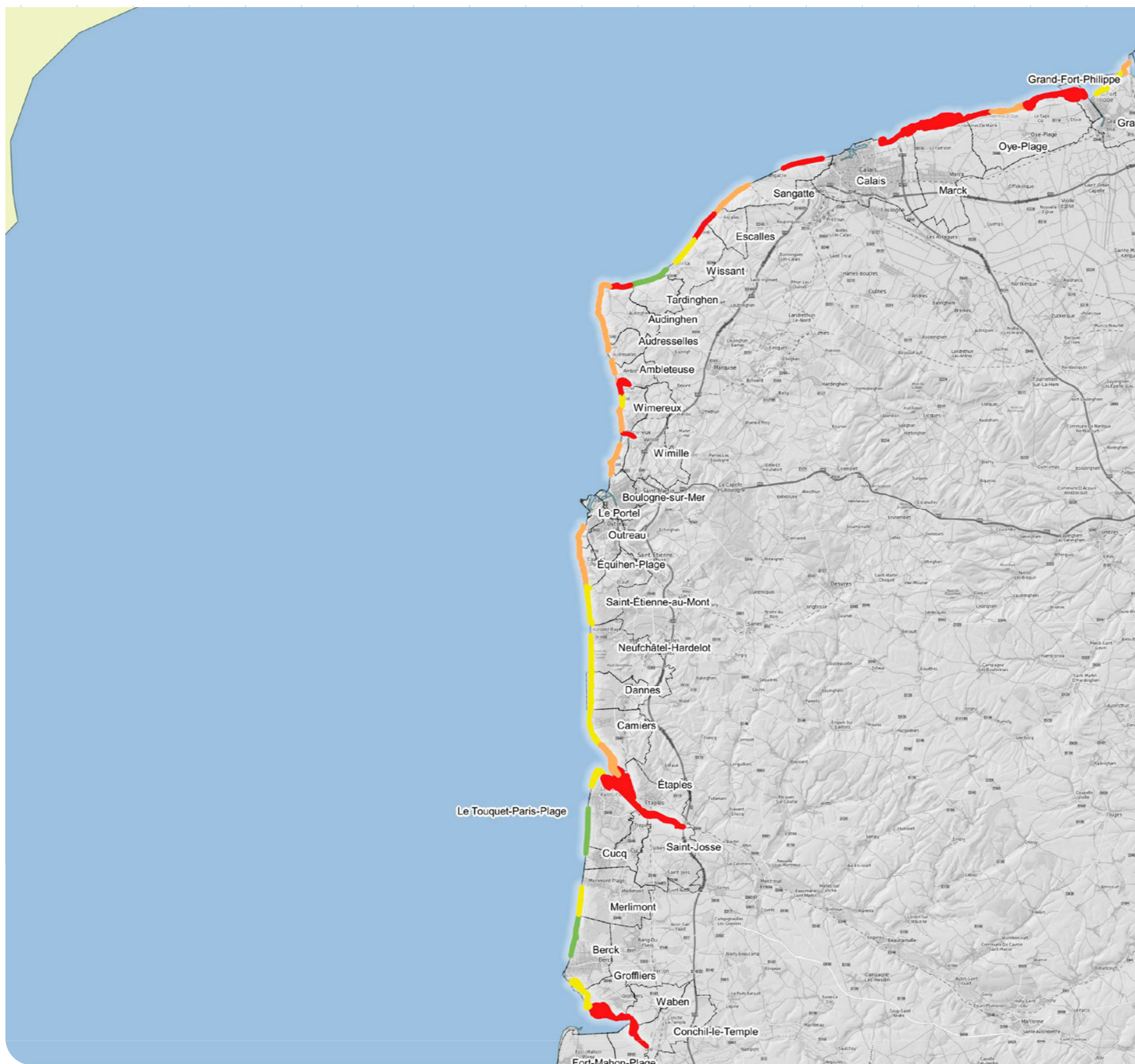
Pour les cétacés, aucun indice de vulnérabilité n'est défini. En revanche, l'étude a désigné des secteurs d'importance pour le marsouin commun, cétacé dont l'abondance est la plus importante dans les eaux marines de la région. Les observations montrent que ces animaux sont répartis à de faibles profondeurs (bathymétrie < 30m) et au niveau de zones sableuses (bancs de sables immergés). Le site des bancs des Flandres est considéré comme une zone de reproduction et de mise bas pour cette espèce, donc fort vulnérable de juin à septembre.

**RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE :**  
CMNF, 2015, Révision des zones prioritaires du littoral du Nord-Pas-de-Calais à prendre en compte dans le cadre du plan POLMAR Terre pour la conservation du patrimoine naturel - Mammifères marins, 20p



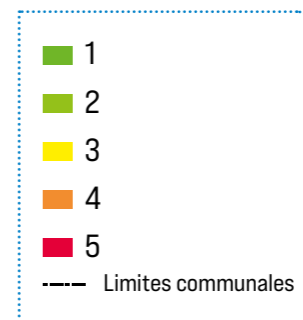
## Vulnérabilité écologique face à une pollution marine - Flore et végétations terrestres littorales

Département du Pas-de-Calais



NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ FLORE

ET VÉGÉTATIONS TERRESTRES LITTORALES



Le niveau de vulnérabilité est déterminé par un calcul présenté dans l'étude du CBNB (2015) : « Zones prioritaires du littoral du Nord-Pas-de-Calais à prendre en compte pour la conservation du patrimoine naturel dans le cadre du plan POLMAR-Terre - mise à jour des périmètres, des listes et de la hiérarchisation des enjeux conservatoires pour la flore et les végétations ».

La vulnérabilité des secteurs prend en compte :

- la valeur patrimoniale des espèces (cf. étude pour détail)
- la position topographique de l'espèce dans son milieu (dunes, estuaires, falaises). Plus l'espèce se trouve à un niveau topographique fortement touché en cas de pollution marine, plus elle est sensible (pied de falaise, laisses de mer, slikke, etc.)
- les effectifs des espèces : moins une espèce est présente au niveau régional, plus le secteur sur lequel elle est présente est sensible.

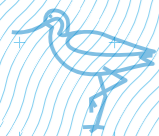
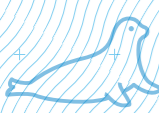
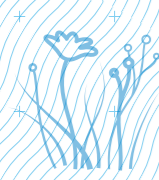
RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE :

DÉLPLANQUÉ, S., DUHAMEL, F., TOUSSAINT, B., CORNIER, T. & GELEZ, W., 2015. Zones prioritaires du littoral du Nord - Pas-de-Calais à prendre en compte pour la conservation du patrimoine naturel dans la cadre du plan POLMAR-Terre - Mise à jours des périmètres, des listes et de la hiérarchisation des enjeux conservatoires pour la flore et les végétations. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. 37p. Bailleul.









**PROJET PILOTÉ ET COORDONNÉ PAR**  
**FANNY FILIPPA** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/SEN/PNB

**RÉDACTEURS**  
**FANNY FILIPPA** DREAL HAUTS-DE-FRANCE/SEN/PNB • **JÉRÔME GUILLAUME** CEREMA/DTERHDF/DDATHA/CFU • **BRUNO BRAZIER** DDTM 62/DML/SAML  
**PHILIPPE LIGNIER** DDTM 62/DML/SAML • **CHRISTOPHE BLONDEL** CBNBL • **WILLIAM GELEZ** – CBNBL • **NATHAN LEGROUX** GON

**CONTRIBUTEURS**  
**JACKY KARPOUZOPOULOS** CMNF





# TOME 2 - AIDE AUX OPÉRATIONS

## PRÉCONISATIONS ENVIRONNEMENTALES PAR SECTEURS

*Le second Tome de l'Atlas de sensibilité POLMAR-Terre permet d'organiser les différents aspects des chantiers tout en prenant en compte la sensibilité des milieux naturels.*

*Il se compose d'une liste de préconisations environnementales générales pour le nettoyage et de préconisations plus spécifiques par grands types de milieux (massifs dunaires, estuaires, plages de galets...).*

*Ce tome comprend également des cartes opérationnelles à l'échelle 1/15000 qui couvrent la totalité du littoral du Pas-de-Calais. Ces cartes permettent d'apporter une aide à une échelle plus fine, en présentant les conditions d'accès aux sites pollués et en faisant figurer les espaces naturels particulièrement sensibles à la circulation et au piétinement. Elles peuvent également permettre de prioriser les opérations de nettoyage sur les sites les plus sensibles.*

*Chaque carte est associée à une fiche de recommandation qui détaille la sensibilité du secteur, recense les gestionnaires de sites naturels à mobiliser et décrit les dispositions spécifiques à mettre en œuvre sur certains secteurs ultrasensibles pour la faune, la flore et les végétations.*



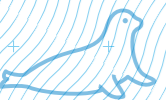
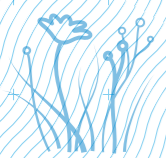
# Recommandations générales

*Voici une liste des recommandations d'ordre général à appliquer sur le littoral en cas de pollution par un déversement de pétrole :*

- Dans la mesure du possible, préférer les méthodes préventives plutôt que les mesures curatives.
- Préférer systématiquement le ramassage manuel du polluant (hydrocarbures) en cas de pollution faible à modérée dans la mesure où l'utilisation d'engins (dégrillage, nettoyeurs à haute pression) peut s'avérer très pénalisant pour la flore et la végétation.
- Proscrire la circulation d'engins ou de véhicules ne concourant pas directement aux opérations de lutte contre la pollution.
- Proscrire toute forme de dépôt de déchets ou autres dans les dépressions.
- Limiter le passage des engins et piétons aux zones d'accès identifiées.
- Limiter la circulation des véhicules entre les zones d'accès et les zones polluées.
- Utiliser les chemins existants et proscrire la création de nouveaux chemins d'accès.
- Ne pas sortir des chemins d'accès identifiés.
- Les chemins d'accès identifiés ne doivent pas faire l'objet d'élargissements.
- Notamment sur la plage, prévoir de faire circuler les engins toujours aux mêmes endroits afin de limiter

les problèmes d'enfouissement des polluants ; le cas échéant, prévoir un balisage ou un cheminement de circulation.

- Proscrire la circulation et le piétinement de toutes végétations.
- En cas de faible pollution, préférer systématiquement le ramassage manuel du polluant.
- En cas de pollution importante et d'utilisation d'engins, procéder systématiquement à une évaluation de la qualité du ramassage afin de réorienter éventuellement les moyens de lutte.
- Conformément notamment aux recommandations CEDRE, de manière préventive, il est préconisé un ramassage des laines de mer permettant de faciliter le travail de nettoyage du polluant arrivé et de limiter les volumes de matière polluée à traiter. Du mois d'avril au mois de septembre l'avis d'un ornithologue permettra notamment de s'assurer de l'absence d'oiseaux en cours de nidification.
- En cas de présence de laines de mer non ou peu souillées, proscrire leur enlèvement. Seules celles fortement souillées seront ramassées et évacuées.
- En cas de pollution de la végétation (engluement important), on pourra pratiquer une fauche sélective manuelle avec exportation après avis et encadrement par un botaniste expert afin de vérifier la sensibilité des plantes.





# Recommandations par grands types de milieux

*Le littoral peut-être découpé en plusieurs grands types de milieux :*

1. *Massifs dunaires ;*
2. *Estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes ;*
3. *Falaises et côtes rocheuses ;*
4. *Plages de galets ;*
5. *Enrochements et blocs.*

## 1. Recommandations massifs dunaires :

- Sur la plage les engins doivent respecter une distance de circulation minimale de 3-4 m depuis le pied de la dune blanche ou de la dune embryonnaire.
- En cas de coefficient de marée important, ne pas faire circuler d'engins à marée haute pour éviter d'empiéter sur la dune blanche ou la dune embryonnaire.
- Limiter au maximum le passage de piétons au niveau des dunes ou des espaces situés en arrière de la plage.
- Dans le massif dunaire, limiter strictement les passages d'engins aux zones recommandées.
- Ne pas intervenir sur la végétation polluée des pieds de dunes sans avis préalable d'un botaniste expert qui pourra éventuellement en fonction de la sensibilité des plantes proposer une fauche sélective.
- En cas de pénétration de la pollution à l'intérieur du massif dunaire, en particulier au niveau des panes (= dépression intra-dunaire), proscrire toute intervention sans avis et encadrement par un botaniste expert qui identifiera les chemins d'accès possibles.



## 2. Recommandations estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes :

- Sur les vasières (schorre) ou les plages vertes, proscrire toute forme d'intervention ou circulation mécanique (sauf passage modéré d'engins légers type quad, en cas d'extrême nécessité) et quelques soit le niveau de pollution.



- Ne pas intervenir sur la végétation des vasières (schorre) ou des plages vertes (même ponctuellement) sans avis préalable d'un botaniste expert.
- Limiter au maximum le passage de piétons au niveau des vasières (schorre) ou des plages vertes, utiliser systématiquement les passages existants.
- Sur les vasières (schorre) ou les plages vertes, utiliser exclusivement des méthodes manuelles pour le ramassage des polluants ; sur celles-ci, l'avis d'un botaniste expert est indispensable avant toute action.
- Sur les vasières (schorre) ou les plages vertes, l'utilisation d'engins légers de type quad peut être recommandée lorsqu'il permet de limiter les piétinements ; prendre l'avis d'un botaniste expert.
- L'expérience montre que la pose de filets préventifs au niveau de l'entrée de chenaux existant et donnant accès aux écosystèmes estuariens s'avère peu concluante. En revanche, en fonction des moyens disponibles et sachant qu'un suivi à chaque marée devra être envisagé (visite et changement en propreté...), lorsqu'il n'existe pas de chenaux identifiés à l'entrée des écosystèmes estuariens, on pourra installer des filets bannières fixés seulement par une extrémité. Cela leur permet de balayer une surface assez importante. La fixation de plusieurs filets bannières en quinconce devrait avoir un effet assez efficace.

## 3. Recommandations falaises et côtes rocheuses :

Bien que les interventions soient à proscrire dans les secteurs de falaise pour cause de sécurité des intervenants. Lorsque cela est possible (limité à quelques secteurs moins accidentogènes), il faudra envisager de :



- Ne pas faire circuler d'engins au niveau des replats de falaise, sauf aux endroits précisément définis.
- Ne pas intervenir sur la végétation polluée des replats et flancs de falaise sans avis préalable d'un botaniste expert.
- En cas de pollution sur les replats et flancs de falaise, proscrire toute intervention sans avis et encadrement par un botaniste expert.
- Limiter au maximum le passage de piétons au niveau des falaises et replats des falaises.
- Au pied de la falaise, la présence de gros blocs peut empêcher la circulation d'engins, sauf en cas de pollution majeure, le nettoyage n'est pas prioritaire dans la me-

sure où l'accès est délicat et qu'il existe un certain nettoyage « naturel » par le brassage des vagues.

- Le long de la falaise, ne pas utiliser de cordages pour hisser du matériel ou des polluants.

## 4. Recommandations plages de galets :

Proscrire le déplacement d'engins moyens à lourds et le dépôt de déchets sur les bancs de galets végétalisés.



- Ne pas intervenir sur la végétation polluée des bancs de galets sans avis préalable d'un botaniste expert.
- En cas de pollution importante et d'utilisation d'engins de nettoyage spécifiques, procéder systématiquement à une évaluation de la qualité du ramassage afin de réorienter éventuellement les moyens de lutte.

## 5. Recommandations enrochements et blocs :

- En cas d'enrochement végétalisés, ne pas intervenir sur les secteurs végétalisés sans l'avis d'un expert botaniste.









# PLAN D'ASSEMBLAGE DES CARTES OPÉRATIONNELLES

9	Grand Fort Philippe - Oye plage	p.30
10	Oye plage	p.32
11	Marck	p.34
12	Marck - Calais	p.36
13	Calais - Sangatte	p.38
14	Sangatte	p.40
15	Sangatte - Escalles	p.42
16	Escalles - Wissant	p.44
17	Wissant - Tardinghen	p.46
18	Audinghen	p.48
19	Audinghen sud	p.50
20	Audresselles - Ambleuse	p.52
21	Wimereux	p.56
22	Wimereux sud	p.58
23	Boulogne sur Mer	p.60
24	Le Portel - Outreau	p.62
25	Le Portel - Equihen	p.64
26	Equihen - St Etienne au Mont	p.66
27	Neufchatel Hardelot	p.68
28	Neufchatel Hardelot - Dannes	p.70
29	Dannes - Camiers	p.72
30	Camiers	p.74
31	Le Touquet - Etaples	p.76
32	Le Touquet - Etaples fond d'estuaire	p.80
33	Le Touquet	p.82
34	Cucq - Merlimont	p.84
35	Merlimont	p.86
36	Berck	p.88
37	Berck sud	p.90
38	Baie d'Authie	p.92
39	Groffliers - Waben	p.96
40	Waben - Conchil le Temple	p.100





# Grand Fort Philippe - Oye Plage Secteur 9







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »
- « Enrochements et blocs »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

L'ensemble de la maille héberge des végétations et plantes remarquables d'une grande diversité. Excepté l'extrémité Est, l'ensemble de la zone est classée en Réserve naturelle nationale (RNN Platier d'Oye). C'est principalement au niveau des végétations de prés-salés et des dunes situées à l'est de la maille que se concentrent les milieux les plus fragiles vis-à-vis d'une éventuelle pollution.

#### Partie Est du Platier d'Oye :

L'extrémité ouest de la maille présente des végétations de pré-salés remarquables. On y observe quasiment toutes les végétations de la Slikke jusqu'au Haut-Schorre. On pourra signaler de très importantes populations d'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*), espèce protégée à l'échelle nationale.

Le cordon dunaire qui tend à s'étendre vers le canal de l'Aa et à isoler les végétations de prés-salés de l'estran, présente des dunes blanches et embryonnaires abritant de belles populations de Pensée des dunes (*Viola tricolor subsp. Curtisii*) et d'Elyme des sables (*Leymus arenarius*), espèces protégées au niveau national.



### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Les cheminements Ouest sont relativement bien visibles. Ils nécessitent néanmoins d'être balisés sur toute leur longueur puisque de très nombreuses stations d'espèces remarquables sont présentes à proximité. Le cheminement est, longe une zone connaissant une évolution dynamique importante. Ainsi, il pourra être légèrement différent d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées localisées en pied de digue.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables
<i>Halimione pedunculata</i>	Obione pédonculée
<i>Viola tricolor subsp. curtisii</i>	Pensée des dunes

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Dactylorhiza fuchsii var. fuchsii</i>	Orchis de Fuchs
<i>Dactylorhiza incarnata subsp. incarnata</i>	Orchis incarnat
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime
<i>Laphangium luteoalbum</i>	Gnaphale jaunâtre
<i>Salicornia europaea subsp. europaea</i>	Salicorne d'Europe

## L'AVIFAUNE



*Gravelot à collier interrompu, mâle, adulte.* Photo : Bogbumber - Travail personnel, CC BY-SA 3.0 — *Grand Gravelot* Photo : H. Machouck  
*Sterne naine* Photo : Eden 62

#### Plage de Grand-Fort-Philippe :

Une population nicheuse de Gravelot à collier interrompu, Grand Gravelot et Sterne naine fréquente le haut de plage entre le 15/03 et le 15/08. Ces oiseaux nichent à même le sable et sont donc très sensibles aux dérangements et au piétinement des couvées.

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification du Gravelot à collier interrompu, du Grand Gravelot et de la Sterne naine. Il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN 62**  
POUR L'ENS « PATIER D'OYE »,  
LA RNN « PLATIER D'OYE »  
ET LA ZPS « PLATIER D'OYE »

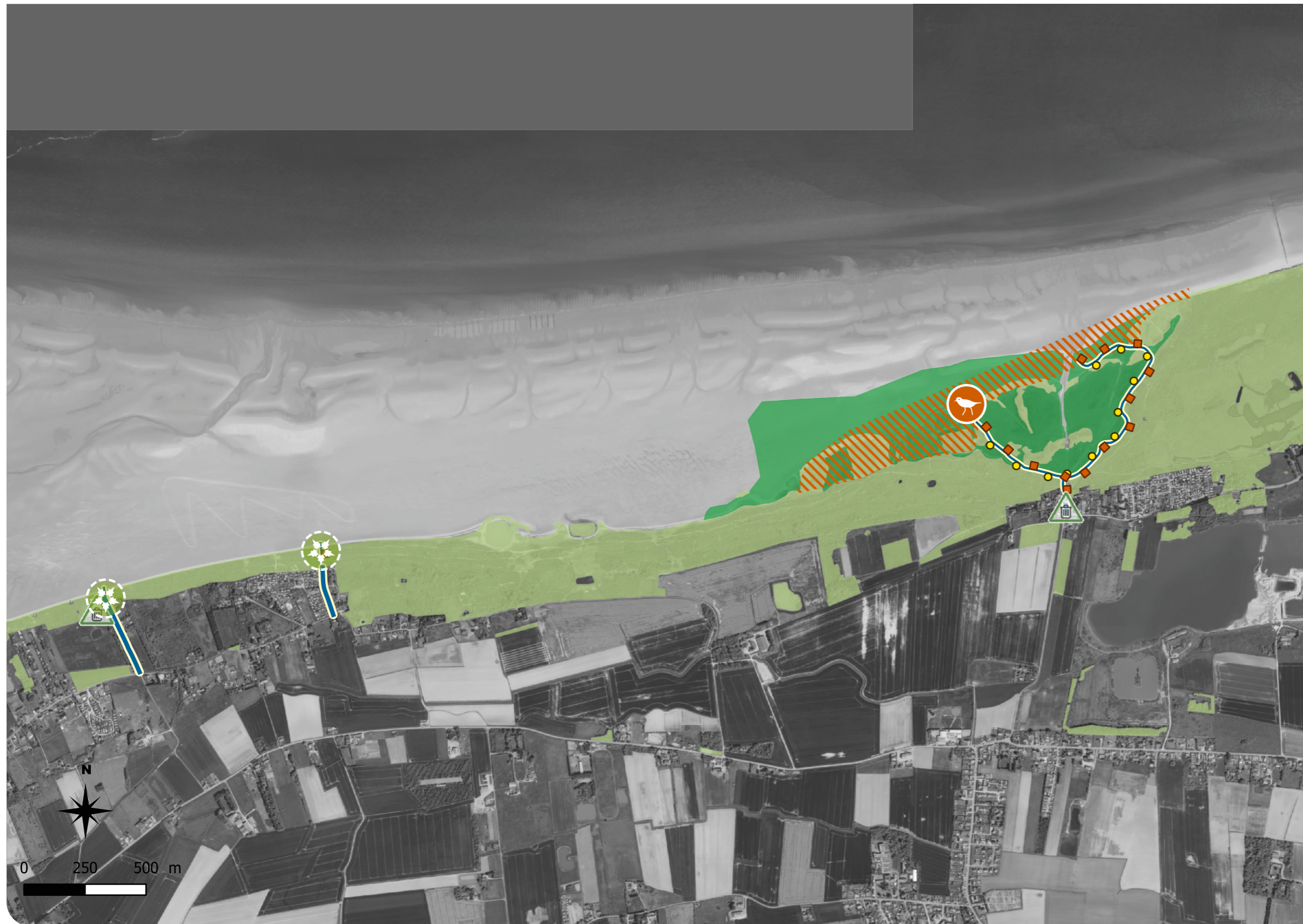
**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC  
MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES







# Oye Plage Secteur 10







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les principaux enjeux de cette maille se situent à l'est au niveau de l'Anse de l'abricotier (classée en Réserve Naturelle Nationale). Dans ce secteur les végétations de prés-salés, de la slikke et du schorre, hébergent des espèces et végétations de grand intérêt.

#### Anse de l'abricotier

Le secteur est très dynamique et la végétation s'installe progressivement vers l'ouest (à proximité des quelques flaques de chasse) et vers le nord par engraissement progressif de l'estran en accrétion.



#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Au vu de la dynamique naturelle dans ce secteur, les cheminements pourront être sensiblement différents d'une année sur l'autre. Un balisage devra être effectué sur l'ensemble de leur longueur. Les engins circulants sur l'estran devront éviter les zones végétalisées.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables
<i>Halimione pedunculata</i>	Obione pédonculée

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Armeria maritima subsp. maritima</i>	Armérie maritime
<i>Carex extensa</i>	Laïche étirée
<i>Cochlearia officinalis</i>	Cochléaire officinale
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille
<i>Phelipanche purpurea subsp. purpurea</i>	Orobanche pourpre
<i>Sagina nodosa</i>	Sagine noueuse
<i>Salicornia europaea subsp. europaea</i>	Salicorne d'Europe

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

<i>Atriplex laciniata</i>	Arroche laciniée
<i>Atriplex littoralis</i>	Arroche du littoral
<i>Cochlearia officinalis</i>	Cochléaire officinale

## L'AVIFAUNE

La réserve naturelle nationale du Platier d'Oye et la plage des Hemmes d'Oye abritent toute l'année de nombreux oiseaux (anatidés, limicoles) en gagnage, au repos ou en halte sur l'estran et le haut de plage. Il sera donc important d'y prioriser les opérations de nettoyage.



*Gravelot à collier interrompu, mâle, adulte.* Photo : Bogbumper - Travail personnel, CC BY-SA 3.0 — *Grand Gravelot* Photo : H. Machouck  
*Sterne naine* Photo : Eden 62

#### Plage du casino :

Une population nicheuse de Gravelot à collier interrompu, Grand Gravelot et Sterne naine fréquente le haut de plage entre le 15/03 et le 15/08. Ces oiseaux nichent à même le sable et sont donc très sensibles aux dérangements et au piétinement des couvées.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification du Gravelot à collier interrompu, du Grand Gravelot et de la Sterne naine. Il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

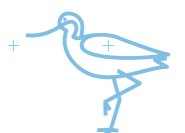
→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.

## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN 62**  
POUR L'ENS « PATIER D'OYE » ET LA RNN « PLATIER D'OYE » ET LA ZPS « PLATIER D'OYE »

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES







# Marck Secteur 11







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les principaux enjeux sur cette maille sont localisés au niveau des végétations du schorre et de la slikke situées principalement au centre de la maille (de part et d'autre de l'accès emprunté par les chars à voile pour rejoindre l'estran). Ainsi qu'au niveau des mares de chasse.

#### Hemmes de Marck [« Banc à Passe-Pierre »]

Dans ce secteur en forte accretion ou chemine le principal accès à l'estran, les végétations de prés-salés tendent à s'étendre vers le nord. L'accès longe de nombreuses végétations et stations de plantes remarquables comme l'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*), protégée à l'échelle nationale. Les mares de chasse abritent également une flore remarquable avec régulièrement la présence de Ruppie spiralee (*Ruppia cirrhosa*), espèce en danger d'extinction en région.



#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Le cheminement principal devra être privilégié. Les engins devront impérativement circuler en son centre pour éviter la destruction d'espèces remarquables qui le longe comme l'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*), protégée à l'échelle nationale.

Les chenaux d'amenée d'eau de mer devront si possible être obstrués pour éviter l'arrivée de polluants dans les mares de chasse qui hébergent régulièrement la Ruppie spiralee (*Ruppia cirrhosa*), espèce en danger d'extinction en région. Sur l'estran, il faudra veiller à éviter les secteurs végétalisés.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balilage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL	
<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables
<i>Halimione pedunculata</i>	Obione pédonculée
<i>Viola tricolor subsp. curtisii</i>	Pensée des dunes
TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Carex extensa</i>	Laïche étirée
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime
<i>Salicornia europaea subsp. europaea</i>	Salicorne d'Europe
TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE	
<i>Ruppia cirrhosa</i>	Ruppie spiralee

## L'AVIFAUNE

Les Hemmes de Marck abritent toute l'année de nombreux oiseaux (anatidés, limicoles) en gagnage, au repos ou en halte sur l'estran et le haut de plage. Le risque de dérangement est donc élevé, notamment à marée haute. Il sera donc important d'y prioriser les opérations de nettoyage.

#### Plage des hemmes de Marck:



Gravelot à collier interrompu, mâle, adulte. Photo : Bogbumper - Travail personnel, CC BY-SA 3.0 — Nid de Gravelot à collier interrompu sur le haut de plage sableux. Photo : JA. NOEL

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Toute l'année, éviter de circuler sur le haut de plage à marée haute pour limiter le dérangement des oiseaux en gagnage, repos ou halte. En cas d'hydrocarbure sur les bancs de sable et vasière, le nettoyage sur ce secteur doit être priorisé afin de limiter l'impact de la pollution sur le milieu et les espèces.



Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification du Gravelot à collier interrompu sur les bancs de sable coquillés des Hemmes de Marck et des Hemmes d'Oye. Il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s) de Gravelot à collier interrompu, s'éloigner de 50 m.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Sur le banc du phare de Walde se trouve des reposoirs accueillant les deux espèces de phoques. Suivant les périodes, ils peuvent accueillir plusieurs centaines de phoques, dont des couples mères-petits.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

- Contacter la coordination mammalogique du Nord de la France (CMNF) avant toute intervention pour vérifier la localisation des phoques, ainsi que leur importance pour la colonie (effectifs et statut des individus). En cas de nécessité de franchissement d'une zone tampon d'un reposoir, le dérangement des phoques peut être envisagé, mais uniquement de façon contrôlée et adaptative.
- Du 01/06 au 31/07 (a minima), demander la localisation connue des jeunes individus auprès de la CMNF. Objectif : ne pas risquer une séparation mère-jeune, qui pourrait leur être fatale.
- En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.

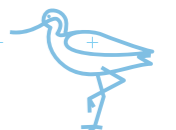


## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

EDEN62  
POUR L'ENS « DUNES DU FORT-VERT »

DDTM/DML  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL  
POUR DE NOMBREUX SITES







# Marck - Calais Secteur 12







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »
- « enrochements et blocs »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les principaux enjeux concernent les végétations et la flore des dunes blanches et embryonnaires situées à l'est de la maille qu'il faudra éviter en s'écartant le plus possible du cordon dunaire. Les végétations de prés-salés en cours de structuration juste à l'est du port de Calais doivent également être évitées.

#### Estran à l'est du port de Calais

Système actuellement en forte évolution dynamique s'étendant progressivement vers le nord.



#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone connaissant une évolution dynamique importante avec l'apparition progressive de végétations de prés-salés dominés par la Salicorne d'Europe (*Salicornia europaea* subsp. *europaea*), espèce protégée à l'échelle régionale. Il conviendra de ne pas circuler sur cette zone végétalisée.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

#### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Leymus arenarius* Élyme des sables

#### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Eryngium maritimum* Panicaut des dunes

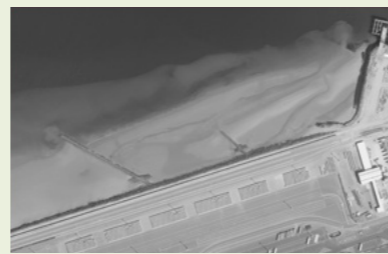
*Salicornia europaea* subsp. *europaea* Salicorne d'Europe

#### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

*Oenanthe crocata* Oenanthe safranée

#### Emprise de l'avant-port de Calais

Les travaux du nouveau port de Calais étant très récents, il est fort probable qu'une flore et des végétations puissent s'implanter dans certains secteurs.



#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

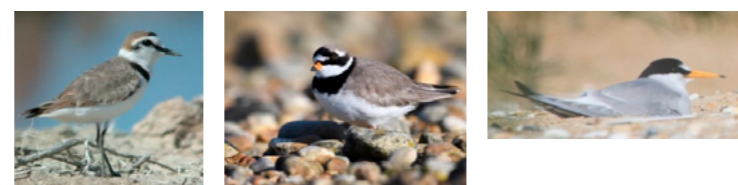
Au vu de la dynamique naturelle possible, l'avis d'un botaniste expert devra précéder toute intervention.

### L'AVIFAUNE

Cet espace présente une forte sensibilité en période inter-nuptiale en raison de la patrimonialité et des effectifs des espèces présentes en gagnage, repos ou halte migratoire. Il sera donc important d'y prioriser les opérations de nettoyage.

#### Bancs de Calais :

Une population nicheuse de Gravelot à collier interrompu, Grand Gravelot et Sterne naine fréquente les bancs de sable de Calais et le haut de plage entre le 15/03 et le 15/08. Ces oiseaux nichent à même le sable et sont donc très sensibles aux dérangements et au piétinement des couvées.



Gravelot à collier interrompu, mâle, adulte. Photo : Bogbumper - Travail personnel, CC BY-SA 3.0 — Grand Gravelot Photo : H. Machouck  
Sterne naine Photo : Eden 62

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Toute l'année, éviter de circuler sur le haut de plage à marée haute pour limiter le dérangement des oiseaux en gagnage, repos ou halte. En cas d'hydrocarbure sur les bancs de sable et vasière, le nettoyage sur ce secteur doit être priorisé afin de limiter l'impact de la pollution sur le milieu et les espèces.



Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification du Gravelot à collier interrompu, du Grand Gravelot et de la Sterne naine. Il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.

### LES MAMMIFÈRES MARINS

Sur le banc du Phare de Walde se trouve des reposoirs accueillant les deux espèces de phoques. Suivant les périodes, ils peuvent accueillir plusieurs centaines de phoques, dont des couples mères-petits.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

- Contacter la coordination mammalogique du Nord de la France (CMNF) avant toute intervention pour vérifier la localisation des phoques, ainsi que leur importance pour la colonie (effectifs et statut des individus). En cas de nécessité de franchissement d'une zone tampon d'un reposoir, le dérangement des phoques peut être envisagé, mais uniquement de façon contrôlée et adaptative.
- Du 01/06 au 31/07 (a minima), demander la localisation connue des jeunes individus auprès de la CMNF. Objectif : ne pas risquer une séparation mère-jeune, qui pourrait leur être fatale.
- En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.

### GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

EDEN62  
POUR L'ENS « DUNES DU FORT-VERT »

DDTM/DML  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL  
POUR DE NOMBREUX SITES

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME EN ZONE PORTUAIRE







# Calais - Sangatte Secteur 13







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)

-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

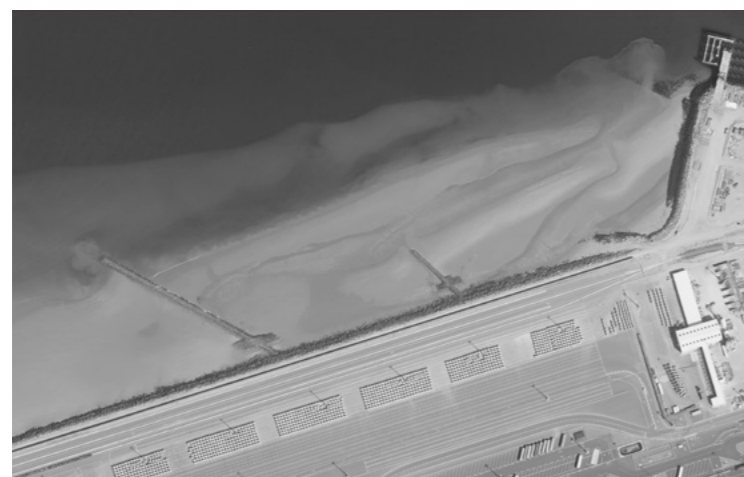
- « massifs dunaires »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »
- « enrochements et blocs »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les principaux enjeux concernent les végétations et la flore des dunes blanches et embryonnaires situées au nord et à l'ouest de Blériot-Plage. Les emprises de l'avant-port de Calais sont néanmoins, dans les années à venir, susceptibles d'accueillir une flore et des végétations remarquables.

#### Emprise de l'avant-port de Calais:

Les travaux du nouveau port de Calais étant très récents, il est fort probable qu'une flore et des végétations puissent s'implanter dans certains secteurs.



Emprise de l'avant-port de Calais

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Au vu de la dynamique naturelle possible, l'avis d'un botaniste expert devra précéder toute intervention

## L'AVIFAUNE

### Plage de Calais



Grand Gravelot Photo : H. Machouck — Nid de Grand Gravelot Photo : S. Poisblaud

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Grand Gravelot, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



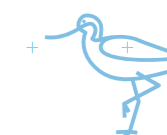
### GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

EDEN62  
POUR L'ENS « DUNES DE FORT-MAHON »

DDTM/DML  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL  
POUR DE NOMBREUX SITES

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME EN ZONE PORTUAIRE







# Sangatte Secteur 14




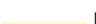


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime


-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « enrochements et blocs »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les principaux enjeux concernent les végétations et la flore des dunes blanches et embryonnaires du Fort Mahon. Les abords de la nouvelle digue de Sangatte hébergent également des plantes et végétations remarquables.

#### Dunes du Fort Mahon

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL	
<i>Viola tricolor subsp. curtisii</i>	Pensée des dunes
TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille

#### Digue de Sangatte

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

De part et d'autre de la nouvelle digue de Sangatte, il est possible d'observer plusieurs espèces de plantes protégées en Nord Pas-de-Calais voir même au niveau national. En cas de circulation sur la digue, il faudra veiller à rester sur les parties bitumées.

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL	
<i>Crambe maritima</i>	Chou marin
<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables
TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime

## L'AVIFAUNE

### Digue de Sangatte



Grand Gravelot Photo : H. Machouck — Nid de Grand Gravelot Photo : S. Poisblaud

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Grand Gravelot, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

EDEN62 POUR L'ENS « DUNES DE FORT-MAHON »

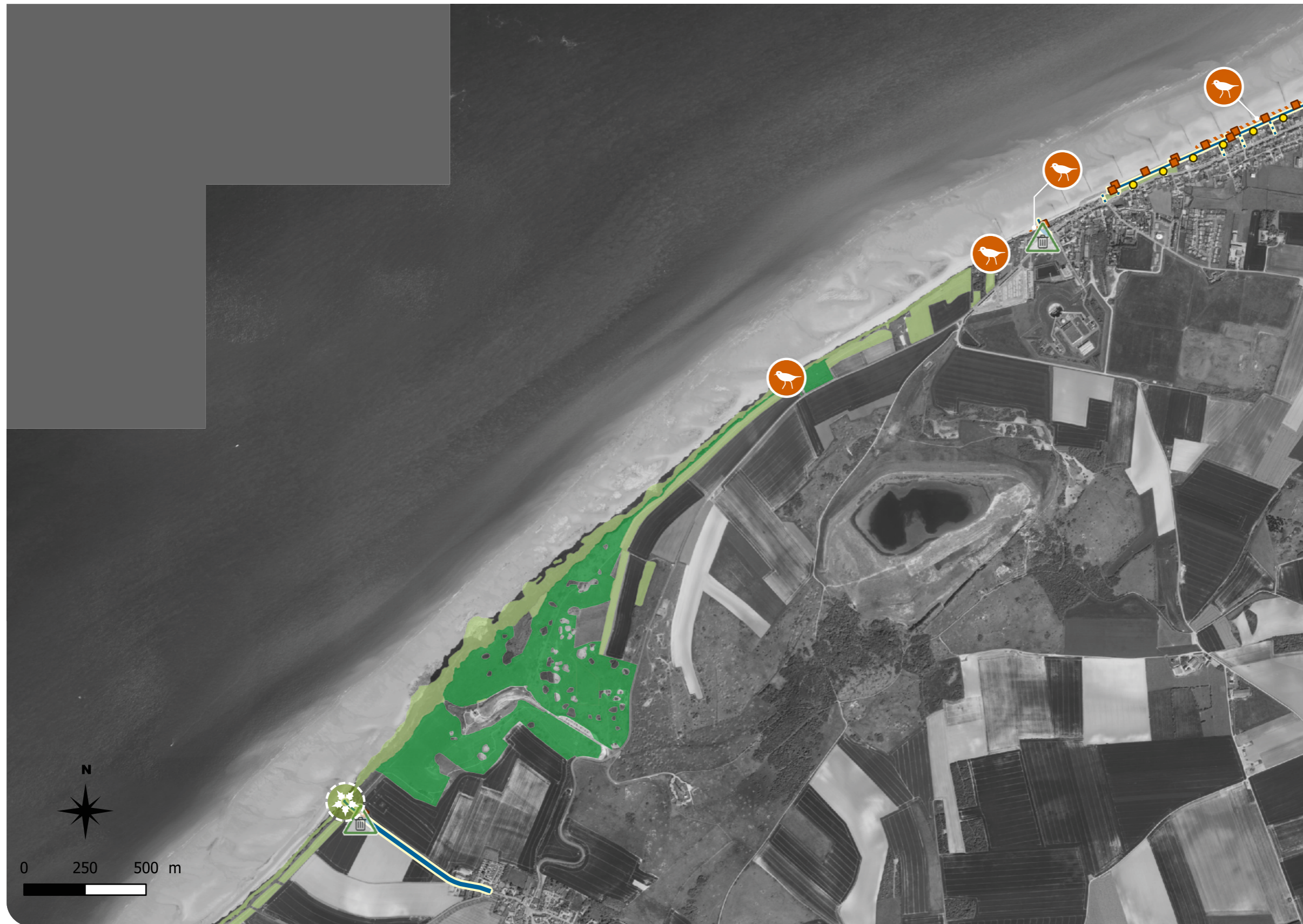
DDTM/DML POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL POUR DE NOMBREUX SITES







# Sangatte - Escalles Secteur 15







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « falaises et côtes rocheuses »
- « enrochements et blocs »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les enjeux sont limités à la nouvelle digue de Sangatte et à l'accès à l'estran depuis Escalles.

#### Accès Escalles

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

On notera la présence de stations de Chou sauvage, espèce protégée en Nord Pas-de-Calais. L'espèce est principalement présente au niveau des talus qui bordent la fin de l'accès menant à l'estran. Il faudra donc veiller à rester sur la rampe d'accès.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Brassica oleracea subsp. oleracea</i>	Chou sauvage
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille

#### Digue de Sangatte

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

De part et d'autre de la nouvelle digue de Sangatte, il est possible d'observer plusieurs espèces de plantes protégées en Nord Pas-de-Calais voir même au niveau national. En cas de circulation sur la digue, il faudra veiller à rester sur les parties bitumées.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL	
<i>Crambe maritima</i>	Chou marin
<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables

TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime

## L'AVIFAUNE

### Banc de galets du cap Blanc-Nez



Grand Gravelot Photo : H. Machouck — Nid de Grand Gravelot  
Photo : S. Poisblaud

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Grand Gravelot, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.

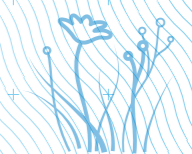


## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN62**  
POUR L'ENS « CAP BLANC-NEZ »  
**DDTM/DML** POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES  
**DÉLÉGATION DE FAÇADE MANCHE MER DU NORD DE L'OFB**  
POUR LES SITES NATURA 2000 ZPS « CAP GRIS-NEZ » ET ZSC « RÉCIF GRIS-NEZ BLANC-NEZ »

**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE**  
POUR LA ZSC « FALAISES ET PELOUSES DU CAP BLANC NEZ, DU MONT D'HUBERT, DES NOIRES MOTTES, DU FOND DE LA FORGE ET DU MONT DE COUPLES »







# Escalles - Wissant Secteur 16




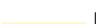


## DONNÉES LOGISTIQUES


### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « falaises et côtes rocheuses »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les enjeux sont limités à l'accès de l'estran depuis Escalles ainsi qu'au niveau de la dune d'Amont et de l'accès au nord de celle-ci.

#### Accès Escalles

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

On notera la présence de Chou sauvage, espèce protégée en Nord Pas-de-Calais. L'espèce est principalement présente au niveau des talus qui bordent la fin de l'accès menant à l'estran. Il faudra donc veiller à rester sur la rampe d'accès.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Brassica oleracea subsp. oleracea</i>	Chou sauvage
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille

#### Accès nord de la dune d'Amont

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

La fin de l'accès à l'estran au nord de la dune d'Amont est bordé de stations de Chou marin, espèce protégée au niveau national qu'il faudra baliser pour qu'elle soit évitée.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL	
<i>Crambe maritima</i>	Chou marin

#### Pied de la dune d'Amont

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Plusieurs espèces remarquables se développent au pied de la dune d'amont. Il est donc rappelé de s'écarter le plus possible de la dune en cas de circulation sur l'estran.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL	
<i>Crambe maritima</i>	Chou marin
<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables

TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Triglochin palustris</i>	Troscart des marais

## L'AVIFAUNE

#### Dune d'amont



Grand Gravelot Photo : H. Machouck — Nid de Grand Gravelot Photo : S. Poisblaud

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Grand Gravelot, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

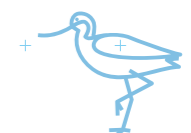
EDEN62  
POUR L'ENS « CAP BLANC-NEZ »

DDTM/DML  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL  
POUR DE NOMBREUX SITES

DÉLÉGATION DE FAÇADE MANCHE  
MER DU NORD DE L'OFB  
POUR LES SITES NATURA 2000 ZPS « CAP GRIS-NEZ » ET ZSC « RÉCIF GRIS-NEZ BLANC-NEZ »

PNR CAP ET MARAIS D'OPALE  
POUR LES SITES NATURA 2000 ZSC « FALAISES DU CRAN AUX OEUFS ET DU CAP GRIS-NEZ, DUNES DU CHATELET, MARAIS DE TARDINGHEN ET DUNES DE WISSANT » ET ZSC « FALAISES ET PELOUSES DU CAP BLANC NEZ, DU MONT D'HUBERT, DES NOIRES MOTTES, DU FOND DE LA FORGE ET DU MONT DE COUPLES »







# Wissant - Tardinghen Secteur 17







## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)

-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore

-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « enrochements et blocs »
- « massifs dunaires »
- « falaises et côtes rocheuses »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les enjeux sont limités aux milieux dunaires : dune d'Amont, dune d'Aval, dune du châtelet. L'accès à l'estran au niveau du lieu dit « le Châtelet » présente également une sensibilité particulière avec la présence de la Jasionne des montagnes, protégée en Nord Pas-de-Calais.

### Accès à l'estran depuis le lieu dit « le Châtelet »

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Recherche et balisage de la station de Jasionne des montagnes au niveau de l'accès à l'estran.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

#### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Jasionne montana</i>	Jasionne des montagnes
-------------------------	------------------------

## L'AVIFAUNE

### Banc de galets de Tardinghen



Grand Gravelot Photo : H. Machouck — Nid de Grand Gravelot  
Photo : S. Poisblaud

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Grand Gravelot, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN62**  
POUR L'ENS « BAIE DE WISSANT » ET « CAP GRIS-NEZ »

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

**DÉLÉGATION DE FAÇADE MANCHE MER DU NORD DE L'OFB**  
POUR LES SITES NATURA 2000 ZPS « CAP GRIS-NEZ » ET ZSC « RÉCIF GRIS-NEZ BLANC-NEZ »

**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE**  
POUR LA ZSC « FALAISES DU CRAN AUX OEUFES ET DU CAP GRIS-NEZ, DUNES DU CHATELET, MARAIS DE TARDINGHEN ET DUNES DE WISSANT »







# Audinghen Secteur 18




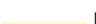


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime


-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « falaises et côtes rocheuses »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les enjeux sont limités aux milieux dunaires de la dune du châtelet. L'accès à l'estran au niveau du lieu dit « le Châtelet » présente également une sensibilité particulière avec la présence de la Jasionne des montagnes, protégée en Nord Pas-de-Calais.

### Accès à l'estran depuis le lieu dit « le Châtelet »

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Recherche et balisage de la station de Jasionne des montagnes au niveau de l'accès à l'estran.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

#### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Jasionne montana*

Jasionne des montagnes

## L'AVIFAUNE

### Banc de galets de Tardinghen



Grand Gravelot Photo : H. Machouck — Nid de Grand Gravelot Photo : S. Poisblaud

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Grand Gravelot, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

### EDEN62

POUR L'ENS « BAIE DE WISSANT », « CAP GRIS-NEZ » ET LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

### DDTM/DML

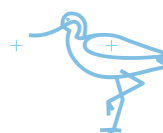
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL POUR DE NOMBREUX SITES

DÉLÉGATION DE FAÇADE MANCHE MER DU NORD DE L'OFB

POUR LES SITES NATURA 2000 ZPS « CAP GRIS-NEZ » ET ZSC « RÉCIF GRIS-NEZ BLANC-NEZ »

PNR CAP ET MARAIS D'OPALE POUR LA ZSC « FALAISES DU CRAN AUX OEUFS ET DU CAP GRIS-NEZ, DUNES DU CHATELET, MARAIS DE TARDINGHEN ET DUNES DE WISSANT »







# Audinghen sud Secteur 19







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « falaises et côtes rocheuses »
- « plages de galets »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les enjeux sont limités aux deux accès à l'estran.

#### Accès à l'estran au « Cran Poulet » depuis le lieu dit « Haringzelles »

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Un balisage des stations de Céleri sauvage doit être réalisé à la fin de l'accès menant à l'estran.

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Brassica oleracea subsp. oleracea</i>	Chou sauvage

#### Accès à l'estran au niveau de la « Pointe du Nid de Corbet »

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Un balisage des stations de Chou marin, espèce protégée à l'échelle nationale, doit être réalisé à la fin de l'accès menant à l'estran ainsi qu'au niveau du cordon de galets présent en pied de falaise.

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL	
<i>Crambe maritima</i>	Chou marin

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN62**  
POUR L'ENS « CAP GRIS-NEZ », « DUNES DE SLACK »

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

**DÉLÉGATION DE FAÇADE MANCHE MER DU NORD DE L'OFB**  
POUR LES SITES NATURA 2000 ZPS « CAP GRIS-NEZ » ET ZSC « RÉCIF GRIS-NEZ BLANC-NEZ »

**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE**  
POUR LA ZSC « FALAISES DU CRAN AUX OEUFES ET DU CAP GRIS-NEZ, DUNES DU CHATELET, MARAIS DE TARDINGHEN ET DUNES DE WISSANT »







# Audresselles - Ambleteuse Secteur 20




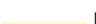


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « falaises et côtes rocheuses »
- « massifs dunaires »
- « plages de galets »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les principaux enjeux sur ce secteur concernent les cordons de galets végétalisés, même de manière très éparse ainsi que l'estuaire de la Slack.

#### Accès à l'estran au niveau de la « Pointe du Nid de Corbet »

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Un balisage des stations de Chou marin, espèce protégée à l'échelle nationale, doit être réalisé à la fin de l'accès menant à l'estran ainsi qu'au niveau du cordon de galets présent en pied de falaise.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

#### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

<i>Crambe maritima</i>	Chou marin
------------------------	------------

#### Plages de galets et micro-estuaire de la Manchue et de la Selles

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Plusieurs espèces remarquables sont présentes dans ce secteur : *Crambe maritima*, *Leymus arenarius*, *Polygonum raii*... Ces espèces sont toutes protégées à l'échelle nationale et la troisième est considérée comme vulnérable en région. Un balisage de ces espèces au niveau des cordons de galets devra être réalisé jusqu'à la mer. La circulation sur l'estran devra s'effectuer le plus loin possible de la falaise pour éviter le cordon de galet végétalisé.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

#### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

<i>Crambe maritima</i>	Chou marin
<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables
<i>Polygonum raii</i>	Renouée de Ray

#### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

<i>Polygonum raii</i>	Renouée de Ray
-----------------------	----------------

#### Plages de galets et estuaire de la Slack

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

D'une manière générale, l'ensemble de ce secteur présente une très forte sensibilité (cordon de galets, et prés-salés). Sans disposer de l'ensemble des pointages précis (d'autant plus que le milieu est en évolution constante), il est possible d'observer un certain nombre d'espèces remarquables potentiellement impactées en cas de pollution et de circulation. Un balisage au niveau des cordons de galets végétalisés devra être réalisé jusqu'à la mer. La circulation sur l'estran et notamment plus au sud devra s'effectuer le plus loin possible de la dune pour éviter le cordon de galets végétalisé. Aucune circulation ne devra s'effectuer au niveau des végétations de prés-salés sans l'avis préalable d'un botaniste expert.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

#### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

<i>Crambe maritima</i>	Chou marin
<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables
<i>Polygonum raii</i>	Renouée de Ray

#### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Armeria maritima</i> subsp. <i>maritima</i>	Armérie maritime
<i>Apium graveolens</i> subsp. <i>graveolens</i>	Céleri sauvage
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime
<i>Oenanthe crocata</i>	Oenanthe safranée
<i>Salicornia europaea</i>	Salicorne d'Europe

#### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

<i>Polygonum raii</i>	Renouée de Ray
-----------------------	----------------



### GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

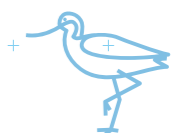
**EDEN62**  
POUR L'ENS « DUNES DE SLACK » ET LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

**DÉLÉGATION DE FAÇADE MANCHE MER DU NORD DE L'OFB**  
POUR LES SITES NATURA 2000 ZPS « CAP GRIS-NEZ » ET ZSC « RÉCIF GRIS-NEZ BLANC-NEZ »

**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE**  
POUR LES SITES NATURA 2000 ZSC « FALAISES DU CRAN AUX OEUFS ET DU CAP GRIS-NEZ, DUNES DU CHATELET, MARAIS DE TARDINGHEN ET DUNES DE WISSANT » ET ZSC « FALAISES ET DUNES DE WIMEREUX, ESTUAIRE ET BASSE VALLÉE DE LA SLACK, GARENNE ET COMMUNAL D'AMBLETEUSE »





## L'AVIFAUNE

### Poulieu d'Ambleteuse



*Grand Gravelot* Photo : H. Machouck — *Nid de Grand Gravelot*  
Photo : S. Poisblaud

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Grand Gravelot, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



*Estuaire de la Slack*

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.









# Wimereux Secteur 21







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « falaises et côtes rocheuses »
- « plages de galets »
- « massifs dunaires »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Les principaux enjeux sur ce secteur concernent principalement les cordons de galets végétalisés, même de manière très éparse.

#### Plage de galets au sud de l'estuaire de la Slack

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Un balisage au niveau des cordons de galets végétalisés devra être réalisé jusqu'à la mer. La circulation sur l'estran plus au sud devra s'effectuer le plus loin possible de la dune pour éviter le cordon de galets végétalisés.

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

###### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Crambe maritima* Chou marin

###### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Apium graveolens subsp. graveolens* Céleri sauvage

*Eryngium maritimum* Panicaut maritime

#### Accès à la plage de galets au lieu dit « Pont des Chasseurs »

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Les accès à cette plage devront faire l'objet d'un balisage notamment en arrivant sur l'estran pour éviter les stations de plusieurs espèces protégées.

Un balisage du haut de plage végétalisé devra également être réalisé. La circulation sur l'estran devra s'effectuer le plus loin possible de la dune pour éviter les secteurs végétalisés.

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

###### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Crambe maritima* Chou marin

###### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Oenanthe crocata* Oenanthe safranée

*Ophrys apifera* Ophrys abeille

#### Accès à l'estran entre la Pointe aux Oies et la Pointe de la Rochette

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

En cas de circulation sur l'estran dans ce secteur, il faudra veiller à circuler le plus loin possible de la falaise.

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

###### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Crambe maritima* Chou marin

###### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Apium graveolens subsp. graveolens* Céleri sauvage

*Armeria maritima subsp. maritima* Armérie maritime

*Ranunculus hederaceus* Renoncule à feuilles de lierre

## L'AVIFAUNE

#### Siffle-vents de Wimereux



Grand Gravelot Photo : H. Machouck — Nid de Grand Gravelot Photo : S. Poisblaud

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Grand Gravelot, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site (contacter le GON). Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.



## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

### EDEN62

POUR L'ENS « DUNES DE SLACK » ET LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

### DDTM/DML

POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

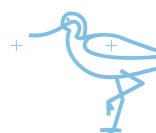
### CONSERVATOIRE DU LITTORAL POUR DE NOMBREUX SITES

### DÉLÉGATION DE FAÇADE MANCHE MER DU NORD DE L'OFB

POUR LES SITES NATURA 2000 ZPS « CAP GRIS-NEZ » ET ZSC « RÉCIF GRIS-NEZ BLANC-NEZ »

### PNR CAP ET MARAIS D'OPALE

POUR LA ZSC « FALAISES ET DUNES DE WIMEREUX, ESTUAIRE DE LA SLACK, GARENNES ET COMMUNAUX D'AMBLETEUSE-AUDRESSELLES »







# Wimereux sud Secteur 22







## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « falaises et côtes rocheuses »
- « enrochements et blocs »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### Accès Pointe de la Crèche

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Un balisage d'une station d'Orchis négligée, espèce protégée dans le Nord Pas-de-Calais doit être réalisé au niveau de cet accès.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

#### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Dactylorhiza praetermissa*      Orchis négligée

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

### EDEN62

POUR L'ENS « DUNES DE SLACK », « POINTE DE LA CRÈCHE » ET LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

### DDTM/DML

POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL POUR DE NOMBREUX SITES







# Boulogne sur Mer Secteur 23




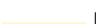


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime


-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « falaises et côtes rocheuses »
- « enrochements et blocs »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### Accès Pointe de la Crèche

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Un balisage d'une station d'Orchis négligée, espèce protégée dans le Nord Pas-de-Calais doit être réalisé au niveau de cet accès.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Orchis négligée
----------------------------------	-----------------

#### Accès au sud du Port de Boulogne-sur-Mer

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

L'accès à l'estran traverse un secteur de dunes embryonnaires pouvant potentiellement héberger un certain nombre d'espèces remarquables. Il faudra éviter toute zone végétalisée.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

<i>Crambe maritima</i>	Chou marin
------------------------	------------

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime
---------------------------	-------------------

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



### GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

#### EDEN62

POUR L'ENS « POINTE DE LA CRÈCHE » ET LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

#### DDTM/DML

POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

#### RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME EN ZONE PORTUAIRE







# Le Portel - Outreau Secteur 24







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

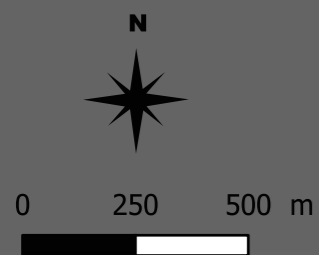
## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible





## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « falaises et côtes rocheuses »
- « enrochements et blocs »
- « massifs dunaires »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### Accès au sud du Port de Boulogne-sur-Mer

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

L'accès à l'estran traverse un secteur de dunes embryonnaires pouvant potentiellement héberger un certain nombre d'espèces remarquables. Il faudra éviter toute zone végétalisée.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Crambe maritima* Chou marin

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Eryngium maritimum* Panicaud maritime

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN 62**  
POUR LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME EN ZONE PORTUAIRE

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE / PNM EPMO**  
POUR LA ZSC « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUÉES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORÊT D'HARDELLOT ET FALAISE D'EQUIHEN







# Le Portel - Equihen Secteur 25




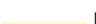


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime


-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

→ « falaises et côtes rocheuses »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### Cap d'Alprech :

Plusieurs stations d'espèces protégées ont été notées au niveau de la zone d'accès piétons n°168.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Baliser les stations de plantes protégées situées à proximité de cette zone d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Crambe maritima* Chou marin

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Armeria maritima subsp. maritima* Armérie maritime

*Apium graveolens subsp. graveolens* Céleri sauvage

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN 62**  
POUR LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME EN ZONE PORTUAIRE

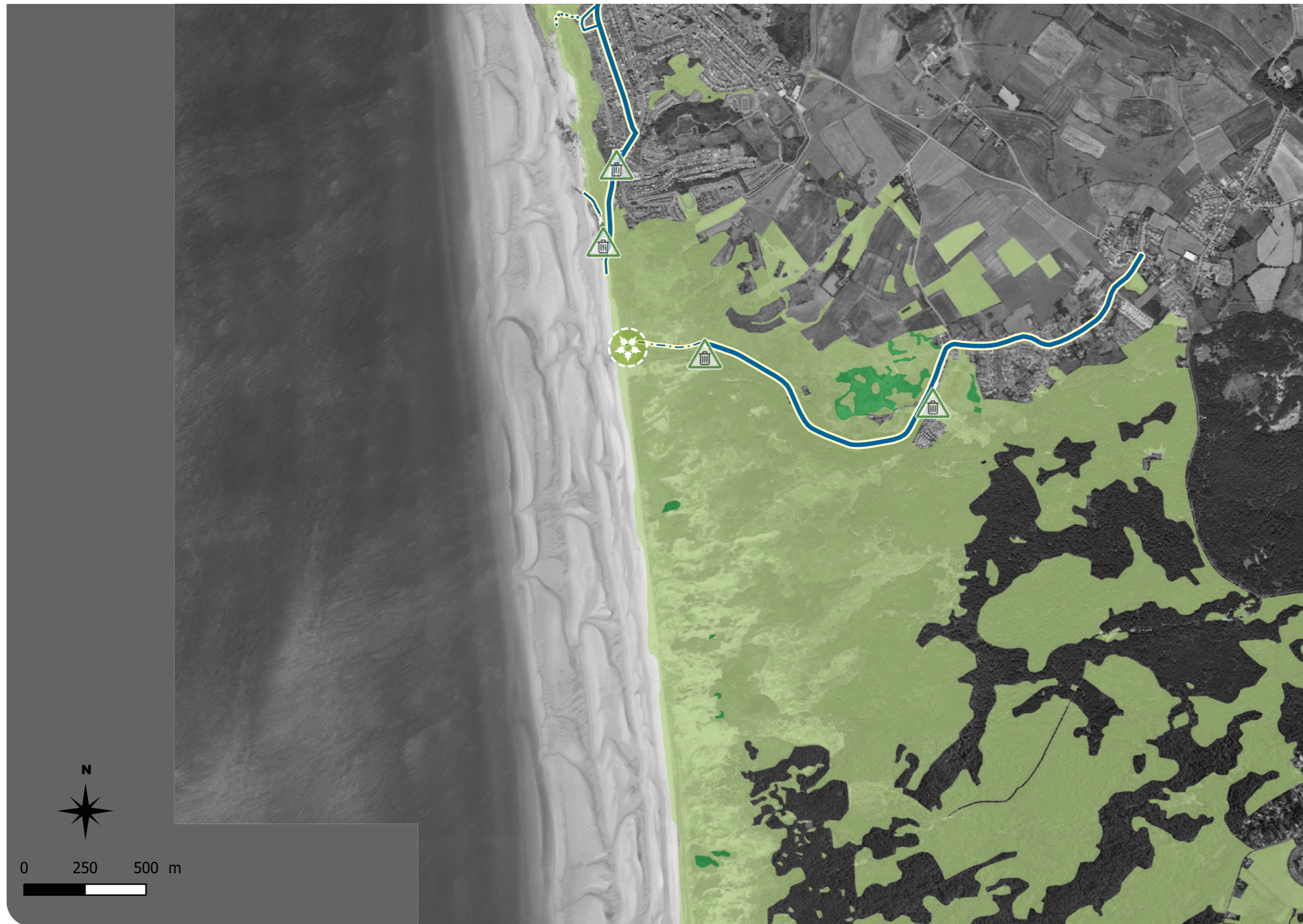
**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE / PNM EPMO**  
POUR LA ZSC « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUÉES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORÊT D'HARDELLOT ET FALAISE D'EQUIHEN







# Equihen - Saint-Etienne-au-Mont Secteur 26







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « falaises et côtes rocheuses »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

Pas de préconisations particulières en plus des recommandations générales évoquées au paragraphe précédent.

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN 62**  
POUR LES ENS ET LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

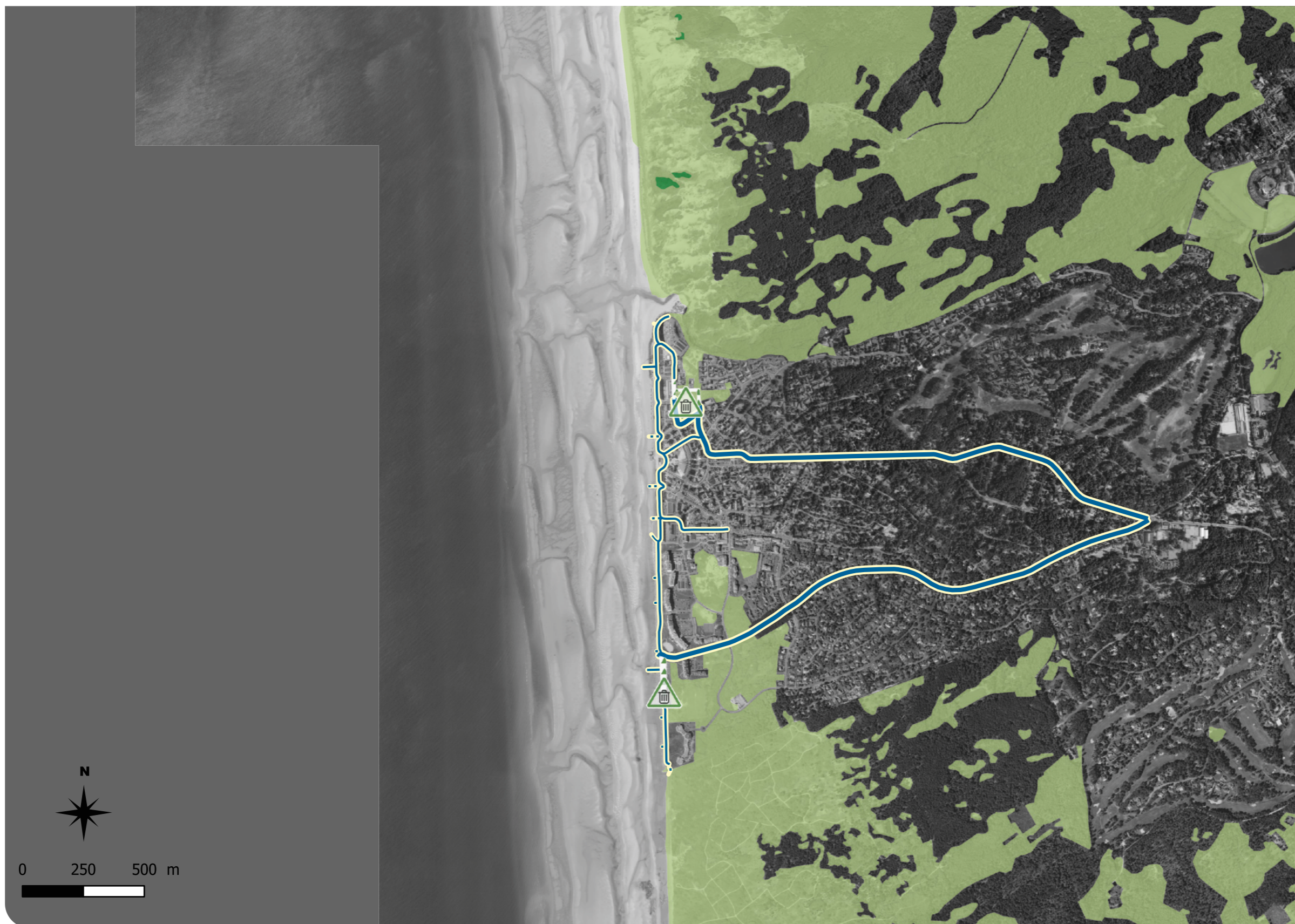
**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE / PNM EPMO**  
POUR LA ZSC « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUÉES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORÊT D'HARDELOT ET FALAISE D'EQUIHEN »







# Neufchatel Hardelot Secteur 27







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « enrochements et blocs »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### Digue d'Hardelet Plage

Plusieurs stations d'espèces protégées ont été notées au niveau de la digue de haut de plage (enrochements, etc.), à proximité directe des zones d'accès ou de stockage.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Il pourrait être nécessaire de baliser certaines stations les plus exposées aux risques afin de prévenir toute destruction accidentelle de ces espèces protégées :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Crambe maritima* Chou marin

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Eryngium maritimum* Panicaut maritime

*Silene uniflora subsp. uniflora* Silène maritime

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

### EDEN 62

POUR LES ENS ET LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

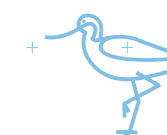
### DDTM/DML

POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL POUR DE NOMBREUX SITES

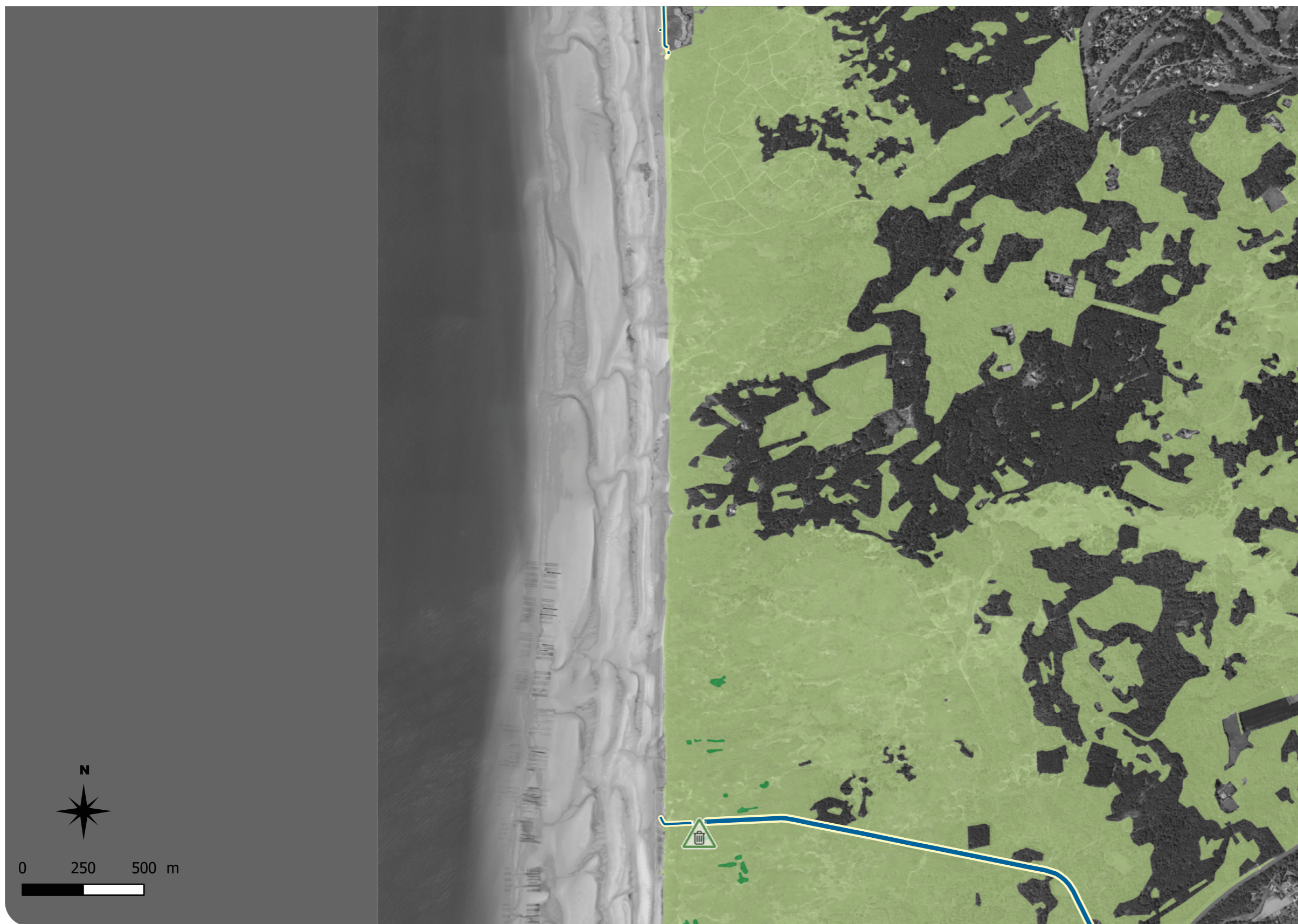
PNR CAP ET MARAIS D'OPALE / PNM EPMO

POUR LA ZSC « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUÉES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORÊT D'HARDELOT ET FALAISE D'EQUIHEN »







# Neufchatel Hardelot - Danne Secteur 28




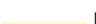


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :  
 → « massifs dunaires »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### Dunes du Mont Saint-Frieux

Dans ce secteur, la zone de transition entre le haut de plage et les dunes est marquée par une remarquable banquette de dunes embryonnaires qui s'est bien développée depuis quelques années.

Au gré des suintements d'eau douce, des espèces de zones humides et de prés salés se développent également au niveau du haut de plage, donnant des végétations très originales.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Respecter impérativement les dunes embryonnaires et le haut de plage.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées en haut de plage

TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL	
<i>Crambe maritima</i>	Chou marin
<i>Polygonum rai</i>	Renouée de Ray
TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Lysimachia tenella</i>	Mouron délicat
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus
<i>Oenanthe crocata</i>	Oenanthe safranée
<i>Althaea officinalis</i>	Guimauve officinale
TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE	
<i>Limonium vulgare</i>	Lilas de mer

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



### GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN 62**  
 POUR LES ENS ET LES SITES DU CDL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
 POUR DE NOMBREUX SITES

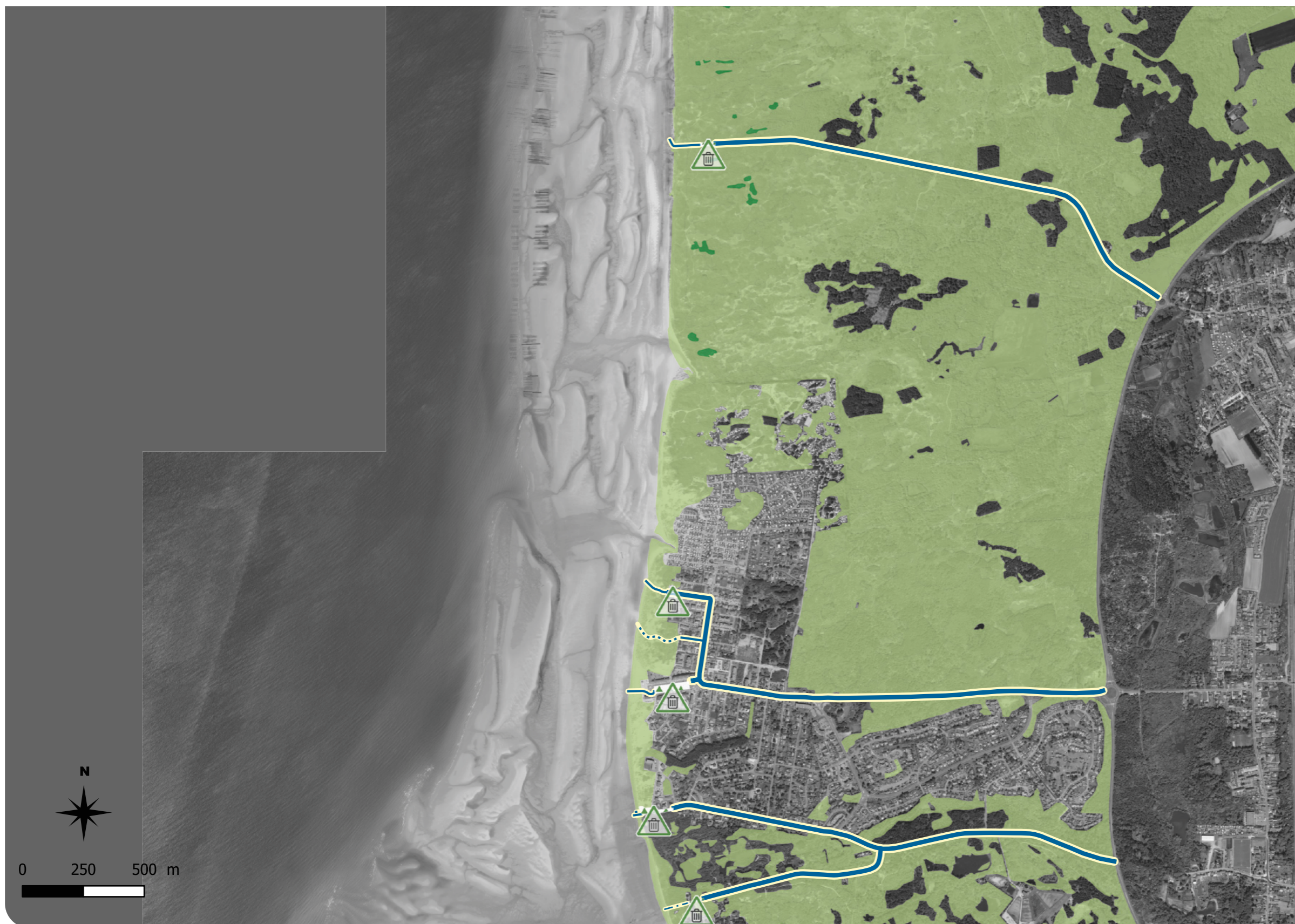
**DDTM/DML**  
 POUR LE DPM

**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE / PNM EPMO**  
 POUR LA ZSC « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUÉES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORÊT D'HARDELLOT ET FALAISE D'EQUIHEN »







# Dannes - Camiers Secteur 29




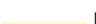


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime


-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :  
 → « massifs dunaires »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### Dunes du Mont Saint-Frieux :

Dans ce secteur, la zone de transition entre le haut de plage et les dunes est marquée par une remarquable banquette de dunes embryonnaires qui s'est bien développée depuis quelques années.

Vers le nord, au gré des suintements d'eau douce, des espèces de zones humides et de prés salés se développent également au niveau du haut de plage, donnant des végétations très originales.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Respecter impérativement les dunes embryonnaires et le haut de plage.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées en haut de plage :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

<i>Crambe maritima</i>	Chou marin
<i>Polygonum rai</i>	Renouée de Ray

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Lysimachia tenella</i>	Mouron délicat
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus
<i>Oenanthe crocata</i>	Oenanthe safranée
<i>Althaea officinalis</i>	Guimauve officinale

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

<i>Artemisia maritima</i>	Armoise maritime
<i>Limonium vulgare</i>	Lilas de mer

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

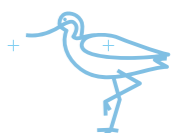
**EDEN 62**  
 POUR LES ENS ET LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
 POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
 POUR DE NOMBREUX SITES

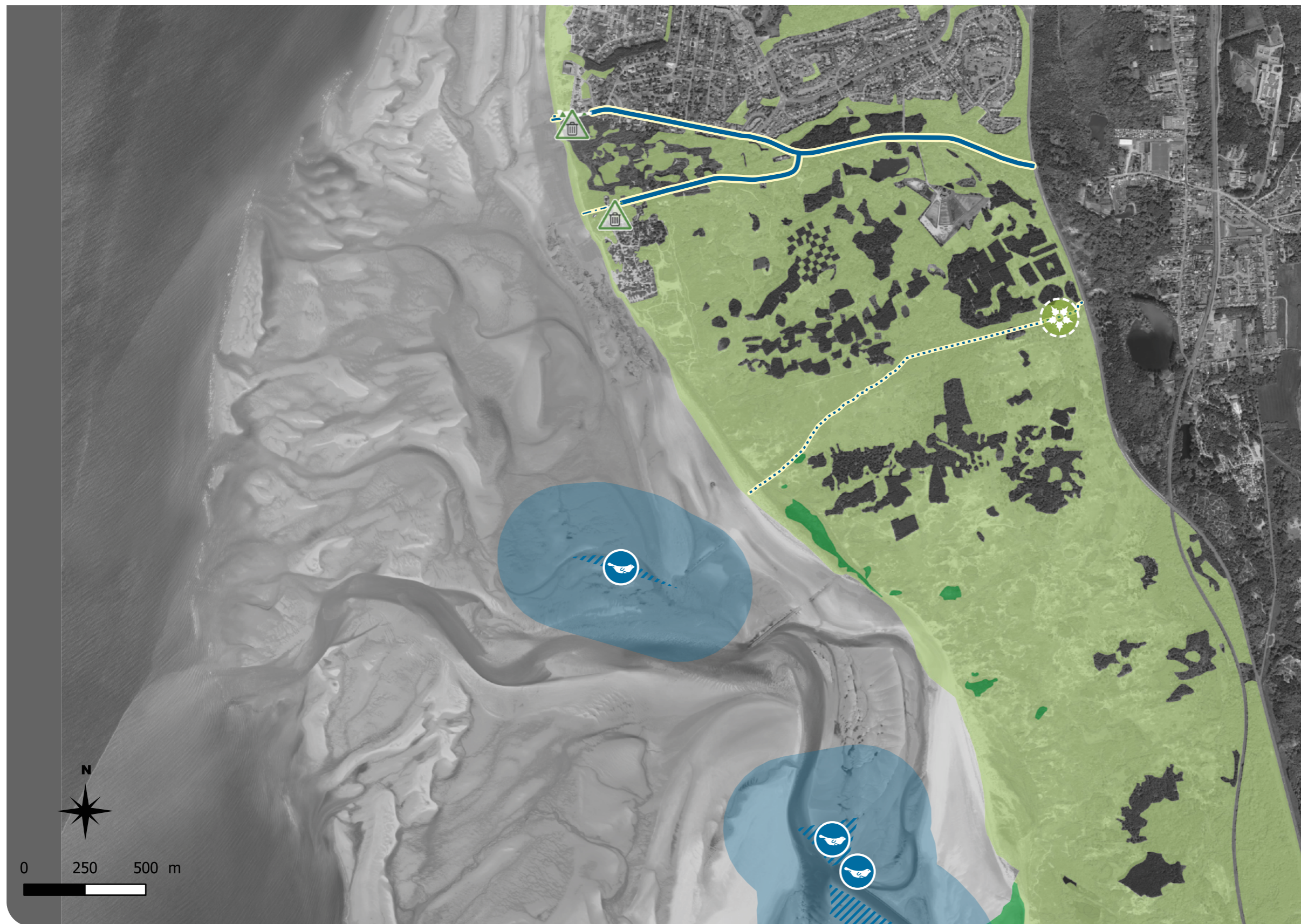
**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE / PNM EPMO**  
 POUR LA ZSC « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUÉES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORÊT D'HARDELLOT ET FALAISE D'EQUIHEN »

**PNM EPMO**  
 POUR LA ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES »







# Camiers Secteur 30







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

→ « massifs dunaires »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### Réserve naturelle nationale de la Baie de Canche

La zone d'accès piétons n°216 emprunte le chemin qui traverse la Réserve et la baie de Canche depuis la RD 940 jusque la plage.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Les passages au sein de la RNN de la baie de Canche doivent être encadrés par les gardes de la Réserve et faire l'objet d'une grande précaution, en particulier au niveau des dunes embryonnaires et des zones humides.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

#### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Laphangium luteoalbum*      Gnaphale jaunâtre

## L'AVIFAUNE

La réserve naturelle nationale de la baie de Canche abrite toute l'année de nombreux oiseaux (anatidés, limicoles) en gagnage, au repos ou en halte sur l'estran et le haut de plage. Le risque de dérangement est donc élevé, notamment à marée haute. Il sera donc important d'y prioriser les opérations de nettoyage.

#### Estuaire de la Canche

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Toute l'année, éviter de circuler sur le haut de plage à marée haute pour limiter le dérangement des oiseaux en gagnage, repos ou halte.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Les bancs de sable situés dans la baie de Canche servent de reposoirs pour les deux espèces de phoques. Suivant les périodes, ils peuvent accueillir plusieurs centaines de phoques, dont des couples mères-petits.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

- Contacter la coordination mammalogique du Nord de la France (CMNF) avant toute intervention pour vérifier la localisation des phoques, ainsi que leur importance pour la colonie (effectifs et statut des individus). En cas de nécessité de franchissement d'une zone tampon d'un reposoir, le dérangement des phoques peut être envisagé, mais uniquement de façon contrôlée et adaptative.
- Du 01/06 au 31/07 (a minima), demander la localisation connue des jeunes individus auprès de la CMNF. Objectif : ne pas risquer une séparation mère-jeune, qui pourrait leur être fatale.
- En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

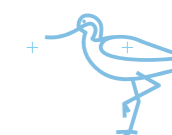
**EDEN 62**  
POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS ET LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE CANCHE

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

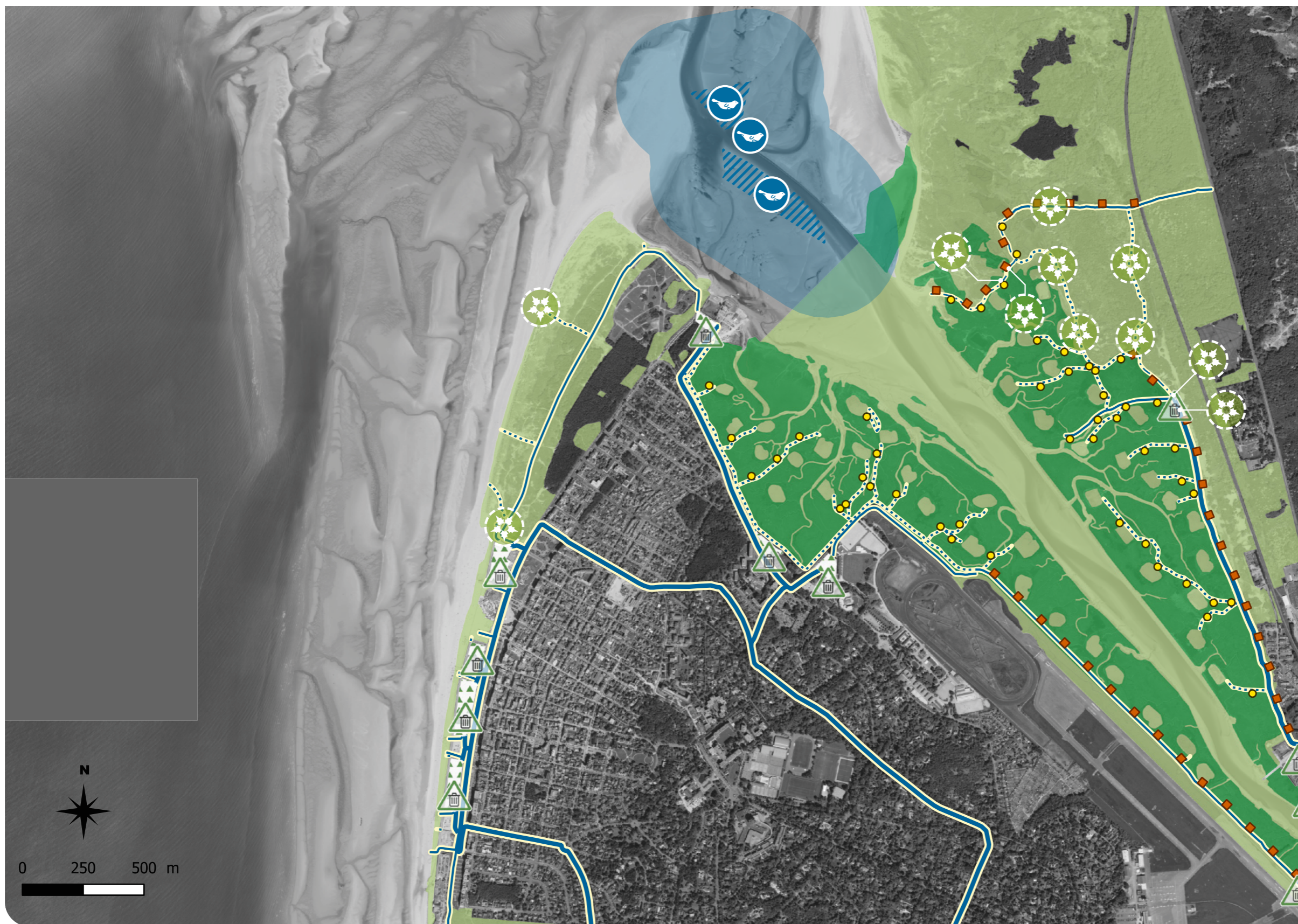
**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE / PNM EPMO**  
POUR LA ZSC « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUÉES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORÊT D'HARDELLOT ET FALAISE D'EQUIHEN »

**PNM EPMO**  
POUR LA ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES » ET LA ZPS « ESTUAIRE DE LA CANCHE »







# Le Touquet - Étaples Secteur 31




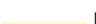


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### Parc de l'Estuaire

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Quelques individus de Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*), espèce protégée en Nord Pas-de-Calais, sont présents au niveau de la zone d'accès sud n°246. Des individus d'Arroche laciniée (*Atriplex laciniata*) ont été observés en haut de plage et au niveau de la zone d'accès n°248.

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime
---------------------------	-------------------

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

<i>Atriplex laciniata</i>	Arroche laciniée
---------------------------	------------------

#### Mollières de la baie de Canche sud

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent, à proximité immédiate de végétations de prés salés ou de laisses de mer. Des espèces d'intérêt patrimonial inféodées à ces milieux sont donc susceptibles d'être présentes au niveau de ces zones d'accès.

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone en forte évolution dynamique, notamment au niveau des prés salés. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins. Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés.

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Salicornia europaea subsp. disarticulata</i>	Salicorne à une fleur
---	-----------------------

<i>Salicornia europaea subsp. europaea</i>	Salicorne d'Europe
--	--------------------

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

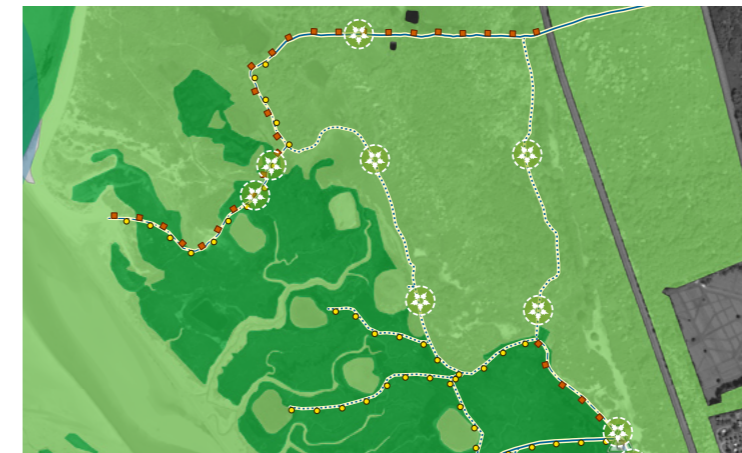
<i>Limonium vulgare</i>	Lilas de mer
-------------------------	--------------

#### Mollières de la baie de Canche nord et Réserve naturelle nationale de la Baie de Canche

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent, à proximité immédiate de végétations de prés salés ou de laisses de mer. Des espèces d'intérêt patrimonial inféodées à ces milieux sont donc susceptibles d'être présentes au niveau de ces zones d'accès.

##### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone en forte évolution dynamique, notamment au niveau des prés salés. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins. Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés. Les passages au sein de la RNN de la baie de Canche doivent être encadrés par les gardes de la Réserve et faire l'objet d'une grande précaution, que ce soit au niveau des prés salés, mais aussi dans les secteurs dunaires, en particulier à proximité des pelouses et des zones humides.



Présence de nombreux secteurs ultra sensibles et d'espèces à baliser au sein de la RNN de la Baie de Canche

##### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

<i>Viola tricolor subsp. curtisii</i>	Pensée de Curtis
---------------------------------------	------------------

<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables
-------------------------	------------------

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Garex extensa</i>	Laïche étirée
----------------------	---------------

<i>Garex trinervis</i>	Laïche à trois nervures
------------------------	-------------------------

<i>Sagina nodosa</i>	Sagine noueuse
----------------------	----------------

<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus
----------------------------	----------------------

<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais
--------------------------	-----------------------

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

<i>Atriplex littoralis</i>	- Arroche littorale
----------------------------	---------------------

<i>Atriplex glabriuscula</i>	Arroche de Babington
------------------------------	----------------------

<i>Limonium vulgare</i>	Lilas de mer
-------------------------	--------------



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

### EDEN 62

POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS ET LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE CANCHE

### DDTM/DML

POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

### MAIRIE DU TOUQUET

POUR LE PARC DE L'ESTUAIRE

### CONSERVATOIRE DU LITTORAL

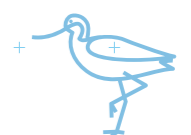
POUR DE NOMBREUX SITES

### PNR CAP ET MARAIS D'OPALE / PNM EPMO

POUR LA ZSC « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUÉES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORÊT D'HARDELLOT ET FALAISE D'EQUIHEN »

### PNM EPMO

POUR LES SITES NATURA 2000 ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES » ET ZPS « ESTUAIRE DE LA CANCHE »







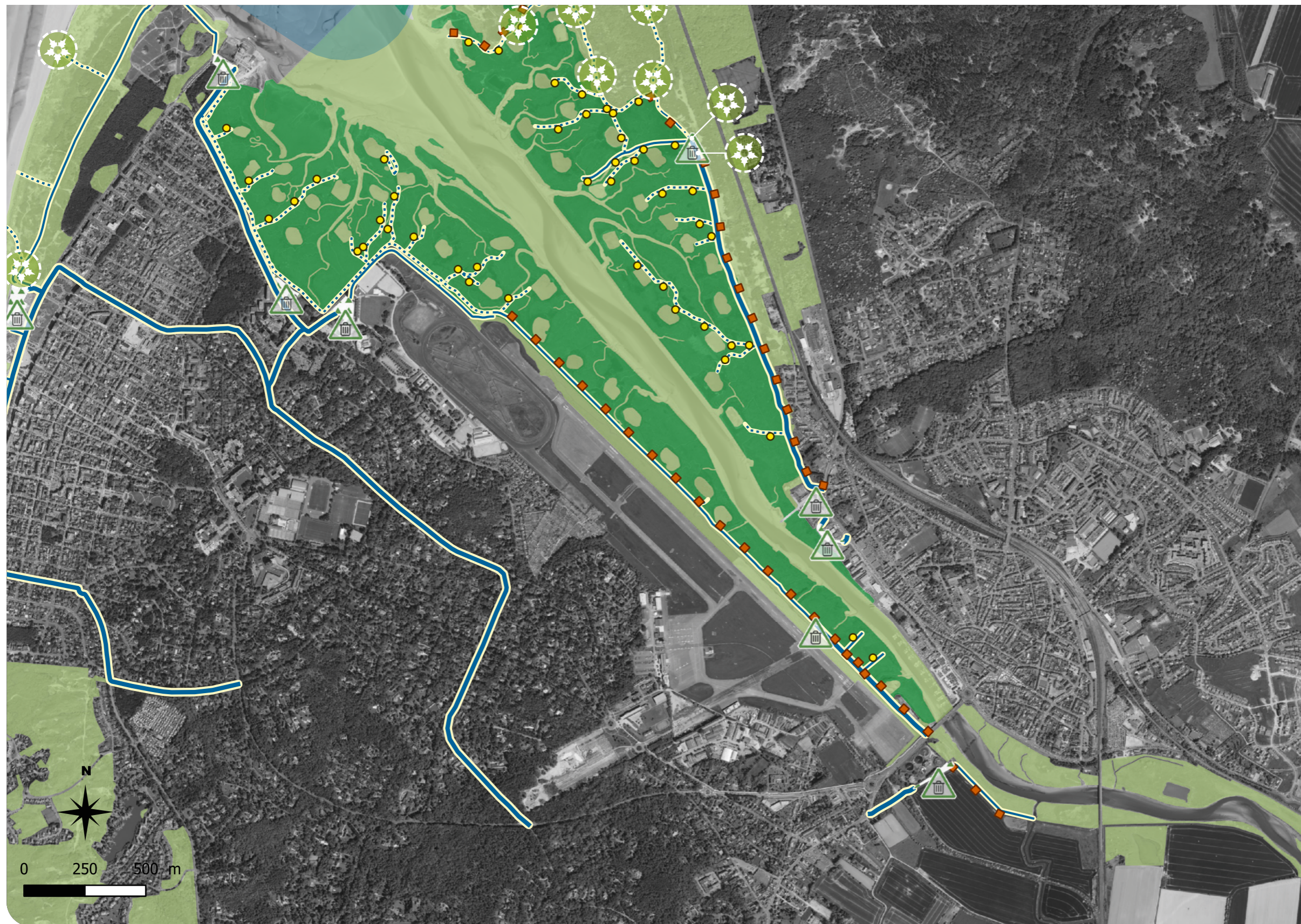




89





# Le Touquet - Étaples - Fond d'estuaire Secteur 32







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »

#### Mollières de la baie de Canche sud :

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent, à proximité immédiate de végétations de prés salés ou de laisses de mer. Des espèces d'intérêt patrimonial inféodées à ces milieux sont donc susceptibles d'être présentes au niveau de ces zones d'accès.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone en forte évolution dynamique, notamment au niveau des prés salés. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins. Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Salicornia europaea subsp. disarticulata</i>	Salicorne à une fleur
<i>Salicornia europaea subsp. europaea</i>	Salicorne d'Europe
TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE	
<i>Limonium vulgare</i>	Lilas de mer

#### Mollières de la baie de Canche nord et Réserve naturelle nationale de la Baie de Canche

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent, à proximité immédiate de végétations de prés salés ou

de laisses de mer. Des espèces d'intérêt patrimonial inféodées à ces milieux sont donc susceptibles d'être présentes au niveau de ces zones d'accès.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone en forte évolution dynamique, notamment au niveau des prés salés. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins. Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés. Les passages au sein de la RNN de la baie de Canche doivent être encadrés par les gardes de la Réserve et faire l'objet d'une grande précaution, que ce soit au niveau des prés salés, mais aussi dans les secteurs dunaires, en particulier à proximité des pelouses et des zones humides.



Présence de nombreux secteurs ultra sensibles et d'espèces à baliser au sein de la RNN de la Baie de Canche

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès ::

TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL	
<i>Viola tricolor subsp. curtisii</i>	Pensée de Curtis
<i>Leymus arenarius</i>	Élyme des sables
TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS	
<i>Carex extensa</i>	Laïche étirée
<i>Carex trinervis</i>	Laïche à trois nervures

<i>Sagina nodosa</i>	Sagine noueuse
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais
TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE	
<i>Atriplex littoralis</i>	- Arroche littorale
<i>Atriplex glabriuscula</i>	Arroche de Babington
<i>Limonium vulgare</i>	Lilas de mer

## L'AVIFAUNE

L'estuaire de la baie de Canche abrite toute l'année de nombreux oiseaux (anatidés, limicoles) en gagnage, au repos ou en halte sur l'estran et le haut de plage. Le risque de dérangement est donc élevé, notamment à marée haute. Il sera donc important d'y prioriser les opérations de nettoyage.

#### Estuaire de la baie de Canche

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Toute l'année, éviter de circuler sur le haut de plage à marée haute pour limiter le dérangement des oiseaux en gagnage, repos ou halte. En cas d'hydrocarbure sur les bancs de sable et vasière, le nettoyage sur ce secteur doit être priorisé afin de limiter l'impact de la pollution sur le milieu et les espèces.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN 62**  
POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS ET LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE CANCHE

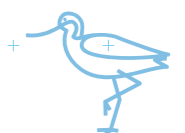
**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**MAIRIE DU TOUQUET**  
POUR LE PARC DE L'ESTUAIRE

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

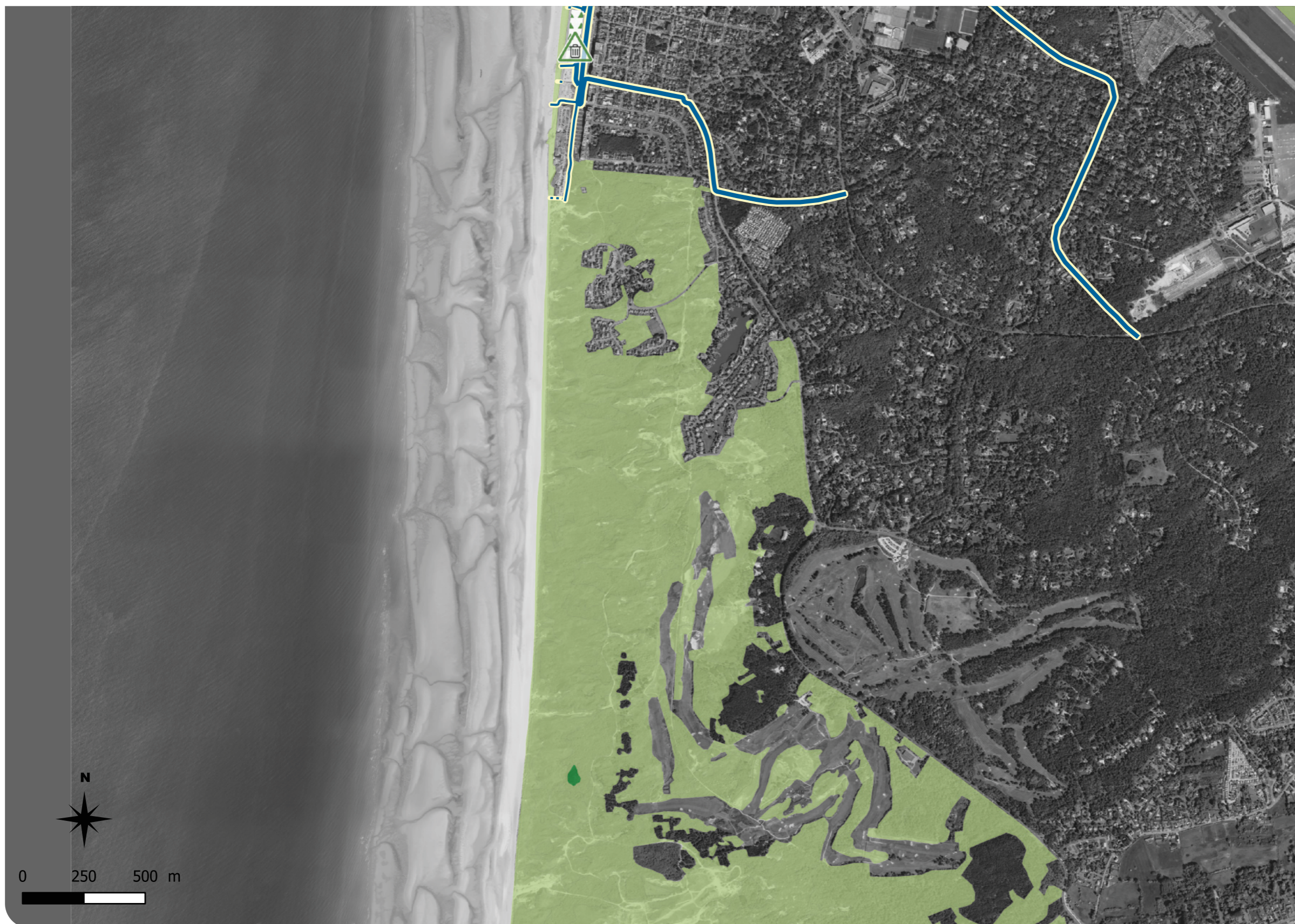
**PNR CAP ET MARAIS D'OPALE / PNM EPMO**  
POUR LA ZSC « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUÉES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORÊT D'HARDELLOT ET FALAISE D'EQUIHEN »

**PNM EPMO**  
POUR LES SITES NATURA 2000 ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES » ET ZPS « ESTUAIRE DE LA CANCHE »







# Le Touquet Secteur 33







## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible





**GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER**

**EDEN 62**  
POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

**COMMUNE DE MERLIMONT**  
POUR LA ZSC « DUNES ET MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX DE LA PLAINE MARITIME PICARDE »

**PNM EPMO**  
POUR LES SITES NATURA 2000 ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES » ET ZPS « ESTUAIRE DE LA CANCHE »



**LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS**

**1. Recommandations générales**

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :  
→ « massifs dunaires »

**2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles**

Pas de préconisations particulières en plus des recommandations générales évoquées au paragraphe précédent.

**L'AVIFAUNE**

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

**LES MAMMIFÈRES MARINS**

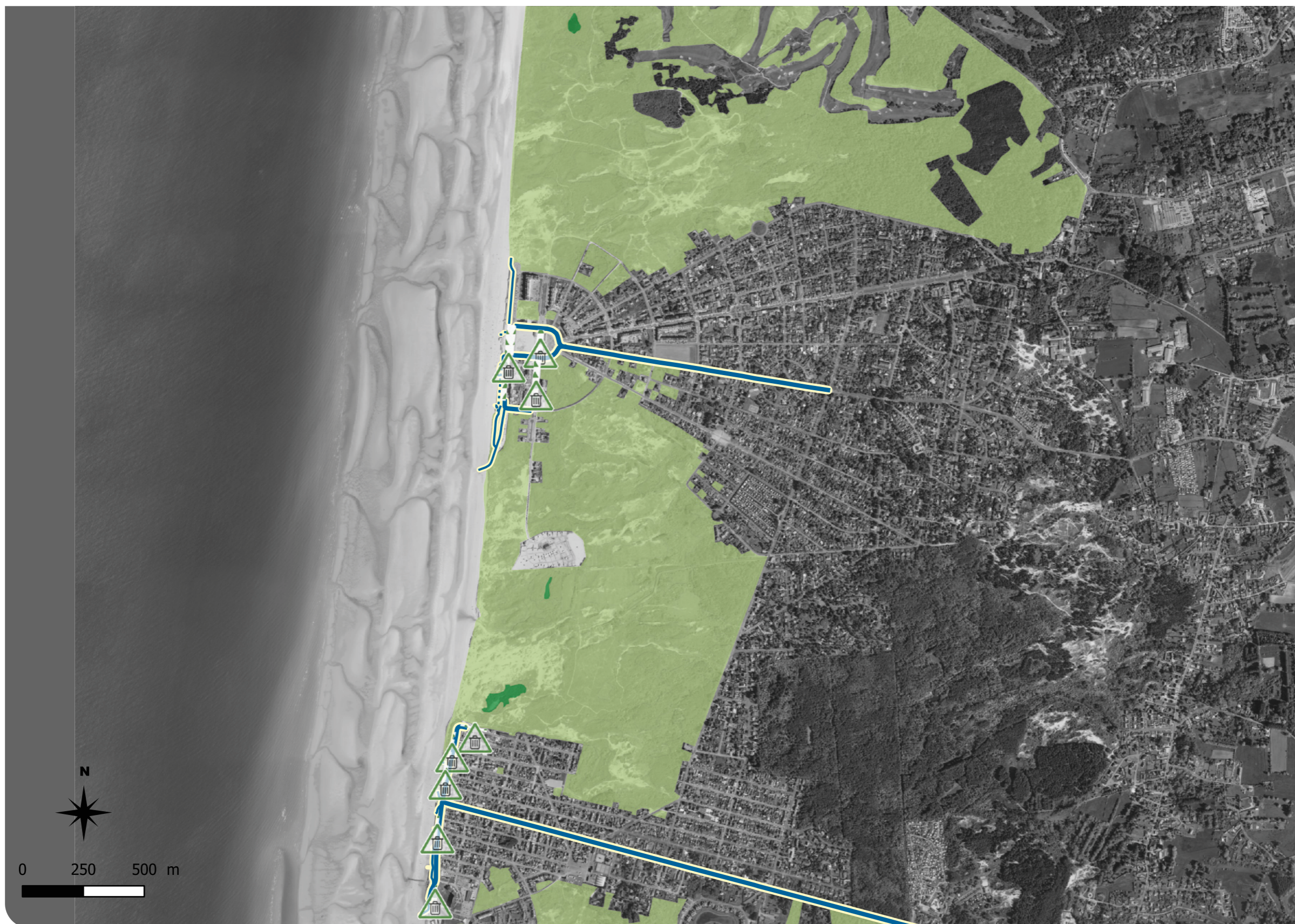
Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

**RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR**

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.





# Cucq - Merlimont Secteur 34







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

→ « massifs dunaires »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Quelques individus de Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*), espèce protégée en Nord Pas-de-Calais, peuvent être présents à proximité des zones d'accès ou de stockage. C'est le cas notamment de la zone d'accès à l'estran du Boulevard de la Mer à Stella-Plage (295) :

#### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime
---------------------------	-------------------

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

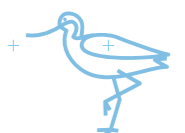
**EDEN 62**  
POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

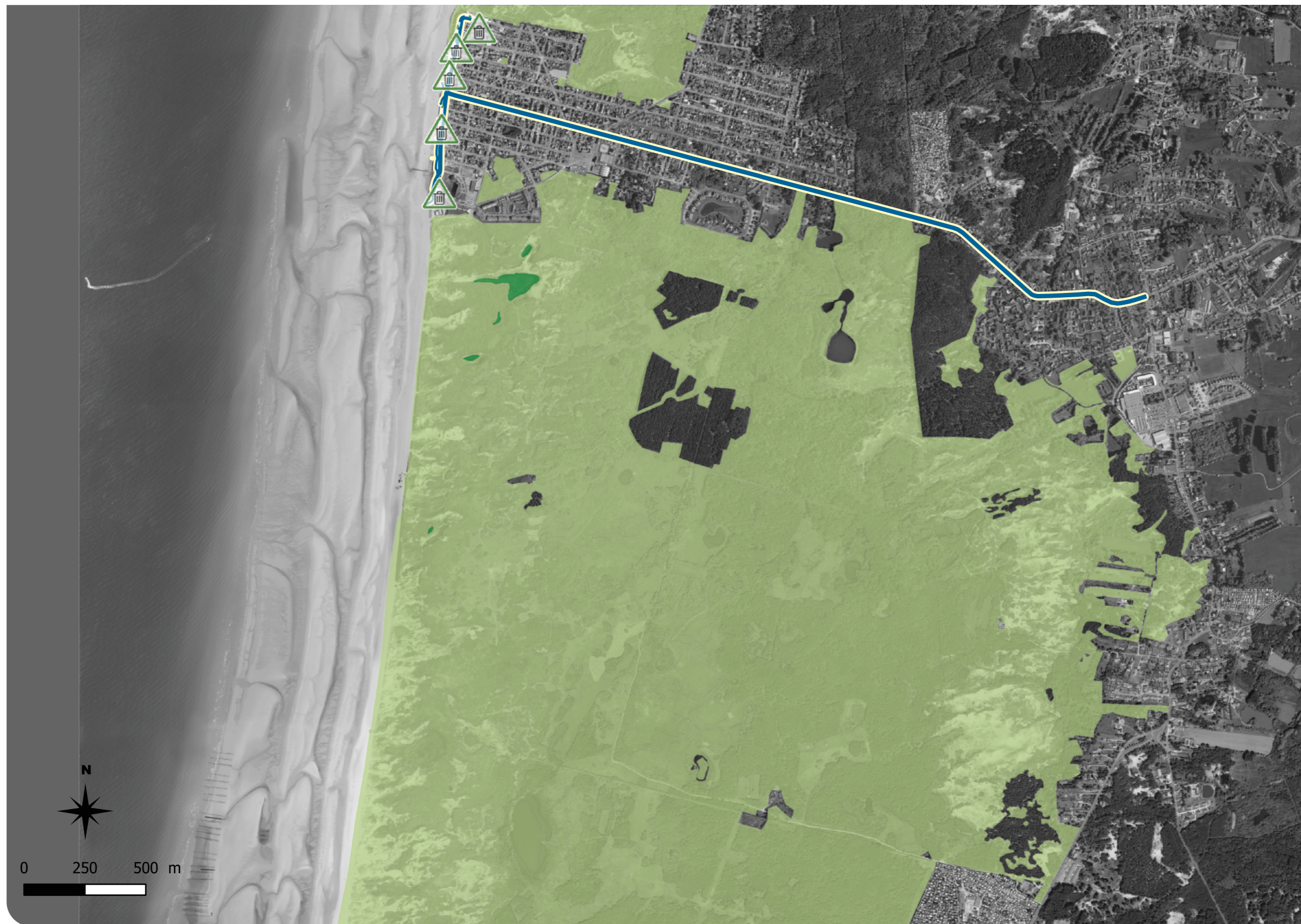
**COMMUNE DE MERLIMONT**  
POUR LA ZSC « DUNES ET MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX DE LA PLAINE MARITIME PICARDE »

**PNM EPMO**  
POUR LE SITE NATURA 2000 ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES »







# Merlimont Secteur 35







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible





**GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER**

**EDEN 62**  
POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

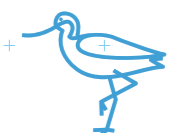
**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

**OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**  
POUR LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DE LA CÔTE D'OPALE

**COMMUNE DE MERLIMONT**  
POUR LA ZSC « DUNES ET MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX DE LA PLAINE MARITIME PICARDE » ET LA ZPS « DUNES DE MERLIMONT »

**PNM EPMO**  
POUR LE SITE NATURA 2000 ZSC « BAI DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES »



**LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS**

**1. Recommandations générales**

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

→ « massifs dunaires »

**2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles**

Pas de préconisations particulières en plus des recommandations générales évoquées au paragraphe précédent.

**L'AVIFAUNE**

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

**LES MAMMIFÈRES MARINS**

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

**RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR**

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.





# Berck Secteur 36




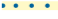


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible





**GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER**

**EDEN 62**  
POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

**COMMUNE DE MERLIMONT**  
POUR LA ZSC « DUNES ET MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX DE LA PLAINE MARITIME PICARDE » ET LA ZPS « DUNES DE MERLIMONT »

**PNM EPMO**  
POUR LE SITE NATURA 2000 ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES »



**LES MAMMIFÈRES MARINS**

Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

**RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR**

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



**LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS**

**1. Recommandations générales**

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :  
→ « massifs dunaires »

**2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles**

Pas de préconisations particulières en plus des recommandations générales évoquées au paragraphe précédent.



**L'AVIFAUNE**



**Berck Nord**



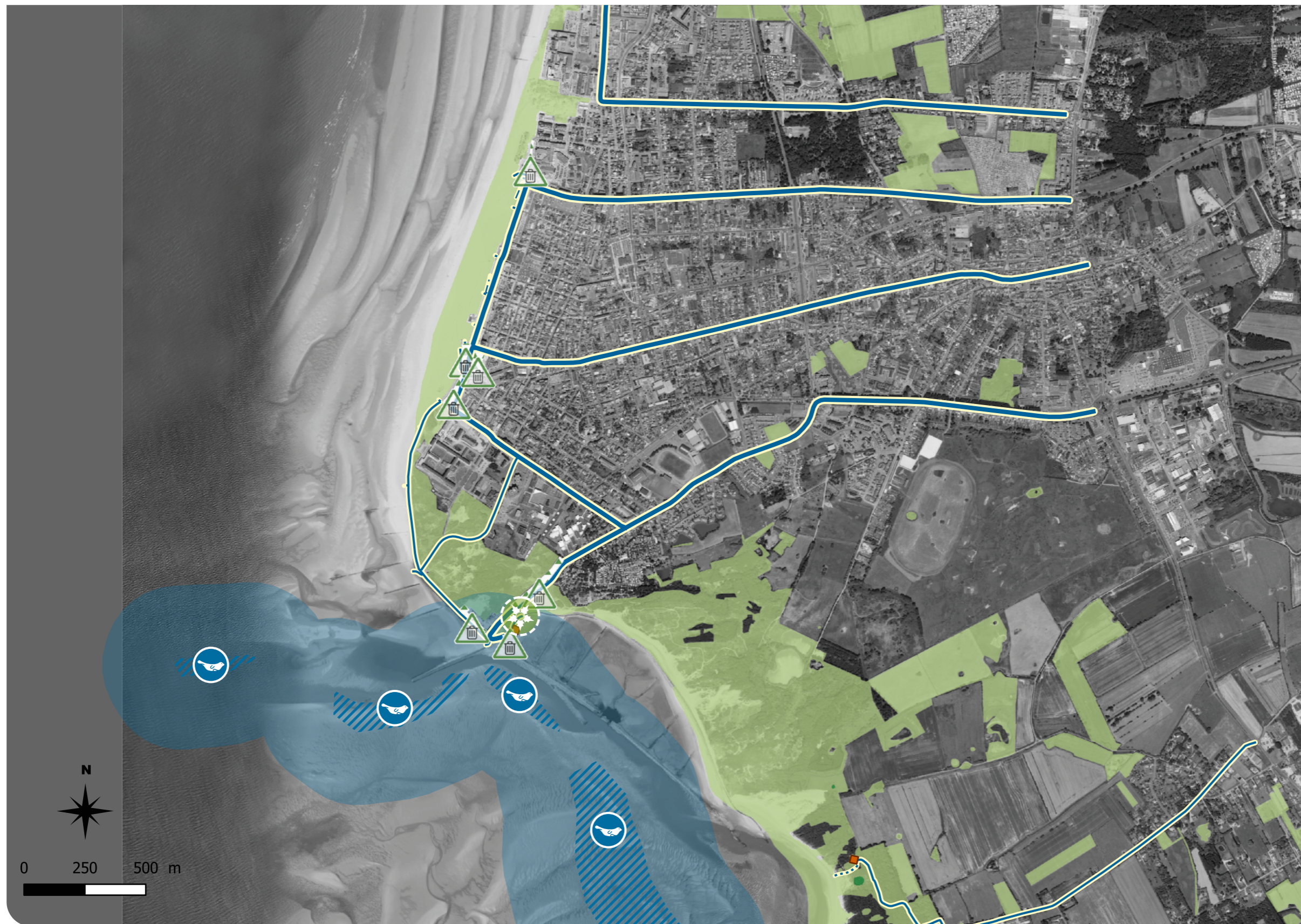
*Gravelot à collier interrompu, mâle, adulte.* Photo : Bogbumper - Travail personnel, CC BY-SA 3.0  
*Nid de Gravelot à collier interrompu* Photo : JA. Noel

**RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR**

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Gravelot à collier interrompu il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site. Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.





# Berck Sud Secteur 37







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « enrochements et blocs »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

En plus des recommandations précédentes, les principaux sites abritant des végétations et des espèces ultrasensibles, qui peuvent être visualisées sur les cartes opérationnelles, font l'objet de préconisations spécifiques.

#### Digues au sud de Berck :

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Présence de stations d'Élyme des sables qui doivent être balisées à proximité des zones d'accès



#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

#### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Leymus arenarius*

Élyme des sables

## L'AVIFAUNE

### Berck sud



Gravelot à collier interrompu, mâle, adulte. Photo : Bogbumper - Travail personnel, CC BY-SA 3.0

Nid de Gravelot à collier interrompu Photo : JA. Noel

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Toute l'année, éviter de circuler sur le haut de plage à marée haute pour limiter le dérangement des oiseaux en gagnage, repos ou halte.

Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification de Gravelot à collier interrompu, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site. Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s), s'éloigner de 50 m.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Ce secteur comporte plusieurs enjeux, certains saisonniers :

- Au Nord et à l'Est de ce secteur, se trouvent des reposoirs accueillant les deux espèces de phoques. Suivant les périodes, ils peuvent accueillir de quelques individus à plusieurs centaines de phoques, dont des couples mères-petits.
- Du 01/06 au 31/07 (*a minima*) : la période estivale correspond à la période de mise bas et d'allaitement chez le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*). Ainsi, de jeunes individus ( $\leq 1m$ ) peuvent se retrouver potentiellement sur l'ensemble de l'estran, sevrés ou non, posés ou échoués.
- Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

- La localisation des reposoirs de phoques en baie de d'Authie peut varier. Contacter l'Association Découverte Nature (ADN) avant toute intervention pour vérifier leur localisation, ainsi que leur importance pour la colonie (effectifs et statut des individus). En cas de nécessité de franchissement d'une zone tampon d'un reposoir, le dérangement des phoques peut être envisagé, mais uniquement de façon contrôlée et adaptative.
- Du 01/06 au 31/07 (*a minima*), demander la localisation connue des jeunes individus auprès de l'association ADN. Objectif : ne pas risquer une séparation mère-jeune, qui pourrait leur être fatale.
- En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

### EDEN 62

POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

### DDTM/DML

POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

CONSERVATOIRE DU LITTORAL POUR DE NOMBREUX SITES

PNM EPMO ET SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME-GRAND LITTORAL PICARD

POUR LA ZSC « ESTUAIRES ET LITTORAL PICARDS (BAIE DE SOMME ET D'AUTHIE) »

### PNM EPMO ET EDEN62

POUR LA ZSC « ESTUAIRE, DUNES DE L'AUTHIE, MOLLIÈRES DE BERCK ET PRAIRIES HUMIDES ARRIÈRE-LITTORALES »

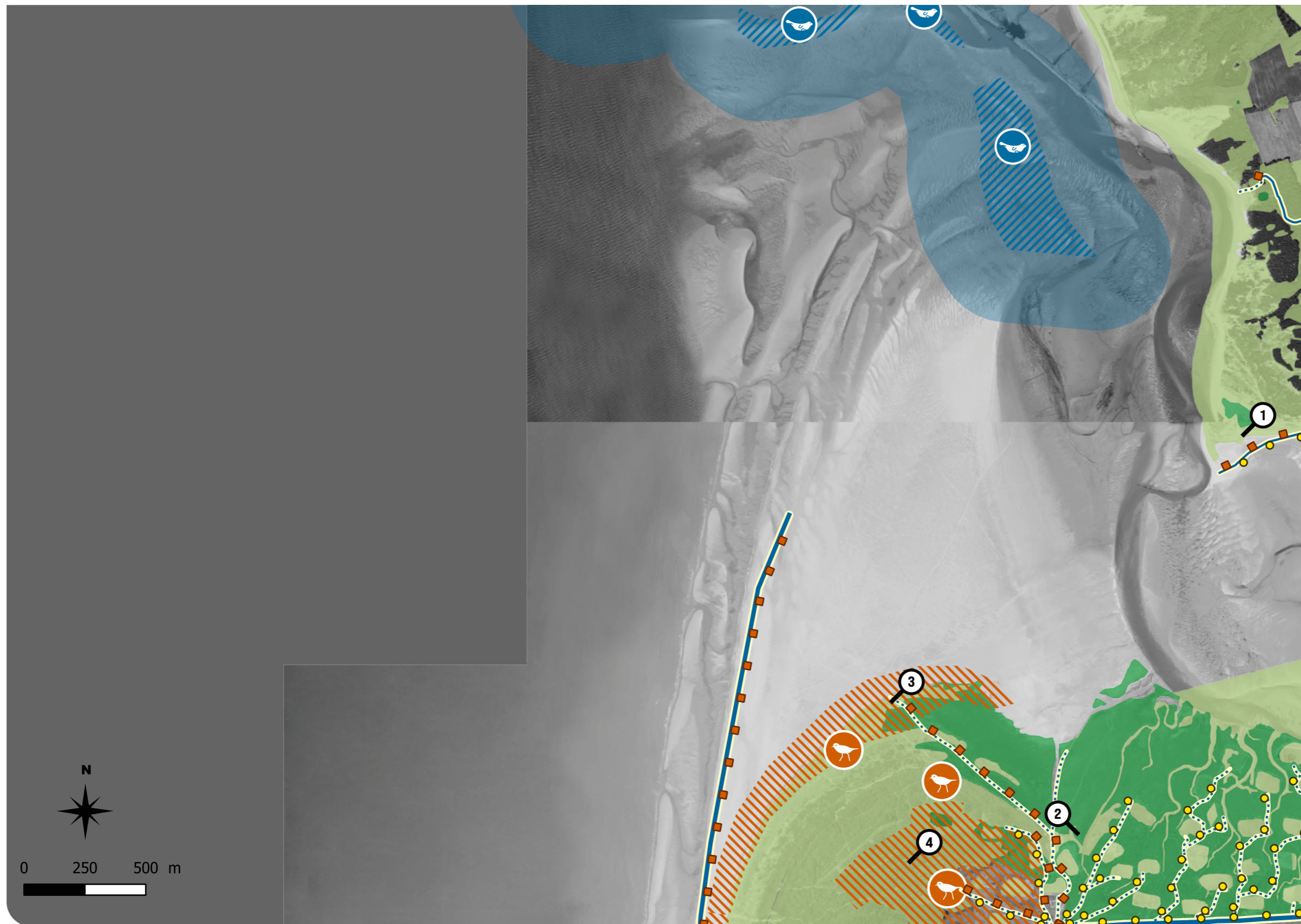
### PNM EPMO

POUR LE SITE NATURA 2000 ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES »







# Baie d'Authie Secteur 38







## DONNÉES LOGISTIQUES



### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime



-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

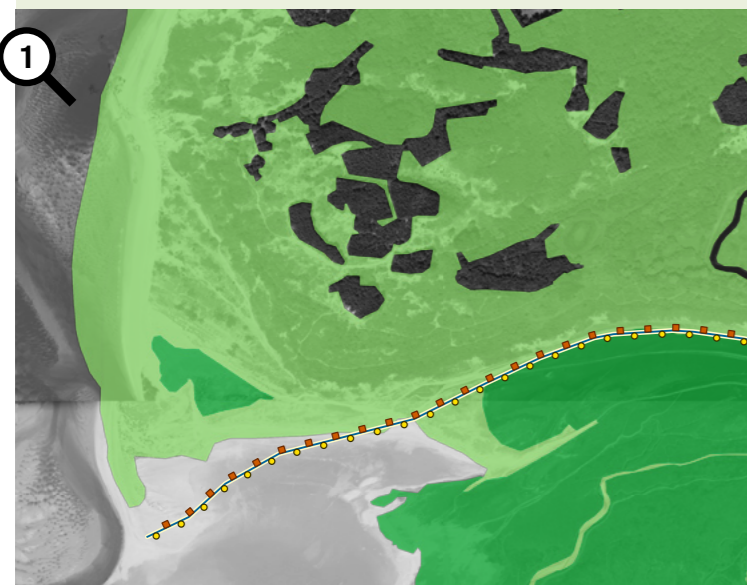
- « massifs dunaires »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

En plus des recommandations précédentes, les principaux sites abritant des végétations et des espèces ultrasensibles, qui peuvent être visualisées sur les cartes opérationnelles, font l'objet de préconisations spécifiques.

#### Pointe de la Rochelle (Bec de Perroquet) (62)

Système actuellement en forte évolution dynamique marquant la transition entre les prés salés et les dunes. Présence de dunes embryonnaires avec des stations d'Elyme des sables (*Leymus arenarius*), espèce protégée au niveau national. Mais secteur également soumis à une très forte érosion.



Pointe de la Rochelle

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone connaissant une évolution dynamique importante. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées, en s'éloignant notamment du pied de dune. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Leymus arenarius* Élyme des sables

#### Pointe de Routhiauville (80)

Secteur d'intérêt patrimonial majeur présentant un transect régulier et non tronqué entre la Slikke et la dune. Il permet notamment le contact naturel et progressif entre le haut-schorre et la dune, à la fois dans les milieux secs, mais aussi dans les zones humides, ce qui est rarissime dans les Hauts-de-France. Il abrite ainsi des végétations et des espèces inféodées à ces zones de transition allant de l'halophile à l'oligohalin et, par ailleurs, exceptionnelles à l'échelle des estuaires picards.

Les secteurs ouest et nord de la Pointe de Routhiauville sont marqués par une importante dynamique géomorphologique et écologique naturelles.

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent, à proximité immédiate de ces milieux et abritent potentiellement des espèces d'intérêt patrimonial. C'est le cas notamment de l'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*), espèce protégée au niveau national et d'intérêt patrimonial majeur, dont la Pointe de Routhiauville abrite de très importantes populations.

Les dunes embryonnaires de l'extrémité ouest de la Pointe de Routhiauville hébergent également plusieurs populations d'Elyme des sables (*Leymus arenarius*), autre espèce protégée au niveau national.

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Préserver de tout passage le secteur oligohalin enclavé entre les prés salés halophiles et le cordon dunaire et situé à l'ouest de la zone d'accès principale (cf. zoom). Sur les zones d'accès un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins. Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés.



La Pointe de Routhiauville constitue un site d'intérêt patrimonial majeur

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Halimione pedunculata* Obione pédonculée  
*Leymus arenarius* Élyme des sables  
*Atriplex longipes* Arroche stipitée

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

*Atriplex laciniata* Arroche laciniée  
*Atriplex littoralis* Arroche littorale  
*Artemisia maritima subsp. maritima* Armoise maritime  
*Limonium vulgare* Lilas de mer



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN 62**  
POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
POUR DE NOMBREUX SITES

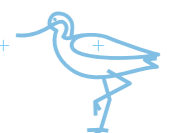
**PNM EPMO ET SYNDICAT MIXTE**  
**BAIE DE SOMME-GRAND LITTORAL**  
**PICARD**

POUR LA ZSC « ESTUAIRES ET LITTORAL PICARDS (BAIE DE SOMME ET D'AUTHIE) » ET LA ZPS « ESTUAIRES PICARDS : BAIE DE SOMME ET D'AUTHIE »

**PNM EPMO**  
POUR LA ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES »

**PNM EPMO ET EDEN 62**  
POUR LA ZSC « ESTUAIRE, DUNES DE L'AUTHIE, MOLLIERES DE BERCK ET PRAIRIES HUMIDES ARRIÈRE-LITTORALES »

**SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME**  
**3 VALLÉES**  
POUR LE PNR BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME





## L'AVIFAUNE

Cette maille inclue l'essentiel de l'estuaire de la baie d'Authie. Cet espace présente une forte sensibilité en période internuptiale en raison de la patrimonialité et des effectifs des espèces présentes en gagnage, repos ou halte migratoire. Il sera donc important d'y prioriser les opérations de nettoyage.

### Pointe de Routhiauville :

Toute l'année, l'estuaire abrite de nombreux oiseaux (anatidés, limicoles) en gagnage (alimentation) ou au repos sur l'estran et le haut de plage. Le risque de dérangement est donc élevé, notamment à marée haute.

Une population nicheuse de Gravelot à collier interrompu fréquente le haut de plage entre le 15/03 et le 15/08. Ces oiseaux nichent à même le sable et sont donc très sensibles aux dérangements et au piétinement des couvées.

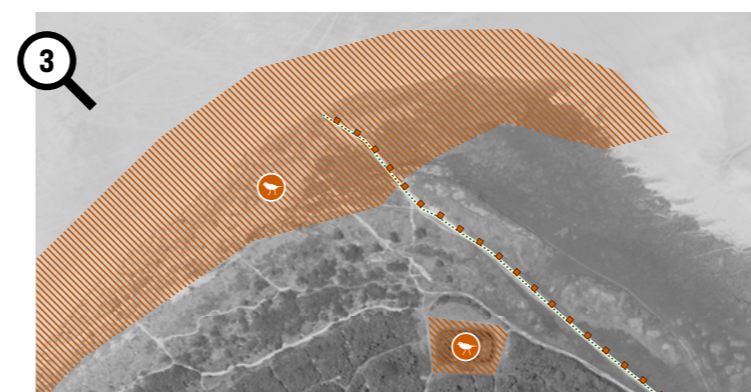


Gravelot à collier interrompu, mâle, adulte. Photo : Bogbumper - Travail personnel, CC BY-SA 3.0

Nid de Gravelot à collier interrompu Photo : JA. Noel

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

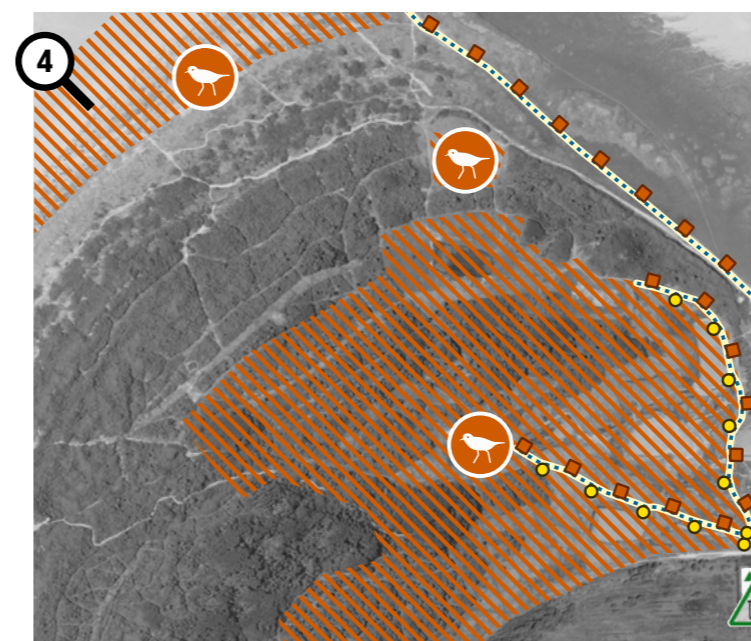
Toute l'année, éviter de circuler sur le haut de plage à marée haute pour limiter le dérangement des oiseaux en gagnage, repos ou halte. Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification du Gravelot à collier interrompu, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site. Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s) de Gravelot à collier interrompu, s'éloigner de 50 m.



La Pointe de Rouhiauville constitue un site d'intérêt patrimonial majeur

### Mares de huttes en baie d'Authie Sud :

Ces quelques mares de huttes à l'ouest de la baie ne sont plus, ou exceptionnellement, soumises aux marées. Entre le 15/03 et le 15/08, elles abritent la reproduction de plusieurs espèces sensibles comme l'Avocette élégante, l'Échasse blanche ou le Vanneau huppé et occasionnellement des anatidés.



Mares de hutte abritant des oiseaux nicheurs sensibles en baie d'Authie sud

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Du 15/03 au 15/08 :

- Ne pas circuler à proximité des plans d'eau si ils ne sont pas à nettoyer.
- Limiter le bruit aux abords.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Ce secteur comporte plusieurs enjeux, certains saisonniers :

- Au Nord et à l'Est de ce secteur, se trouvent des reposoirs accueillant les deux espèces de phoques. Suivant les périodes, ils peuvent accueillir de quelques individus à plusieurs centaines de phoques, dont des couples mères-petits.
- Du 01/06 au 31/07 (*a minima*) : la période estivale correspond à la période de mise bas et d'allaitement chez le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*). Ainsi, de jeunes individus ( $\leq 1\text{m}$ ) peuvent se retrouver potentiellement sur l'ensemble de l'estran, sevrés ou non, posés ou échoués.
- Une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

- La localisation des reposoirs de phoques en baie de d'Authie peut varier. Contacter l'Association Découverte Nature (ADN) et la CMNF avant toute intervention pour vérifier leur localisation, ainsi que leur importance pour la colonie (effectifs et statut des individus). En cas de nécessité de franchissement d'une zone tampon d'un reposoir, le dérangement des phoques peut être envisagé, mais uniquement de façon contrôlée et adaptative.
- Du 01/06 au 31/07 (*a minima*), demander la localisation connue des jeunes individus auprès de l'association ADN ou de la CMNF. Objectif : ne pas risquer une séparation mère-jeune, qui pourrait leur être fatale.
- En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.









# Groffliers-Waben (62) Fort-Mahon (80) Secteur 39




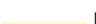


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime


-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :

- « massifs dunaires »
- « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »

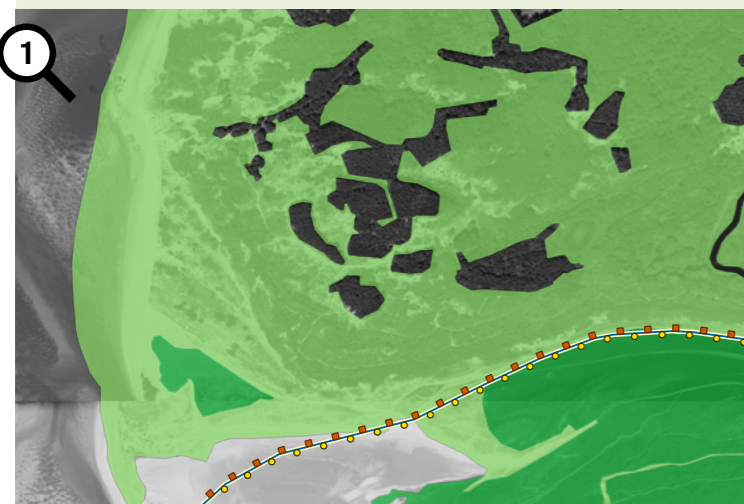
### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

En plus des recommandations précédentes, les principaux sites abritant des végétations et des espèces ultrasensibles, qui peuvent être visualisées sur les cartes opérationnelles, font l'objet de préconisations spécifiques.

Les principaux enjeux sur ce secteur concernent l'ensemble des végétations estuariennes de la baie d'Authie correspondant à la slikke et au schorre. On pourra également mettre en avant la présence de dunes embryonnaires qui présentent un patrimoine à préserver au nord de la baie, au niveau du lieu-dit « Pointe de la Rochelle ou bec de perroquet » et au sud-ouest de la baie, au niveau du lieu-dit « Pointe de Routhiauville ou de la dune blanche ».

#### Pointe de la Rochelle (Bec de Perroquet) (62) :

Système actuellement en forte évolution dynamique marquant la transition entre les prés salés et les dunes. Présence de dunes embryonnaires avec des stations d'Elyme des sables (*Leymus arenarius*), espèce protégée au niveau national. Mais secteur également soumis à une très forte érosion.



Pointe de la Rochelle

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone connaissant une évolution dynamique importante. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées, en s'éloignant notamment du pied de dune. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Leymus arenarius* Élyme des sables

#### Mollières de la baie d'Authie nord (62) :

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent, à proximité immédiate de végétations de prés salés ou de laisses de mer. Des espèces d'intérêt patrimonial inféodées à ces milieux sont donc susceptibles d'être présentes au niveau de ces zones d'accès. Par ailleurs, des stations d'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*), espèce protégée au niveau national et d'intérêt patrimonial majeur, ont été observées dans ce secteur il y a quelques années. Il conviendra donc d'être vigilant et de rechercher leur éventuelle présence en cas d'intervention.

### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone en forte évolution dynamique, notamment au niveau des prés salés. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins. Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés.



Zoom sur une ancienne station d'Obione pédonculée, à rechercher et à baliser le cas échéant

Recherche de la présence éventuelle d'Obione pédonculée.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Halimione pedunculata* Obione pédonculée

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Salicornia europaea subsp. europaea* Salicorne d'Europe

*Althaea officinalis* Guimauve officinale

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

*Artemisia maritima subsp. maritima* Armoise maritime

*Limonium vulgare* Lilas de mer



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

### EDEN 62

POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

### DDTM/DML

POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

### CONSERVATOIRE DU LITTORAL POUR DE NOMBREUX SITES

### PNM EPMO ET SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME-GRAND LITTORAL PICARD

POUR LA ZSC « ESTUAIRES ET LITTORAL PICARDS (BAIE DE SOMME ET D'AUTHIE) » ET LA ZPS « ESTUAIRES PICARDS : BAIE DE SOMME ET D'AUTHIE »

### PNM EPMO

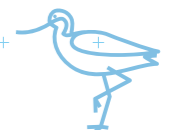
POUR LA ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES »

### PNM EPMO ET EDEN 62

POUR LA ZSC « ESTUAIRE, DUNES DE L'AUTHIE, MOLLIERES DE BERCK ET PRAIRIES HUMIDES ARRIÈRE-LITTORALES »

### SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME 3 VALLÉES

POUR LE PNR BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME





### Mollières de la baie d'Authie sud (80) :

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent, à proximité immédiate de végétations de prés salés ou de laisses de mer. Des espèces d'intérêt patrimonial inféodées à ces milieux sont donc susceptibles d'être présentes au niveau de ces zones d'accès.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone en forte évolution dynamique, notamment au niveau des prés salés. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins. Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Atriplex longipes* Arroche stipitée

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

*Artemisia maritima subsp. maritima* Armoise maritime

*Limonium vulgare* Lilas de mer

### Pointe de Routhiauville (80) :

Secteur d'intérêt patrimonial majeur présentant un transect régulier et non tronqué entre la Slikke et la dune. Il permet notamment le contact naturel et progressif entre le haut-schorre et la dune, à la fois dans les milieux secs, mais aussi dans les zones humides, ce qui est rarissime dans les Hauts-de-France. Il abrite ainsi des végétations et des espèces inféodées à ces zones de transition allant de l'halophile à l'oligohalin et, par ailleurs, exceptionnelles à l'échelle des estuaires picards.

Les secteurs ouest et nord de la Pointe de Routhiauville sont marqués par une importante dynamique géomorphologique et écologique naturelles.

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent,

## GROFFLIERS-WABEN (62) FORT-MAHON (80) SECTEUR 39

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Halimione pedunculata* Obione pédonculée

*Leymus arenarius* Élyme des sables

*Atriplex longipes* Arroche stipitée

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

*Atriplex laciniata* Arroche laciniée

*Atriplex littoralis* Arroche littorale

*Artemisia maritima subsp. maritima* Armoise maritime

*Limonium vulgare* Lilas de mer

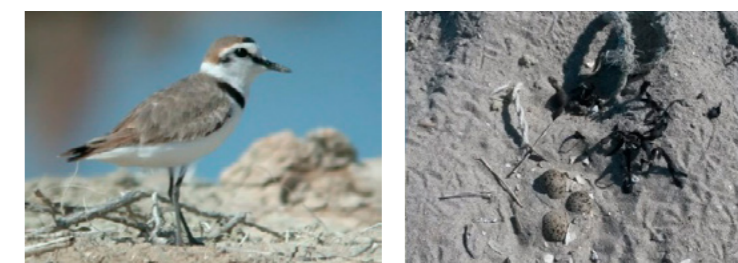
#### L'AVIFAUNE

Cette maille inclue l'essentiel de l'estuaire de la baie d'Authie. Cet espace présente une forte sensibilité en période internuptiale en raison de la patrimonialité et des effectifs des espèces présentes en gagnage, repos ou halte migratoire. Il sera donc important d'y prioriser les opérations de nettoyage.

### Pointe de Routhiauville (80) :

Toute l'année, l'estuaire abrite de nombreux oiseaux (anatidés, limicoles) en gagnage (alimentation) ou au repos sur l'estran et le haut de plage. Le risque de dérangement est donc élevé, notamment à marée haute.

Une population nicheuse de Gravelot à collier interrompu fréquente le haut de plage entre le 15/03 et le 15/08. Ces oiseaux nichent à même le sable et sont donc très sensibles aux dérangements et au piétinement des couvées.



Gravelot à collier interrompu, mâle, adulte. Photo : Bogbumber - Travail personnel, CC BY-SA 3.0  
Nid de Gravelot à collier interrompu Photo : JA. Noel

à proximité immédiate de ces milieux et abritent potentiellement des espèces d'intérêt patrimonial. C'est le cas notamment de l'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*), espèce protégée au niveau national et d'intérêt patrimonial majeur, dont la Pointe de Routhiauville abrite de très importantes populations.

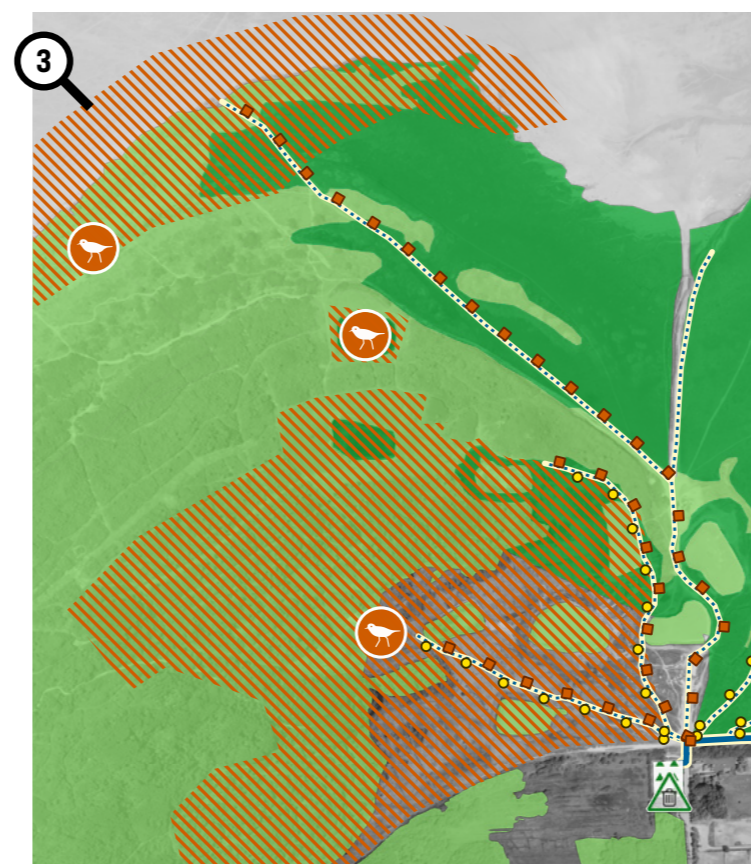
Les dunes embryonnaires de l'extrémité ouest de la Pointe de Routhiauville hébergent également plusieurs populations d'Élyme des sables (*Leymus arenarius*), autre espèce protégée au niveau national.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Préserver de tout passage le secteur oligohalin enclavé entre les prés salés halophiles et le cordon dunaire et situé à l'ouest de la zone d'accès principale (cf. zoom).

Sur les zones d'accès un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins, en particulier l'Obione pédonculée et l'Élyme des sables.

Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés.

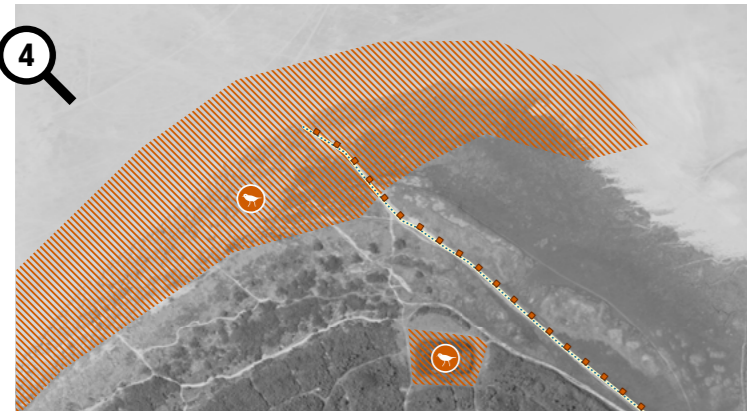


La Pointe de Routhiauville constitue un site d'intérêt patrimonial majeur



**RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR**

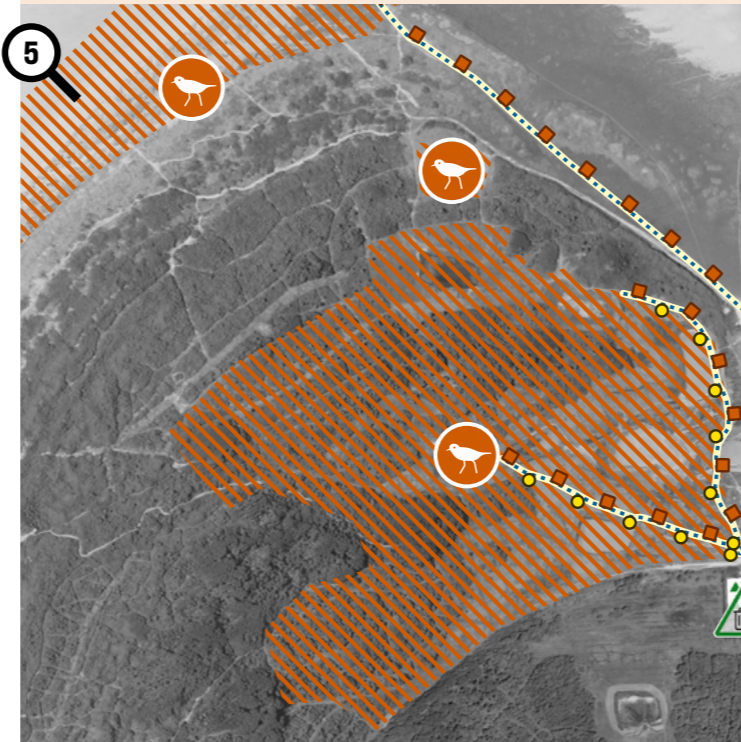
Toute l'année, éviter de circuler sur le haut de plage à marée haute pour limiter le dérangement des oiseaux en gagnage, repos ou halte. Entre le 15/03 et le 15/08, présence d'une zone de nidification du Gravelot à collier interrompu, il est nécessaire de créer un exclos autour de la zone de reproduction, ou de protéger les nids individuellement selon la situation. Il faudra assurer la mise en place de panneaux d'information à chaque accès du site. Circuler sur le sable mouillé, et en cas d'observation d'individu(s) de Gravelot à collier interrompu, s'éloigner de 50 m.



Site de reproduction de Gravelots à collier interrompu en baie d'Authie Sud

**Mares de huttes en Baie d'Authie Sud (80)**

Ces quelques mares à l'ouest de la baie ne sont plus, ou exceptionnellement, soumises aux marées. Entre le 15/03 et le 15/08, elles abritent la reproduction de plusieurs espèces sensibles comme l'Avocette élégante, l'Échasse blanche ou le Vanneau huppé et occasionnellement des anatidés.



Mares de hutte abritant des oiseaux nicheurs sensibles en baie d'Authie sud

**RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR**

Du 15/03 au 15/08 ne pas circuler à proximité des plans d'eau si ils ne sont pas à nettoyer. Limiter le bruit aux abords.



**LES MAMMIFÈRES MARINS**

Aucun enjeu mammifères marins spécifique n'est pas à répertorier sur ce secteur. Toutefois, une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

**RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR**

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.







# Waben - Conchil le Temple Secteur 40




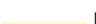


## DONNÉES LOGISTIQUES

### Stockage primaire des déchets (et bases logistiques)

-  Enjeux écologiques à proximité voir table attributaire
-  Pas d'enjeux écologiques à proximité

### Accès et itinéraires du domaine public maritime


-  Engins lourds
-  Engins légers
-  Quads
-  Piétons

### Enjeux présents sur itinéraire (voir table attributaire pour détails)


-  Faune
-  Flore

## SENSIBILITÉ FLORE ET HABITATS

### Habitats


-  Sensibles
-  Ultrasensibles

### Flore



-  Balisage flore ponctuel

## SENSIBILITÉ FAUNE

### Zone sensible avifaune estivale

-  Sites vulnérables en période estivale

### Reposoirs de phoques

-  Zone ultrasensible
-  Zone sensible



## LA FLORE ET LES VÉGÉTATIONS

### 1. Recommandations générales

Il est important de prendre connaissance de la liste des recommandations générales et des recommandations pour les grands types de milieux suivants (BLONDEL & GELEZ, 2021) :  
 → « estuaires, vasières, marais maritimes et plages vertes »

### 2. Recommandations spécifiques pour certains secteurs ultrasensibles

En plus des recommandations précédentes, les principaux sites abritant des végétations et des espèces ultrasensibles, qui peuvent être visualisées sur les cartes opérationnelles, font l'objet de préconisations spécifiques.

#### Mollières de la baie d'Authie nord (62) :

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent, à proximité immédiate de végétations de prés salés ou de laisses de mer. Des espèces d'intérêt patrimonial inféodées à ces milieux sont donc susceptibles d'être présentes au niveau de ces zones d'accès. Par ailleurs, des stations d'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*), espèce protégée au niveau national et d'intérêt patrimonial majeur, ont été observées dans ce secteur il y a quelques années. Il conviendra donc d'être vigilant et de rechercher leur éventuelle présence en cas d'intervention.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone en forte évolution dynamique, notamment au niveau des prés salés. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins. Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés. Recherche de la présence éventuelle d'Obione pédonculée.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Halimione pedunculata* Obione pédonculée

##### TAXONS PROTÉGÉS EN NORD PAS-DE-CALAIS

*Salicornia europaea subsp. europaea* Salicorne d'Europe

*Althaea officinalis* Guimauve officinale

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

*Artemisia maritima subsp. maritima* Armoise maritime

*Limonium vulgare* Lilas de mer

#### Mollières de la baie d'Authie sud (80) :

L'ensemble des zones d'accès traversent, ou se trouvent, à proximité immédiate de végétations de prés salés ou de laisses de mer. Des espèces d'intérêt patrimonial inféodées à ces milieux sont donc susceptibles d'être présentes au niveau de ces zones d'accès.

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

Zone en forte évolution dynamique, notamment au niveau des prés salés. Ainsi les cheminements identifiés peuvent être légèrement différents d'une année sur l'autre. Il conviendra de bien passer dans les zones les moins végétalisées. Un balisage préalable est également souhaitable afin d'éviter d'éventuelles espèces menacées ou protégées présentes sur ces chemins. Vigilance extrême lors de la remontée des déchets polluants vers les zones de stockage, afin de ne pas contaminer des secteurs non souillés.

#### LE BALISAGE DES STATIONS

Balisage des stations de plantes protégées ou menacées situées à proximité des zones d'accès :

##### TAXONS PROTÉGÉS AU NIVEAU NATIONAL

*Atriplex longipes* Arroche stipitée

##### TAXONS MENACÉS (CR, EN, VU) OU QUASI MENACÉS (NT) EN HAUTS-DE-FRANCE

*Artemisia maritima subsp. maritima* Armoise maritime

*Limonium vulgare* Lilas de mer

## L'AVIFAUNE

Cette maille ne présente pas de secteur particulièrement sensible pour les oiseaux.

## LES MAMMIFÈRES MARINS

Aucun enjeu mammifères marins spécifique n'est pas à répertorier sur ce secteur. Toutefois, une présence aléatoire d'individus peut être recensée tout au long de l'année, qu'ils soient simplement posés (jeunes ou adultes au repos) ou échoués (animal vivant en détresse ou animal mort).

#### RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES POUR LE SECTEUR

→ En cas de découverte d'un mammifère marin sur le secteur, mort comme vivant, contacter l'Observatoire Pelagis (05 46 44 99 10, permanence 7j/7). Il dépêchera ainsi des correspondants locaux sur place, qui pourront intervenir en conséquence.



## GESTIONNAIRES DE SITES À MOBILISER

**EDEN 62**  
 POUR LES ENS, LES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LE PAS-DE-CALAIS

**DDTM/DML**  
 POUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

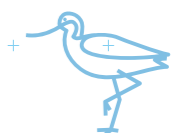
**CONSERVATOIRE DU LITTORAL**  
 POUR DE NOMBREUX SITES

**PNM EPMO ET SYNDICAT MIXTE**  
**BAIE DE SOMME-GRAND LITTORAL PICARD**

POUR LA ZSC « ESTUAIRES ET LITTORAL PICARDS (BAIE DE SOMME ET D'AUTHIE) » ET LA ZPS « ESTUAIRES PICARDS : BAIE DE SOMME ET D'AUTHIE »

**PNM EPMO**  
 POUR LA ZSC « BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES »

**SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME 3 VALLÉES**  
 POUR LE PNR BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME





En cas de pollution majeure par hydrocarbure sur le littoral, l'Atlas de sensibilité POLMAR-Terre permet d'identifier et de hiérarchiser les sites sensibles, à l'échelle départementale.

Le premier tome de l'Atlas est une aide à la décision, et fait l'inventaire des sites sensibles du département. Le second tome aide aux opérations en organisant les différents aspects des chantiers tout en prenant en compte les milieux naturels.

La rédaction de l'Atlas de sensibilité POLMAR-Terre a été piloté par la DREAL Hauts-de-France, avec l'appui du CEREMA Hauts-de-France, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme, du Pas-de-Calais, et du Nord, du Conservatoire Botanique National de Bailleul, du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et de la Coordination Mammalogique du Nord de la France.

**DREAL Hauts-de-France**

44 rue de Tournai - CS 40 249 59019 Lille CEDEX